

## TraHs Números especiales N°2 | 2018 Conflictos y procesos de paz: el caso de Colombia



Trayectorias Humanas  
Trascontinentales



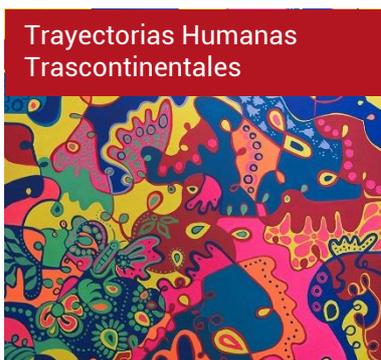
Los textos que vienen a continuación....

**Dominique Gay-Sylvestre**

Directora

Este segundo número especial sobre *Conflictos y Procesos de Paz: el caso de Colombia* cierra el evento que tuvo lugar en la Universidad de Limoges (Francia) sobre el mismo tema en septiembre de 2017.

Diferentes temas son tratados, todos con el afán de aportar algo nuevo a un conflicto que marcó y sigue marcando los siglos XX y XXI y siempre con la idea de señalar el camino recorrido y que queda aún por recorrer cuando de paz y de gestión del post conflicto se trata.



## Prólogo

**Doctor Jorge Pesqueira Leal**

Universidad de Sonora (UNISON)  
Hermosillo, México

Vivimos en la paradoja del bienestar económico y el desarrollo armónico y pleno de todas las facultades del ser humano, cuando en esencia, la mayoría de las personas están condicionadas a vivir en la marginación y la exclusión, arrinconadas en la injusticia social.

La historia de los pueblos latinoamericanos es la historia de la opresión y de la miseria ancestral. El poder de élites de diversos orígenes ha determinado la vida social y la promesa de la prosperidad generalizada ha sido un engaño que seduce y cuyo espejismo lleva a sociedades enteras a sucumbir y adoptar actitudes rituales, en las que se acepta la pobreza como destino.

Los usufructuarios de las sociedades del “tener”, atendiendo sus intereses, lo mismo propiciaron dictaduras militares, en particular durante el Siglo pasado y, a la vez, se han convertido en adalides de endeblas democracias representativas, hábilmente manipuladas para preservar el poder y perpetuar la miseria social.

Los sistemas socioeconómicos contemporáneos que incentivan el individualismo y lo colocan a prueba, en una competencia feroz para alcanzar las metas culturalmente preestablecidas, están inhabilitados para generar espacios en los que tenga plena vigencia la justicia social.

Es, en este contexto, en donde distintas regiones del mundo y particularmente en la República de Colombia, surgen movimientos armados que, en su momento, reivindicaron las necesidades de su pueblo. En estos casos, la teoría de la anomia o comportamiento desviado se refiere a la rebelión ante un estado de cosas y el éxito o el fracaso de tales movimientos se traduce en el surgimiento de héroes o de criminales deleznable que deben sufrir las consecuencias de sus acciones.

Todo movimiento social, armado o no, necesita de las bases mayoritarias de quienes sufren una realidad lacerante y, para esto, entre otros factores, se requiere la congruencia entre los ideales y las acciones. En el caso de Colombia no podemos negar la injusticia social endémica y el drama de un pueblo claramente dividido por estratos sociales donde la exclusión es concomitante a la vida cotidiana y, en cambio, podemos dar cuenta de las desviaciones de los citados movimientos, al extremo de asociarse con organizaciones criminales y de generar millones de víctimas, supuestamente en aras de la razón de su existencia.

La postración de nuestros pueblos, ya sea por su marginación social o por la alienación cultural, en la que admiten su condición de peones en tableros de ajedrez, facilita a quienes detentan el poder económico y político y la definición de agendas sociales donde la postración social anula los derechos fundamentales.

La injusticia social, generadora también de la anomia cultural, produce un ejército de seres humanos que encuentran en la violencia el cauce de realización existencial; de ahí que la desactivación de movimientos armados en Colombia sea solo un paso, en un largo camino por transitar para alcanzar la paz; esto, necesariamente, reclama un cambio radical en la visión de quienes detentan la pluralidad de poderes para cumplir con la misión filosófica de dar a cada quien lo que le corresponde.

Es importante recordar que las mentes más lúcidas en el devenir de nuestra especie han coincidido en que todos somos intrínsecamente bondadosos; sin embargo, una y otra vez, hemos extraviado el sendero existencial que conduce a sociedades pacíficas y hemos arrumbado en lo más profundo de nuestro inconsciente individual y del inconsciente colectivo, nuestras más apreciadas cualidades positivas que, en el mundo en que vivimos, permanecen en estado letárgico; algo similar ha acontecido con nuestras habilidades sociocognitivas que, siendo indispensables para experimentar paz interior y volcarla hacia nuestros semejantes, la misma alienación en la cultura mantiene en estado de hibernación.

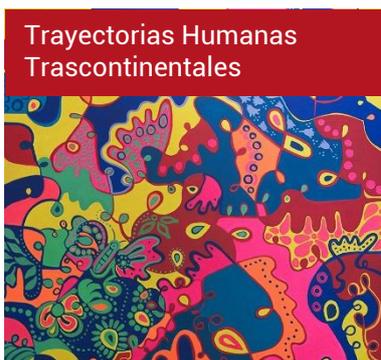
Como ya se señaló, las culturas contemporáneas nos alienan y encontramos sentido de vida en los valores relativos, característicos de modos de producción que gestan depredadores donde el “otro” cobra sentido, solo si se convierte en un elemento para realizar nuestras metas; por lo que, en este contexto, vivimos y experimentamos una continua dicotomía entre hacer el bien y alienarnos, admitiendo prescripciones artificiosas, fincadas en verdades subjetivas.

Para alcanzar la paz en Colombia, es indispensable reflexionar sobre el impacto que, en la vida de un pueblo tiene la cultura del “tener” y la importancia de amalgamarla con la cultura del “ser”. Este solo hecho abre espacio a conflictos intrapersonales, interpersonales y sociales que nos movilizan hacia procesos que llevan a la toma de conciencia sobre la realidad y a la adopción de actitudes contestatarias para transformarla.

En el marco de los comentarios anteriores, la organización guerrillera más numerosa de Colombia participó y culminó un proceso donde el Estado colombiano produjo suficientes condiciones como para intentar producir la percepción generalizada de un conflicto sin perdedores.

En el contexto mencionado se firmó el acuerdo para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera al que, por cierto, no se adhirieron sectores minoritarios del frente armado revolucionado de Colombia ya que son ajenos movimientos, como el Ejército de Liberación Nacional; asimismo se abrió una brecha entre dos sectores de la población que expresaron su voluntad en el plebiscito de fecha 02 de octubre del 2016 y se han diseminado sucesos que nos muestran un proceso de paz inacabado y la incertidumbre sobre un futuro en el que la desactivación total de los movimientos armados sea una realidad.

La respuesta de investigadores y académicos la encontramos en esta magnífica obra colectiva, publicada en su primera parte, en diciembre de 2017 y que se complementa con la presente edición. Ésta nos muestra, desde distintas percepciones el complejo escenario que vive y experimenta la sociedad colombiana, en este azaroso tránsito de los conflictos armados hacia una anhelada paz colectiva cuya lejanía es un reto aun mayor que los avances hasta ahora logrados.



## Del camino recorrido...

**Doctor Jorge Pesqueira Leal**

Universidad de Sonora (UNISON)  
Hermosillo, México

Un paseo a vuelo de ave por los artículos de la obra anterior, publicada en diciembre de 2017,<sup>1</sup> nos muestra la riqueza de las aportaciones generadas.

Es así como nos encontramos con **Freddy Galeano** quien nos alerta sobre el peligro de conocer solo una visión de la historia sobre los conflictos armados en Colombia. Gracias a su amplio bagaje de conocimientos y a la fluidez de sus ideas, toma de la mano al lector y lo conduce por la intrincada realidad colombiana. Galeano nos moviliza a través de un simplificado rigor metodológico, a una dimensión que nos muestra la complejidad social y nos compromete a alejarnos de percepciones subjetivas construidas por los artífices de la injusticia social en Colombia.

Al peligro de la verdad única del que nos previene Galeano es indispensable reaccionar analizando objetivamente los factores de poder que se coaligan, se entrelazan y conspiran contra la realidad, mediante versiones hábilmente construidas que nos engañan con tal habilidad que terminamos por hacer un pésimo uso del reconocimiento ya que el conocimiento de la realidad suele mancillarse por quienes lo construyen y dosifican, como una especie de droga que adormece y lleva a comunidades enteras a un estado de paralización de la conciencia social.

Los Derechos Humanos, fuente necesaria para reflexionar sobre la realidad social son abordados con **Javier García Medina** quien hace énfasis en la necesidad de que los Estados-Nación dispongan de planes nacionales de Derechos Humanos. Asimismo, García, atinadamente sostiene que el enfoque de Derechos Humanos instrumentado eficazmente en una nación, nos aproxima a sociedades justas; claro está, para que la práctica de tales derechos sea experiencia de vida cotidiana. Son indispensables Políticas Públicas que generen en la sociedad en su conjunto, su comprensión y compromiso, particularmente, en lo que se refiere a los 17 objetivos para el Desarrollo Sustentable, aprobados por la Organización de las Naciones Unidas.

La amarga experiencia de comunidades indígenas desde la evangelización hasta nuestros días ha sido objeto de estudio en el continente americano. En este contexto, **Julia Sandra Bernal Crespo y Teresa Quezada Magaud** realizan una excelente reconstrucción de la memoria indígena IKÜ, claro, relacionándola con el conflicto armado, particularmente el desenlazado por el Frente Armado Revolucionario de Colombia, tomando como base la memoria histórica de integrantes de esta comunidad quienes permiten develar la tragedia vivida por este pueblo desde la Época de la Conquista. Hablar de comunidades indígenas en todo el continente americano es referirnos a exterminio, a exclusión y a marginación, así como el ejercicio abusivo del poder para controlar, someter, y dominar a los legítimos poseedores de tierras cuya connotación cosmogónica es incomprensible para quienes invaden o desplazan a miembros de estas comunidades ya como bien lo señalan las coautoras.

La relación con la tierra y la naturaleza, para comunidades como los IKÜ no son de dominio sino simbióticas y, en consecuencia, la tierra es la madre de la vida por lo que

---

<sup>1</sup> Véase TraHs Hors-série número 1/2017.

debe de ser cuidada y protegida. El desplazamiento de esta comunidad y el irreversible daño a sus usos y costumbres nos invitan a la reflexión sobre la insensatez de las acciones producidas en el marco de los movimientos armados que colisionan con los Derechos fundamentales de las comunidades originarias y como es que, por el contrario, lejos de recibir su apoyo se les cataloga como victimarios al atentar contra sus valores sustantivos. Las autoras nos explican las afectaciones históricas de la comunidad IKÜ y, sobre todo, plantean cuál debe ser el alcance de la intervención del Estado colombiano, en el marco de la puesta en práctica del acuerdo final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera.

El drama de la comunidad IKÜ se ha repetido en otros pueblos originarios de Colombia por lo que este estudio nos ubica en el nocivo impacto sociocultural ocasionado por grupos armados como el ELN, FARC y los Paramilitares, entre otras fuerzas subversivas; en este contexto, nos plantean la complejidad y el significado de la reparación integral para esta comunidad indígena.

El Despojo de Territorios o Reconocimiento de La Tierra: Coca, Palma y Poder en el Consejo Comunitario de Alto Mira y Frontera, Tumaco, es el título del artículo presentado por **Jesús Antonio Reyes Benavides**, en cuyo texto nos muestra la compleja realidad que se vive en regiones de Colombia después del Acuerdo de paz firmado por el Presidente Santos y las FARC-EP y, sobre todo, nos alerta sobre los riesgos que se corren si el Acuerdo antes referido no se implementa eficazmente.

Reyes nos describe una historia plagada de injusticias ya que en el contexto de los conflictos armados se ha facilitado impunemente el despojo de territorios de comunidades afro descendientes, para tomar el control sobre éstos, siendo los protagonistas de estas deleznable acciones Empresas Palmeras, paramilitares y narcotraficantes en una alianza que debilita al Estado de derecho colombiano.

Del proceso que ha originado el despojo de tierras a comunidades afro descendientes, da cuenta Reyes y hace énfasis en la diferencia entre tierra, territorio y espacio, cuya connotación varía dependiendo de la visión que tiene el Estado, la de los empresarios y sobre todo la que corresponde a los afros descendientes.

Los despojos en la región a que se refiere Reyes nos hablan de latrocinio, de complicidad, de corrupción y sobre todo de una grave afectación a la identidad cultural de los afrodescendientes quienes han sufrido, incesantemente, el ejercicio abusivo del poder tanto público como privado. Reyes nos señala que, a pesar del Acuerdo General de Paz, los conflictos se han incrementado. Las amenazas y asesinatos de líderes sociales han aumentado lo que ha ocasionado escepticismo sobre la respuesta del Estado ante esta realidad que, por cierto, se extiende a distintas regiones en donde la desmovilización de las FARC-EP se produjo.

La realidad a la cual se refiere Reyes refleja, además de lo ya señalado, la insensibilidad, la explotación, la cosificación del ser, el aprovechamiento sin límites del poder y, sobre todo, la vida de una comunidad copada por la injusticia social. Es por esta razón que el autor atinadamente concluye señalando que, sin la restitución, ni reparación y no repetición y sin la transformación, por parte del Estado, de los Programas de educación, salud, vivienda y proyectos productivos, emergerán nuevos conflictos.

La narrativa de las historias y de la realidad vigente es indispensable para estar siempre conscientes de todo aquello que ha postrado e inhibido el desarrollo integral de comunidades atrapadas en la desigualdad social y en la vejación de sus derechos fundamentales; es así como **Martín Agudelo Ramírez** nos presenta un excelente ejercicio, producto de sus reflexiones sobre el conflicto armado en Colombia y reivindica la relevancia del séptimo arte en la comprensión de la realidad. El cine de ficción sobre los movimientos armados en Colombia, pero sobre todo de los documentales producidos en tiempos recientes, integran un testimonio que nos invitan a no olvidar la tragedia directamente vivida por millones de colombianos, donde encontramos entre otros lamentables sucesos los falsos positivos, con frecuencia producto de una intencionalidad perversa, los desplazamientos forzados que, más allá de la pérdida del espacio, han

figurado la visión cosmogónica de pueblos originarios y afro descendientes para quienes la tierra es incluso su razón de vida.

Las desapariciones condenan a los afectados a una perpetua inestabilidad emocional hasta llegar a una de las más ruines conductas que, por cierto, aniquilan el desarrollo del ser humano como ha sido el reclutamiento forzado de menores. En particular, la importancia del cine documental es mostrar al espectador la realidad para que sea éste quien la interprete e identifique las causas de los movimientos armados, así como su evolución o involución y el desencadenamiento de los resultados, lo que le permite dar cuenta del impacto de éstos en la evolución social de la realidad colombiana.

El trabajo de Agudelo es un reconocimiento a la tarea emprendida por realizadores colombianos que han podido reflejar, en toda su crudeza, la lacerante realidad vivida por un amplio sector del pueblo colombiano; asimismo, nos hace una relatoría de lo que denomina hediondez insoportable en el entorno, siendo así que nos conduce a cortometrajes como “Ruta Natural” o a películas como “La Sociedad del Semáforo”. Claro, nos habla Agudelo del alcance de la violencia de las últimas décadas y de lo que él llama “El actuar demencial de los actores del conflicto” y como es que esta realidad ha impactado a la población civil y es en este contexto en el que afirma que el cine de denuncia en Colombia ha sabido reflejar la actuación antes mencionada.

El cine colombiano nos comenta Agudelo, ha visibilizado a las víctimas en films como “Porfirio” y “La Cirga”; en este último nos habla de la recurrencia con la que los Directores colombianos tratan a las víctimas, como si fueran seres condenados a la desmemoria y sin posibilidad de ser escuchados “vaya tragedia para un ser humano a quien se insensibiliza y lo lleva al protagonismo de la nada”, esto en palabras del autor de referencia.

A diferencia de la instrucción que genera el aprendizaje en sociedades sustentadas en la reproducción de autómatas, atrapados en los valores relativos de las culturas contemporáneas que integran la fuente que da vida a una realidad virtual alejada por completo de la realidad-real, la educación implica proveer a los destinatarios los conocimientos, pero, sobre todo, la comprensión de sí mismos y de la realidad donde están inmersos. Es decir, la instrucción se genera en escuelas-fábricas y la educación en escuelas donde brotan nuestras cualidades positivas y habilidades socio cognitivas ya que éstas nos convierten en agentes de la realidad y del cambio social.

En el anterior contexto, la mayor tragedia no es en última instancia la instrucción que aliena al ser en desarrollo, sino la ausencia de ésta que nos condena a la incomprensión, aun simplificada, de un mundo que nos avasalla. De ahí la aportación de **Marie Estripeaut-Bourjac** sobre los estragos originados por el desplazamiento que ha impactado a generaciones enteras y el consecuente silencio en las instituciones escolares, cuyo vacío estremece a la vez que evoca la vida de quienes convivieron en esos espacios. La autora redimensiona la obra del artista colombiano Juan Manuel Echavarría quien ha encontrado en las escuelas primarias abandonadas por motivo de la guerra y de los desplazamientos que ésta ocasiona los efectos ocasionados por la usencia de toda presencia humana en estos espacios. Estripeaut-Bourjac nos explica cómo es que el testimonio gráfico de Echavarría, producto de recorrido de las zonas de guerra de todo el país en la búsqueda de escuelas abandonadas por las ya mencionadas razones, ha permitido visibilizar lo no visible, propios para llevar al ojo del espectador a donde nunca se hubiera aventurado solo.

La obra “Silencios” de Echavarría, nos comenta la autora, lleva consigo una de las misiones implícitas que es justamente la necesidad de educar y recrear un tejido social en torno a la educación, como bien común que trasciende los Acuerdos de Paz. En este contexto, nos señala Estripeaut-Bourjac, el reto del autor de “Silencios” es producir en el espectador, la percepción sobre los horrores de la guerra que trasciende la simple curiosidad y el enfermizo deseo de recrear la violencia ya que su enfoque es captar la humanidad del sufrimiento y reconocer al otro ser humano en su dignidad. La autora nos transporta del conocimiento a la ficción al mostrarnos la visión animista de la obra de Echavarría y cómo, a partir de este margen podemos reflexionar sobre los estragos de la guerra.

Como bien lo afirman los coautores de la investigación sobre el impacto socioeconómico del desminado humanitario, **Luis Alfredo Cabrera Albornoz** y **William Pachón Muñoz**, al llevar a cabo el análisis de los casos de restitución de tierras de las comunidades de San Francisco y San Carlos en Antioquia Colombia, las acciones de desminado en estas dos comunidades anteceden al Acuerdo Final de Paz con las FARC-EP ya que, incluso en el caso de San Carlos, la Dirección De Acción Integral Contra Minas Antipersonales declaró a esta comunidad como uno de los primeros Municipio libre de sospechas de este tipo de minas.

El caso del Municipio de San Carlos es un referente sobre los estragos que ocasionan las minas antipersonales ya que, por aproximadamente veinte años, fue asolado por la presencia de paramilitares, guerrilleros y enfrentamiento de éstos con las fuerzas militares, siendo el resultado, más allá de las feroces masacres, el éxodo de más de 25 mil personas y el drama de la incertidumbre que originan los desplazamientos.

Los beneficios del desminado de San Francisco y San Carlos han significado seguridad para los habitantes y la creación de condiciones para reactivar en estas comunidades el estado de derecho, con todas las implicaciones que esto lleva consigo. Atinadamente, los coautores, nos muestran el impacto económico que, en la región materia de estudio, ha tenido el desminado humanitario; sin embargo, a la vez nos muestran que la realidad, en dichas zonas, ha ocasionado una drástica concentración de la propiedad de las tierras lo que, como bien sabemos, es caldo de cultivo para la inestabilidad social.

Resulta inconcebible una paz estable y duradera en el contexto de semejante expresión de la injusticia social. El futuro, en Colombia, en la zona rural, está inexorablemente vinculado a una reforma agraria que esté por encima de los grupos de poder y restituya a campesinos, comunidades originales y afro descendientes sus tierras ya que el apoderamiento originado multifactorialmente y la excesiva concentración de vastos territorios, en un reducido porcentaje de la población, conlleva al surgimiento de nuevos conflictos ya que, como bien lo señalan los coautores, la tierra continua siendo un generador de conflicto en Colombia puesto que el 0.4% de los terratenientes posee el 61% de la tierra rural.

Este fenómeno se presenta desde la época de la colonia. Además, como bien lo señalan, la concentración ha aumentado en tiempos recientes, ocasionando después de la firma del Acuerdo de Paz, sucesos violentos que atentan contra los valores más apreciados del ser humano, como lo son la vida y la libertad, pues se han multiplicado los homicidios y la desaparición forzada de personas.

**Cabrera y Pachón**, junto a **Fernanda Casanova Ramírez**, incursionan en el análisis de la incidencia del factor de cooperación internacional en los procesos del desminado humanitario de Mozambique y Colombia. Su finalidad es aportar una visión general del citado proceso, haciendo hincapié en que la experiencia de Mozambique es de particular importancia en los procesos de desminado que, durante este siglo, se han llevado a cabo en la República de Colombia. Los coautores hacen hincapié en el Tratado de Ottawa, en cuyo texto del año 1997, se prohibió la fabricación de minas antipersonales y el impacto que éste ha tenido en las dos naciones ya mencionadas; asimismo, aluden al tipo de cooperación y el papel que en el desminado ha tenido la comunidad internacional, sobre todo los organismos multilaterales.

Sin duda alguna, el compromiso de Mozambique en donde abunda la extrema pobreza y el apoyo continuado de organismos internacionales produjo, después de 17 años que, en el 2015, se declarara el desminado total; en tanto que en Colombia como lo comentan los coautores, desde el año 2000 cuando se ratificó el Tratado de Ottawa, se estableció el sistema normativo requerido para dar vigencia tanto a la educación en el riesgo de minas, así como la atención integral a víctimas y un sistema de información para identificar los avances en el proceso de desminado personal.

El grave problema de las minas contra las personas es un tema significativo en el marco del compromiso contraído por el Estado Colombiano y las FARC-EP de los avances,

respecto al Tratado ya mencionado. Es indispensable dar cuenta, sin embargo, de este complejo proceso sobre todo por la conflictividad que se observa actualmente.

Difícil situación en un amplio sector del pueblo colombiano cuando como bien lo señala **Mariluz Nova Laverde**, en el marco de las negociaciones que culminaron con el acuerdo de paz entre el Estado y las FARC-EP y las que actualmente se efectúan con ELN. El modelo económico de la nación, no es materia de conversaciones y de los acuerdos cuando la injusticia social se ha acentuado desde que surgieron los primeros movimientos armados, a partir de la quinta década del siglo pasado.

En el resumen de las aportaciones que hace Nova, cuando nos plantea la interrogante ¿Cómo construir paz cuando el modelo económico amenaza la justicia social? Se plantea la realidad lacerante que viven los pobres en Colombia, fenómeno que se repite en la mayoría de las Naciones del mundo y, desde el enfoque de la ecología de saberes, nos describe las causas de los conflictos armados en su nación, lo que constata lo complejo de la viabilidad de los acuerdos alcanzados, en virtud de la injusticia social que campea en todas las regiones del citado país, siendo precisamente este fenómeno el que, como ya se ha mencionado, genera inestabilidad y riesgo de contestación social en sus diversas expresiones. Factores como restitución en la política, criminalización de los contrarios, la pobreza, la desigualdad y las disputas por la apropiación del uso de la tierra, entre otras razones, nos muestran la epopeya que el pueblo colombiano debe emprender para alcanzar la paz.

De singular interés resulta el artículo de **Sandra Liliana Uribe Montaña, Alfredo Cabrera Albornoz y William Pachón Muñoz** quienes, desde un enfoque descriptivo con las elementales bases teóricas requeridas y concepciones desarrolladas en el ámbito de la seguridad, plantean la alternativa sobre la capacitación de ex combatientes, en la álgida disciplina de la seguridad integral. En efecto, de la lectura de este artículo se plantea como interrogante ¿Hasta qué punto la fundamentación teórica y metodológica en temas de seguridad integral, contribuye a la profesionalización de ex combatientes en asuntos de seguridad?

Se aprecia el compromiso de los coautores en el siempre prioritario tema de la seguridad, claro entendida ésta, en su acepción más amplia. Los coautores dan cuenta de los avances en Colombia en materia de seguridad y evalúan el liderazgo en América Latina de la citada nación sobre este tema y que debe estar siempre presente en toda sociedad, evidentemente con el sustrato de la promoción, el respeto y la protección de los Derechos Humanos. La creación de programas en materia de formación de seguridad integral dirigidos a ex combatientes, se evalúa por los coautores como una eficaz estrategia de inclusión, sobre la base de la capitalización de su experiencia, en los movimientos armados.

**Olga L. González**, en su atinada investigación que a todas y todos nos atañe y con la que estamos comprometidos por el bien del desarrollo integral de nuestras sociedades, nos plantea en su artículo “La otra subversión: la emergencia del “género” en el proceso de paz en Colombia”, lo siguiente: la transversalidad del enfoque de género e incluso de la diversidad sexual en todas las actividades humanas, partiendo de los espacios de socialización primaria, secundaria y terciaria, es decir, en la familia, la escuela y la comunidad, hasta las instituciones en su totalidad, con énfasis en los planes de estudio de todos los niveles formativos, resulta indispensable para la convivencia pacífica generalizada.

González, más allá del enfoque tradicional de género, nos plantea el espacio que en las negociaciones de paz llevadas a cabo en la Habana (Cuba), se logró al reconocer los autores, la pertinencia de incorporar al Acuerdo el tema LGBTI, y el peso que este movimiento adquirió en el debate previo al referido Acuerdo de Paz de Octubre del 2016. Asimismo, señala la autora que en los tiempos que vivimos la cuestión del “género”, necesariamente incluye el tema de la diversidad sexual, al sostener que esta realidad constituye una variable estructural en la vida de Colombia. Una vez más, en la lectura de este artículo, nos encontramos con que las FARC erraron en sus tomas de decisiones que,

por cierto, afectaron los orígenes del movimiento, al punto de que en el tema en comentario, han sido calificados como “sexistas” y “homofóbicos” lo que, seguramente, impactará su participación en la política, ahora con el nombre de Fuerza Alternativa Revolucionaria del Común.

González nos plantea el camino que debió recorrer el movimiento de género para lograr un espacio en el Acuerdo de Paz, explicando cómo, en sus orígenes, entre los supuestos “iguales” es decir la milicia, no contemplaron en el diálogo la participación del citado movimiento y cómo fue que, paso a paso, las mujeres y las minorías sexuales fueron incorporando a la agenda el tema, dada la dramática realidad vivida durante más de 50 años en el contexto de las acciones de los movimientos armados, así como la necesidad de reconocimiento, inclusión y reivindicación en el texto del mencionado Acuerdo.

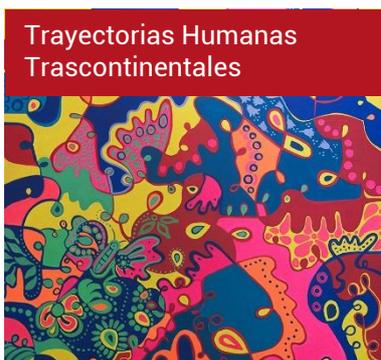
Sin embargo, de la lectura del documento se aprecia que, aunque el concepto de género cruza transversalmente el Acuerdo de Paz, sucediendo algo similar con “Enfoque de género”, “Diversidad sexual” y “Condición sexual” el tema LGBTI que se usa como sinónimo de diversidad sexual, jamás se explica y no se hace referencia específicamente a las palabras lesbiana, gay, bisexual, transgénero e intersexual. Sin lugar a dudas la colocación del tema por González ha sido pertinente ya que nos encontramos en un tema esencial en campo de la dignidad y del respeto de los Derechos humanos.

La condición de las víctimas que emigraron de Colombia es un tema que debe ser analizado desde distintas aristas. Es así como **Paula Andrea Salazar Hoyos** en el artículo titulado “El rol de las víctimas del conflicto armado colombiano residentes en el exterior en la aplicación de la ley 1448 de 2011” nos habla sobre el papel que éstas han jugado en la aplicación de la ley de reparación de víctimas y restitución de tierras, desde la perspectiva teórica, haciéndolo tanto desde el tras nacionalismo político de las migraciones, como en la justicia transicional.

Cabe señalar que, a través de la ley citada se dictan medidas de atención, asistencia y reparación integral a las víctimas del conflicto armado interno y se dictan disposiciones; en particular las relacionadas con los derechos de las víctimas, contemplados en el artículo 28, entre los que encontramos el derecho a la verdad, la justicia y la reparación; el derecho a retornar a su lugar de origen o reubicarse en condiciones de voluntariedad, seguridad y dignidad así como el derecho a la restitución de la tierra, si hubiere sido despojada de ella.

Asimismo, en el contexto del análisis de esta ley, la autora se refiere a la clara definición de víctima y especifica que es en los artículos 149 y 204 donde se hace alusión a las víctimas radicadas en el exterior. Salazar nos presenta una radiografía sobre la situación que guardan las víctimas que por distintas razones y en particular por los desplazamientos salieron o fueron forzadas a salir de Colombia. Asimismo, Salazar nos muestra las dificultades que atraviesa este tipo de víctimas y la complejidad para que las autoridades gestionen eficazmente la solución a su problema; por último, la autora nos habla de cómo quienes se han organizado, han logrado legitimarse ante el estado colombiano para hacer valer sus derechos.

Sin embargo, también reconoce que las citadas organizaciones deberán vincularse y participar en los procesos que, actualmente se instrumentan para dar plena vigencia a los derechos contemplados en la Ley ya mencionada y, en particular, al punto 5 del Acuerdo Final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera.



## La gouvernementalité du conflit armé interne et la constitution de « l'état hybride » par le modèle de la « sécurité démocratique » en Colombie<sup>2</sup>

**Juan David Betancourt Ramírez**

Laboratoire Logiques Contemporaines de la Philosophie (LLCP)  
Université Paris VIII, Paris  
juanbetram@hotmail.com

Notre recherche entend montrer la progressive « hybridation » de l'État en Colombie à partir du brouillage des frontières topologiques entre l'État de droit et l'état d'exception. Idée développée sur l'émergence d'une nouvelle typologie de conflit, comprise comme « le paradigme du conflit au sein des populations » ; exprimée grâce à l'intrication du conflit dans la gouvernementalité comme champ discursif et son prolongement dans l'imaginaire collectif (Castoriadis). La gouvernementalité est comprise comme la stratégie de la gestion des affaires de la population, pour la réactualisation de l'État et la configuration des rapports sociaux. Celle-ci trouve maintenant dans la notion de *guerre probable* et d'*ordre civil* des éléments essentielles. Cependant, L'intrication du nouveau paradigme du conflit constitue un foyer de légitimation et délégitimation ; de quoi, finalement ? Des pratiques gouvernementales, comme la banalisation de pratiques étatiques violentes et la délégitimation de toutes formes de mouvement d'insurrection et d'opposition sociale.

Mots-clés : hybridation, État, gouvernementalité, conflit, guerre de guérilla, légitimation

Firstly, our research demonstrates the progressive strengthening of the 'hybridisation' process of state, surpassing the topologies borders between the rule of law and the state of emergency. This is determined from the emergence of a new kind of conflict recognized as "the paradigm of conflict amongst the people" (extrapolating the concept of "war amongst the people" from General Rupert Smith). This new genre is explained precisely by the interpenetration of conflict on governmentality as a discursive field, and its extension in the collective imaginary –Castoriadis-. Secondly, we start with Foucault's definition of State which is based on the dichotomy of State/governmentality as the management strategy of population's phenomena for the State up-date. This governmentality is based on the notion of *possible war* and *civil order* as the essential elements in the field of public administration. The interpenetration of the new conflict paradigm establishes a point of legitimisation and delegitimisation. The legitimisation and delegitimisation of what, however ? Essentially, of governmental practices such as the banalisation of acts of violence carried out by State institutions, and the delegitimisation of any kind of protest movement and social insurrection. The historical guerrilla conflict in Colombia and the combination of internal conflicts establish our laboratory of analyses.

Keywords: hybridization, State, governmentality, conflict, guerrilla conflict, legitimation

---

<sup>2</sup> Projet de recherche doctoral sous la direction de Mme Ninon GRANGÉ, Laboratoire Logiques Contemporaines de la Philosophie - Université Paris 8.

## Introduction

La paix constitue-t-elle une condition *sine qua non* de l'ordre juridique et de la mise en pratique des droits ? La question se formule à partir du renversement de la logique de l'état d'exception où la suspension des droits constitue son premier effet dans un contexte précisément d'*exceptionnalité* de la guerre, de la crise, du conflit. Finalement, la question se reformule dans la mesure où les notions de paix, guerre, crise, conflit et les conditions d'*exceptionnalité* sont redéfinies sémantiquement par rapport aux anciennes conceptions, comme par exemple celle de la guerre<sup>3</sup>.

La manière dont le conflit est défini configure forme dont il est politisé et encadré dans toute une série de pratiques sociales et gouvernementales. Néanmoins, la définition du conflit est déterminée par deux agents particuliers : la gouvernementalité et la société. La gouvernementalité, d'une part, est comprise d'abord comme le mode de gestion de la population, l'ensemble de principes qui établissent la façon dont les institutions étatiques sont gérées et dont la société civile trouve sa plateforme programmatique. La société civile est comprise, d'autre part, comme le point d'entrecroisement entre *l'homo juridicus* et *l'homo oeconomicus* ; il s'agit d'un « corpus des diversités unifiées » doté d'un minimum de droits qui constituent le fondement de la force productive d'un État et de la réactualisation d'un modèle gouvernemental.

Il existe par ailleurs trois questions qu'il faut impérativement poser au moment d'établir une analyse sur le rapport État-société-conflit : (1) De quel type de conflit s'agit-il aujourd'hui ? (2) De quelle manière se configure le rapport spécifique entre le conflit et la société ? (3) Quel est le rapport entre le conflit et l'État ? Les spécificités dans la façon dont les conflits sont politisés inscrivent une série de linéaments au cœur de l'État, ce qui institutionnalise finalement un mode de gestion gouvernemental.

Notre recherche porte sur l'État hybride ou l'ambiguïté de l'État de droit contemporain : l'État sécuritaire (Alliez, Lazzarato, 2016 : 371) « conflits au sein de la population » et de la discursivité de la *guerre probable* (Desportes, 2008 : 58). C'est-à-dire il constitue notre corollaire théorique, à partir de l'analyse de la configuration des systèmes de souveraineté contemporaine, lesquels s'édifient sur le brouillage topologique entre état d'exception et État de droit, et sur l'inéluctable instrumentalisation de la force, dans le cadre des modes de gestion gouvernementale, comprise comme gouvernementalité. En fin de compte le processus d'hybridation étatique répond à la « construction des besoins » gouvernementaux où la priorisation et matérialisation des droits individuels est remise en question.

En principe, l'État depuis Thomas Hobbes et la mythologie de l'état nature encadré par le contractualisme<sup>4</sup> dans la modernité constitue la question *per excellentiam* de la philosophie politique. La question pour la nécessité de son existence, dans un premier temps, et pour l'élargissement et la légitimité de son pouvoir sur la société, dans un deuxième, configurent, les fondements de l'entreprise philosophique.

La gouvernementalité de la contingence sécuritaire s'établit au cœur de l'État de droit en instaurant un régime ambigu d'indistinction parmi les modèles de l'état d'exception et l'État de droit. Généralement, l'apparition d'un conflit armé -que ce soit interne ou que ce soit interétatique- nous ramène à l'émergence de l'État d'exception. Néanmoins, dans la typologie contemporaine du conflit armé, comprise comme guerre au sein de la population (Smith, 2007) ou de la *guerre probable* (Desportes, 2007), faudrait-il parler, suivant Giorgio Agamben de *l'état d'exception permanent*, d'une adéquation de l'état d'exception dans le cadre de l'État de droit ou plutôt d'un modèle d'État, disons, « hybride », qui se particulariserait par rapport le conflit ?

---

3 Dans le sens clusewitzien classique

4 L'État comme le résultat d'un contrat social de en raison de la violence dans l'« état nature » - compris en tant que « moment zéro » de la sociogenèse-. Néanmoins, l'idée de l'état nature est une hypothèse de base et non pas une réalité historique.

Au cœur de l'analyse sur l'État se situe la question de l'ordre social et de ses conditions de possibilité. Autrement dit, le rapport entre l'État et la garantie des conditions minima pour la socialisation des individus, constitue la base des analyses de la sociogenèse politique et de ses éléments –apparemment antinomiques- tel que le conflit. Dans *Le Leviatan* de Thomas Hobbes, la guerre –forme catégorielle du conflit- est transversale à l'émergence et à la réactualisation de l'État. Une lecture rapide du texte nous suggère que la guerre de tous contre tous (*all against all*) comprise comme guerre des volontés et des représentations constitue la raison du « pacte » dans la constitution de l'État, afin de gérer la sécurité de chacun des intégrants.

En ce qui concerne le conflit, une lecture « intuitive » –pour l'appeler d'une certaine forme- nous suggère que le conflit constitue un moment de conjoncture sociale, une condition de rupture du tissu social, tandis que la paix constitue la condition de possibilité primaire pour l'entrecroisement et le développement des dynamiques sociales. Néanmoins, une lecture « contre-intuitive », comme par exemple celle de Georg Simmel dans *le conflit* nous amène à penser le conflit comme forme de socialisation politique.

Le conflit compris non plus comme le facteur de conjoncture socio-politique mais plutôt comme l'élément de construction identitaire, comme outil de la routine sociale, c'est-à-dire le conflit comme « quotidienneté », traduit en mode de gestion de la population, et qui configure le fondement de la définition du conflit en termes contemporains.

C'est ainsi que, si pour Foucault l'analyse de l'histoire doit être établie à partir de la détection du moment où et de la manière dont les choses posent un problème, pour nous il s'agit plutôt de la manière dont une situation dite « de conjoncture » devient une « régularité ». C'est-à-dire, de manière inverse, ce qui nous intéresse, ce n'est pas la manière dont les faits posent un problème, mais plutôt dont les « problèmes » deviennent une quotidienneté : déjà pour Carl Smith « *l'irrégularité du partisan demeure tributaire du sens et du contenu d'un système régulière concret* » (Smith, 1962 :302).

Compte tenu de ce qui précède, le conflit pourrait-il constituer la règle plutôt que l'exception dans le déroulement quotidien d'une société ? Mais surtout, le conflit pourrait-il configurer un mode de gestion particulier au cœur d'un État de droit ? Au fond, il s'agit de la question inéluctable sur la manière dont il faut comprendre le conflit en termes récents. Ainsi, Pourrions-nous continuer à parler du conflit au sens clausewitzien ou s'agit-il plutôt de l'émergence d'une nouvelle sémantique ?

De l'avis de Clausewitz, « la guerre est un caméléon qui change de nature à chaque engagement ». Pour le Général Rupert Smith- qui se place dans une instance post-industrielle et post-clausewitzienne, il s'agit précisément d'un nouveau « paradigme de la guerre et du conflit ». En effet, l'ancienne formule de Clausewitz « la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens » est dépassée par le renversement foucauldien où « la politique est la continuation de la guerre par d'autres moyens » dans le sens contemporain de la guerre et du conflit.

Le conflit armé en Colombie sert de base à notre analyse de la conjugaison des conflits polyvalents à l'intérieur de la société, en même temps que d'une « guerre asymétrique de basse intensité », en ayant comme cadre la guerre historique de guérillas contre les forces de l'État. Il ressort des observations qui précèdent que le conflit armé en Colombie compose le cadre idéal pour l'analyse de la nouvelle typologie du conflit –*la guerre au sein des populations* (*Op. cit.* Smith, 2007) compris comme *la guerre probable*- en même temps que pour l'analyse de la « forme-État » dans le prolongement temporel du conflit et son intrication gouvernementale.

Il faut alors rediriger l'analyse sur la question de la forme-État : au centre de la problématique se situe l'interrogation sur la typologie et les limites topologiques des modèles d'État, mais l'orientation s'adresse essentiellement vers l'examen de l'État de droit et de sa capacité de transition/intégration à d'autres formes étatiques. D'abord, en quoi consiste l'État de droit ? Pour Kelsen il s'agit de la mise en scène d'un ordre juridique hiérarchisé qui délimite les pouvoirs de l'État sur la société.

Au sujet de la force, Kelsen considère dans son ouvrage *Théorie générale du droit et de l'État* que « La force est employée pour prévenir l'usage de la force dans la société » (Kelsen, 2010 : 72). Néanmoins, s'agit-il exclusivement de l'emploi de la force en raison de la *prévention* de son usage au cœur de la société ? Le monopole de la force répond-t-il strictement à la prévention de l'usage non-monopolisé ? En principe, l'usage de la force auquel fait référence Kelsen est rapporté à l'éventualité d'une contre-insurrection en plus comme réplique de la violence intrasociale<sup>5</sup>.

Pour le juriste austro-américain, l'utilisation de la force est restreinte « dans certaines circonstances seulement » (*Ibidem*). Néanmoins, notre problématique se pose précisément dans la reconnaissance des circonstances légitimatrices de l'emploi étatique de la force dans un milieu –comme le colombien- de conflit historico-temporellement prolongé. En effet, comme il s'agit d'un entourage des formes de violence progressivement « organisées » et des acteurs polyvalentes (guérillas, groupes criminels urbains, paramilitarisme) qui s'étendent aux sphères socio-institutionnelles, la détection et la définition des *circonstances exceptionnelles* –légitimatrices de l'emploi de la force- deviennent un territoire ambigu.

L'actualité politique et étatique de la Colombie, tout au long des dernières décennies constitue un modèle exemplaire de l'« État hybride ». L'expression « État de droit » devient faible et ambigu au sein d'un contexte de politisation et étatisation du conflit : la violence stratégique, la diversification des formes et des acteurs des conflits au sein de la société civile en ayant comme exemple le para-militarisme colombien et les « faux positifs » (*los falsos positivos*) configurent deux stratégies gouvernementales qui dénudent les pratiques contre-constitutionnelles.

L'état hybride se caractérise par les variations et flexibilisation du système de justice, marginalisations du pouvoir législatif, centralisation de l'exécutif, établissement d'une distribution économique particulière, déploiement et instrumentalisation de la force publique au sein de la population, superposition de la consigne de l'*ordre* sur le droit, dépassement de l'idée de *bien-être* par l'idée de l'*ordre civil*.

L'évaluation de la performance de gestion gouvernementale entendue -et réduite- comme performance d'entreprises militaires et sécuocratiques dans les villes, au-delà de l'affaiblissement de la garantie des affaires marginalisées « au deuxième ordre » telles que la santé publique, la garantie du travail, la couverture éducative, constitue la base de la construction d'un mécanisme de légitimation sociale des pratiques gouvernementales.

Ainsi, afin d'arriver à l'hypothèse de l'hybridation de l'État, à partir du brouillage des frontières topologiques entre État de droit et l'état d'exception, faut-il commencer par la définition de la nouvelle typologie de conflit, comprise comme « *la guerre probable* » dans un contexte de « guerre au sein des populations » (R. Smith). Ensuite, nous partons de la définition foucauldienne de l'État, à partir de la dichotomie État/gouvernementalité, afin de comprendre la *gouvernementalité* comme stratégie de la gestion de affaires de la population pour la réactualisation de l'État et la configuration des rapports sociaux fondés sur l'idée d'*ordre civil*. Enfin, la nouvelle typologie de conflit trouve un point d'intrication gouvernementale dans l'établissement d'une *problématique* fondatrice d'un discours et d'un prolongement ultérieur dans l'imaginaire collectif -Castoriadis- et de la représentativité collective -Durkheim-, ce qui fonde la légitimation et délégitimation des pratiques gouvernementales et délégitime toute forme de mouvement d'insurrection sociale.

---

5 Le droit est un ordre qui interdit l'usage de la force en général, mais l'autorise à titre de sanction devant être exécutée par des individus déterminés, dans de circonstances exceptionnelles. (*Ibid.* : 73)

## 1. L'émergence d'un nouveau « paradigme » du conflit au XXème siècle

La guerre de *tous contre tous* (war of all against all) n'a jamais été pour Hobbes un terrain de bataille meurtrier absolu, mais elle est comprise comme la fixation d'un champ stratégique des représentations et des volontés. Ainsi, l'état nature n'a pas été un moment historique présocial où chaque individu luttait quotidiennement pour survivre : il s'agit de la mise en scène d'un champ des représentations. Pour le dire autrement, ce qui fonde l'État n'est pas précisément une guerre perpétuelle mais surtout un *état de guerre* où, d'après la lecture de Foucault sur Hobbes, la peur est celle qui constitue le fondement et la caractérisation première de l'*état de guerre* et non pas de *la guerre*, ce qui permet de vivre dans « une diplomatie de rivalités naturellement égalitaires » (Foucault, 1997 :40) : c'est-à-dire que nous vivons dans l'*état de guerre* et non pas dans *la guerre*.

La représentativité dont Foucault parle par rapport à l'*état de guerre* s'exprime par une situation absente de cadavres et de sang, mais caractérisée par trois séries d'éléments :

« premièrement, des représentations calculées (je me représente la force de l'autre, je me représente que l'autre se représente ma force, etc.) ; deuxièmement, des manifestations emphatiques et marquées de la volonté (on veut apparaître qu'on veut la guerre, on montre qu'on ne renonce pas à la guerre) ; troisièmement, on utilise des tactiques d'intimidation entrecroisées (je redoute tellement de faire la guerre que je ne serai tranquille que si tu redoutes la guerre au moins autant que moi et même, dans la mesure du possible, un peu plus) » (Ibid. : 79).

La guerre au sens contemporain (Desportes et Smith) et le conflit au sens « hybride » (Lazzarato et Alliez) se conçoivent parfaitement dans le cadre de cette représentativité. Le dépassement du paradigme de la guerre industrielle clausewitzienne, après la seconde moitié du XXème siècle, par la guerre au sein des populations représente à son tour le dépassement de la séquence « paix-crise-guerre-solution »<sup>6</sup> (R. Smith : 2007 : 368) par l'*illimitation* du conflit.

Historiquement parlant et dans un premier instant, la guerre industrielle interétatique constituait le « paradigme de la guerre »<sup>7</sup> : deux armées du même type s'envisageaient dans la campagne tandis que les villes constituaient « l'arrière par opposition au front » (Desportes, 2008 : 58). Le séquençage et la rupture entre « moment de paix » et « moment de guerre » constituaient des principes définitoires de la guerre au sens classique industriel : *la guerre comme continuation de la politique par d'autres moyens* au sens clausewitzien.

Par ailleurs, après la deuxième moitié du XXème siècle<sup>8</sup>, même si Carl Smitt avait déjà parlé dans *Théorie du partisan* (1962) d'une « révolution dans la doctrine de la guerre et de la politique » à partir de l'apparition des guérillas, contre les envahisseurs étrangers en Espagne, entre 1808 et 1813, la guerre et le conflit vont connaître un nouvel encadrement méthodologique, conceptuel et pragmatique qui déplace progressivement l'épicentre de la

6 La séquence « paix-crise-guerre-solution » du paradigme de la guerre industrielle, dans laquelle l'action militaire constituait le facteur décisif, en sort complètement modifiée. Dans la guerre au sein de la population, « il n'y a pas de séquence prédéfinie mais plutôt un passage continu » (*Op. Cit.*, Smith R, 2007 : 368)

7 Je ne l'utilise pas dans ce sens [accrocheur de modèle], mais plutôt à la manière de Kuhn, « comme un concept scientifique universellement reconnu qui, pour un certain temps, donne à une communauté de professionnels des modélisations de problèmes et des solutions ». Le paradigme de la guerre industrielle entre États a été, en son temps, d'une grande utilité pour les politiques et les militaires mais, aujourd'hui, c'est le paradigme de la guerre au sein des populations qui doit être utilisé. (*Op. Cit.*, Smith R, 2007 : 3).

8 « En ce qui concerne la guerre, le changement actuel de paradigme a commencé en 1945 ». *Ibid.* : 2.

campagne vers les villes et qui renverse la formule clausewitzienne pour la formule foucauldienne de *la politique comme continuation de la guerre par d'autres moyens*.

La force devient un instrument gouvernemental dans la gestion de la population, d'où le titre de l'ouvrage du Général Rupert Smith *L'Utilité de la force. L'art de la guerre aujourd'hui*. Il s'agit désormais des guerres et des conflits « irréguliers » au sein des populations, compris plutôt comme le dépassement des anciennes séquences qui déterminaient les points limitrophes entre « moment de paix » et « moment de guerre », ce qui constitue une « ère de conflits persistants amenant à privilégier les opérations de stabilisation » (Alliez., Lazzarato, 2016 : 352).

De même que les théoriciens du droit naturel parlaient de la « guerre mixte » ou Clausewitz parle métaphoriquement de la guerre comme un « caméléon qui change de nature à chaque engagement », il faut parler de la guerre et du conflit « hybride » comme le nouveau paradigme en ce qui concerne leur doctrine. Le cadre comparatif résume ci-après le contraste entre la guerre au sens industriel interétatique et la guerre probable, contemporaine, au sein des populations :

	<b>Guerre industrielle</b>	<b>Guerre au sein de la population</b>
Séquence	« Paix, crise, guerre, résolution du conflit »	Variables : perpétuel chevauchement de confrontations et de conflits.
But	Victoire totale	La paix n'est forcément ni le point de départ, ni l'aboutissement de la crise
Moyen	L'action militaire	D'autres voies que la confrontation
Objectifs	États	Insaisissables : des individus et des sociétés

Tableau 1<sup>9</sup>

« La guerre probable » entraîne « l'adversaire probable », ce qui configure une extrapolation généralisée sans frontière et qui légitime en même temps une indifférenciation du « front » et de « l'ennemi ». Cela permet la mise en place d'une distinction définie et une indistinction étendue de l'ennemi, ce qui configure un caractère de « potentialité criminelle » dans n'importe qui au cœur de la société. C'est-à-dire, déconstruction des anciennes divisions radicales du « criminel/citoyen exemplaire » pour la « potentialisation » indiscriminée des sujets compris comme « l'ennemi public potentiel ». Il s'agit d'un élément émergent dans la gouvernementalité, dans le cadre de l'ordre civil.

Finalement, sur ce point, se pose la distinction entre le conflit comme une possibilité et le conflit effectif : au-delà de l'ancienne idée du conflit, comme mécanisme d'imposition et de destruction d'une partie sur l'autre, entendu comme conflit radical, le conflit depuis le XXe siècle et tout au long du XXIe est devenu un mécanisme de rapport de force. C'est-à-dire que le conflit –même sa « possibilité » d'apparition- constitue une plateforme dans la gestion gouvernementale d'une population.

9 SMITH, Rupert. *L'Utilité de la force. L'art de la guerre aujourd'hui*. ECONOMICA. Paris, 2007.

## 2. La Colombie : entre le conflit armé historique des guérillas et la pluralité des conflits au sein de la population

Guerre ou conflit ? Guerre de faible intensité ou conflit armé ? Guerre de guérillas comprise comme guerre civile ou guerre d'une institution particulière contre l'État ? Guerre du peuple colombien contre l'ordre étatique gouvernant ? Est-ce que toute forme de violence historique en Colombie en est réduite à l'antagonisme Etat/guérilla et à quel point ? Par contre, à quel point toute forme de violence sociale n'est-elle pas réductible à cet antagonisme « historique » ?

Le « conflit armé » interne en Colombie compris comme le conflit entre les guérillas et l'État a été défini comme un « conflit asymétrique de faible intensité », alors qu'il ne s'agit pas du tout d'une guerre au sens classique de l'affrontement entre deux armées régulières. De l'avis de Rupert Smith, se contenter d'appeler ces guerres « asymétriques », c'est en fait refuser simplement d'admettre le changement de paradigme. De tout temps, l'« art » de la guerre a consisté à réaliser une asymétrie vis-à-vis de l'adversaire. (R. Smith : 2007 : 259)

Par ailleurs, dans l'analyse de l'histoire du conflit en Colombie, élaborée par Daniel Pécaut, le sociologue propose la notion de « guerre contre la société »<sup>10</sup>. En effet, les enlèvements des civils, la violence sur la population, les déplacements internes des paysans en raison de la lutte pour le contrôle des territoires, ainsi que les exécutions extrajudiciaires des paysans accomplies par la force militaire colombienne, et finalement, l'éloignement progressif en ce qui concerne la représentativité sociale, par les forces de l'État et les guérillas, constituent les facteurs qui définissent un conflit composé de trois variables : l'État, la guérilla et la population.

Il ne s'agit pas non plus d'une guerre civile, car depuis l'émergence de la guérilla FARC, dans les années soixante-dix, comme réponse d'un groupe de paysans à la période de *La Violence*, la lutte émergente était la réponse contre l'absence de présence impartiale étatique au secteur rural de la population sur les noyaux des paysans (*Ibid.* :12). De plus, la question de la représentativité sociale et la lutte pour le changement systémique constituent deux éléments relégués par la lutte dans le cadre de l'appropriation des territoires et par la primauté des objectifs militaires (*Ibid.* :13).

Ainsi, le cas de la Colombie représente ce que Jean-Louis Dufour dans son livre *Les vraies guerres*, exprime comme des conflits mixtes<sup>11</sup>. En effet, dans son schéma définitoire des conflits contemporains, il parle des Conflits de Faible Intensité (*low intensity conflicts*) définis comme les conflits rapportés à l'insurrection, la guérilla, le terrorisme, la drogue, etc., dans le cadre des affrontements internes.

Au fond, la guérilla constitue une armée irrégulière surgie au sein de la population qui se caractérise par les principes d'irrégularité, le haut degré de mobilité de combat actif et d'intensité, l'engagement politique, et finalement, par son caractère « tellurique ». Le problème que pose l'introduction de la guérilla comme nouvel acteur de la guerre c'est, en premier lieu, le problème de la représentation de la population, et après, celui de l'identification de l'ennemi réel, c'est-à-dire la caractérisation de l'ennemi réel, comme l'ennemi absolu (Schmitt, 1962 : 299).

L'engagement politique a permis de promouvoir la consolidation interne et historique de la guérilla, ainsi que son institutionnalisation progressive : elle a configuré un système de recrutement, de financement, une technification au niveau des tactiques militaires et d'équipement ; dans certains cas, elle a conduit à l'instauration de partis politiques. C'est ainsi que l'affrontement de guérillas est devenu une constante dans certaines sociétés, ce qui a permis de repenser et de reconfigurer les principes gouvernementaux, en prenant le conflit armé comme l'affaire politique, par excellence. C'est ce qu'exprime Schmitt

---

10 Pécaut D. *Guerra contra la sociedad*, Editorial Planeta Colombiana, Bogotá, 2001.

11 Dufour J.L. *Des vraies guerres. Le monde depuis 1945*. La manufacture, Lyon, 1990 : 20.

lorsqu'il manifeste que « l'irrégularité du partisan demeure tributaire du sens et du contenu d'un système régulier concret » (*Ibid.*, : 302)

### 3. De l'hybridation du conflit à l'hybridation de la gouvernamentalité : l'émergence de l' « État hybride » et l'exemple de la Colombie

« Comment le droit et l'ordre juridico-politique n'arrivent plus à masquer l'exercice du pouvoir autrement que sous la forme d'une menace de guerre qui pèserait sur l'ensemble de la société ? Comment le régime de souveraineté se légitime-t-il par le rappel incessant de ce récit originel de défense de la société ? » (Groulx, 2015 : 77).

La gouvernamentalité du conflit fait référence à la construction d'un discours sur les « besoins sociaux » et à la mise en scène d'une *problématique stratégique* qui fonde le régime gouvernemental. Le premier objectif se trouve dans le principe d'*ordre civil*, entendu comme la priorisation de la « sécurité », laquelle, en même temps, est comprise comme la prévention de la violence et de la « guerre probable ». Il ne s'agit pas, alors, de l'accomplissement étatique des droits fondamentaux, mais plutôt de la reformulation du principe de *bien-être*, par le renforcement de la force publique. Ainsi, ce qu'on appelle le « processus d'hybridation étatique » correspond à la construction d'un discours gouvernemental du conflit armé et de la guerre probable où les droits fondamentaux individuels font partie des enjeux stratégiques entre l'État de droit et l'état d'exception.

Ainsi, le conflit devient une variable continue dans l'utilisation de la politique comme calcul des rapports de force, c'est-à-dire qu'il s'agit de l'utilisation tactique du conflit dans la lutte politique. En effet, la politique comme processus d'actualisation du rapport de souveraineté par le biais juridique et démocratique et géré par la gouvernamentalité, ne peut être séparable des pratiques sociales.

Au fond, l'entreprise qui consiste à établir une maîtrise théorique du sens de l'action politique, nous amène, de l'avis de Foucault, à l'analyse des rapports sociaux : « il ne faut pas parler de l'État comme d'une chose distincte des rapports qui existent entre la population, le gouvernement et le régime de pouvoir qui les caractérise » (*Ibid.*, 82). Pour le dire autrement, l'analyse théorique du rapport de souveraineté, dans le cadre du sens de l'action politique, entraîne l'analyse de la configuration des rapports sociaux, rapportés aux régimes discursifs, tout en renversant la perspective dite « verticaliste » de l'imposition arbitraire étatique d'une idéologie, par la perspective dite « horizontaliste » des noyaux sociaux, définis par des régimes de véridiction.

Chaque époque entraîne une *problématisation* (*Ibid.* :79) qui fonde les principes stratégiques de la gouvernamentalité : à savoir « désignation des stratégies disponibles pour l'organisation rationnelle de la société » plutôt qu'une affaire de classe ou de régime gouvernemental (*Ibid.* : 78). Ainsi, la gouvernamentalité annonce la configuration et la mise en place d'un système de relations sociales rapporté à la *raison d'État*.

S'agit-il, alors, d'une négation du conflit comme ensemble d'événements et comme réalité militaire ? Pas du tout, il est question plutôt de l'établissement d'un ordre social rapporté au conflit ; de l'extrapolation et la généralisation de l'affrontement d'une forme particulière de conflit, vers tout un modèle de gestion gouvernementale ; de l'annulation conséquent des autres formes de conflits au sein de la population ; de la hiérarchisation gouvernementale des *problématisations* qui légitime la violation et l'instrumentalisation de certains droits fondamentaux. C'est là où l'on trouve le point d'intrication, en termes juridiques, entre l'État de droit et l'état d'exception.

En conséquence, l'hybridation étatique comprise à partir de la consolidation d'une gouvernamentalité du conflit armé, entraîne la mise en scène d'une *crise de légitimité* : dans le contexte d'un conflit compris, non pas comme la chaîne d'événements meurtriers

dans le cadre d'une séquence Paix-Crise-Conflict-Résolution et déterminé par l'imposition et l'anéantissement d'une partie sur l'autre, mais plutôt comme la dialectique de l'imprévisibilité des attaques et de la criminalité « probable », dans le cadre d'une séquence indéfinie rapportée à la mobilité permanente des acteurs armés, tout cela implique l'élargissement et la défiguration du principe de légitimité, au sens juridico-politique.

Face à la question « Sur la base de quels critères ou sous quelles *limites juridiques* ou *normatives* pourrions-nous justifier l'emploi de *tous* les moyens disponibles afin de *prévenir* un attentat meurtrier ? » (*Ibid.*, 70), la notion d'*exceptionnalité* perd ou modifie son sens, au moment où les conditions de possibilité qui la caractérisent deviennent une « régularité quotidienne », notamment dans le cas du *conflit* et de la *guerre* compris dans le sens *hybride* contemporain ; il s'agit d'une guerre stratégique où le « champ de bataille » se trouve au milieu de la population, et toujours dans le sens stratégique de la *guerre probable* (Desportes, 2008) au-delà d'une vraie « quotidienneté de violence sanglante ». C'est ainsi que l'on parle « d'*exceptionnalisme* post-juridique » (Groulx, 2015 : 70) en dépassant les critères traditionnels des mesures *ad hoc*, dans une situation d'urgence légitimatrice, ce qui constitue le renversement des critères d'*exceptionnalité*, en même temps que la déconstruction des critères de légitimité.

Pourquoi faut-il parler d'« État hybride » au lieu de parler de « l'état d'exception permanent » selon Agamben ? L'État hybride fait référence, en effet, à la manière dont l'État de droit met en œuvre certains éléments de priorisation de l'*ordre* –principe tout-à-fait rapporté à l'état d'exception- mais dans un contexte de participation et d'emploi des pratiques démocratiques. En effet, et pour le dire autrement, il s'agit, non pas seulement d'un *décisionisme* imposé, mais de la construction d'un *consensus social* qui affirme l'affaiblissement des droits particuliers et la reconfiguration des pratiques quotidiennes, mais tout en laissant un cadre particulier de « libertés de participation démocratiques », ce qui préserve le « système de participation représentative ». L'idée d'« état d'exception » trouvera une nouvelle particularisation dans la configuration du conflit contemporain qui s'éloignera de la nouvelle caractérisation de l'État de droit.

Il existe un rapport particularisé entre l'État hybride et la société civile : la société établit un consensus qui légitime « démocratiquement » la mise en œuvre des mesures sécuritaires dans les villes. Cela s'exprime par l'intrication du *conflit hybride* dans l'imaginaire collectif et politique<sup>12</sup>, ce qui se traduit dans le processus de représentation collective<sup>13</sup>, dans la mesure où la manière dont « la société est conçue détermine sa manière d'être perçue ». Ainsi, le processus de construction du consensus - la fabrication du consentement chez Chomsky - est rapporté à la discursivité gouvernementale, ce qui (re)établit un régime, et finalement, reconfigure les bases dans le modèle d'État.

L'imaginaire constitue la « création incessante et essentiellement indéterminée » (Castoriadis, 1975 :7) qui configure les modes d'articulation des individus dans l'ensemble social et qui détermine, en même temps, leurs modes de représentation des réalités et des phénomènes sociaux. Il s'agit, en effet, d'un processus de signification de processus historiques et politiques<sup>14</sup> qui, selon Castoriadis, est défini comme « ce structurant originaire, ce signifié-signifiant central, source de ce qui se donne chaque fois comme sens, indiscutable et indiscuté, support des articulations et des distinctions de ce qui importe et de ce qui n'importe pas » (*Ibid.* : 203)

Dans le cas colombien, la construction et réactualisation d'une représentation collective traversée par l'idée du conflit historique dépasse même l'actualité sociale et la cessation actuelle des actes militaires entre les forces de l'État et la guérilla. En effet, l'indistinction socio-gouvernementale entre les conflits sociaux internes (au pluriel) et le conflit historique (au singulier) constitue le point de départ d'un régime gouvernemental en

12 Castoriadis, C., *L'Institution imaginaire de la Société*, 5<sup>e</sup> édit. Seuil, Paris, 1975.

13 Durkheim Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Le livre de poche, 1991.

14 Davila, R. *L'imaginaire politique vénézuélien*. Éditions L'Harmattan. Paris, 1995 : 81.

même temps qu'il configure la source d'impossibilité de la reconstruction de la représentativité collective, en dehors des idées de la guerre et des conflits.

Les catégories et groupes sociaux sont les résultantes d'élaborations socio-cognitives et du processus de réidentification sociale, à partir de la gouvernementalité du conflit, dont le résultat est la mise en scène des particularisations sociales, entendues comme classes et groupes. Autrement dit, la (re)configuration des identités socio-économiques, traversées par l'idée de conflit, conduit à l'établissement d'une moralité spécifique, face aux évènements de violence, de gestion gouvernementale, des phénomènes sociaux. Le dynamisme social répond à l'intériorisation de l'imaginaire collectif qui fonde la représentation collective et se matérialise politiquement dans, par exemple, la rénovation démocratique d'un régime gouvernemental, compris comme la succession de mandats présidentiels.

#### 4. Le modèle de la « sécurité démocratique » : les faux positifs, la banalisation paramilitaire, centralisation de l'exécutif et mesurage de la performance gouvernementale, par les résultats militaro-policiers

Le modèle de la « sécurité démocratique », consolidé après 2002, matérialise l'emplacement d'un régime gouvernemental déterminé par la « politique du conflit armé » contre la guérilla. La priorisation du conflit militaire développé dans les zones rurales a permis la graduation de l'ensemble des *problématiques sociales*, comprises comme « besoins sociaux », ce qui fonde la matérialisation d'un discours légitimateur des pratiques gouvernementales.

Cette graduation permet la dévalorisation et l'instrumentalisation des droits fondamentaux exprimés dans le cas de la sécurité sociale tels que l'éducation, la santé, les conditions du travail, la retraite, entre autres. Autrement dit, le passage du précepte gouvernemental de *bien-être* rapporté à l'idée de la sécurité sociale et la biopolitique vers le précepte de *l'ordre civil fondée sur » la prévention » et « l'apaisement »* de la violence devient le *principia* gouvernemental.

Le dépassement et l'instrumentalisation gouvernementale des droits fondamentaux, via les institutions étatiques, deviennent évidents au moment d'effectuer la violation du premier droit constitutionnel : le droit à la vie. C'est le cas de l'exécution extrajudiciaire des paysans colombiens, par les forces militaires colombiennes. Il s'agit d'un évènement reconnu sous l'euphémisme des « faux positifs », dans le but d'améliorer les résultats des brigades de combat et de démontrer la progression du pourcentage des morts au combat, dans le camp des guérilleros. En effet, il s'agit de pratiques militaires fréquentes après la « résolution 029 » du 2004 qui concède des bonifications économiques pour les militaires et des brigades qui rapportent des morts des guérilleros au combat.

La réduction et limitation des droits, par la mise en place du modèle de sécurité démocratique est citée par Daniel Pécaut de la manière suivante :

1. Mise en place des réseaux de coopération et conformation des unités de soldats paysans.
2. Mise en place d'un Statut de sécurité
3. Impunité étendue
4. Tolérance des forces armées face aux auto-défenses paramilitaires (Pécaut, 2001 : 18)

## Conclusion

Comment le mode de gestion de la population, compris comme Gouvernementalité a donné un sens au conflit ? Cela constitue la question fondamentale, à partir de laquelle on

doit comprendre la configuration des pratiques gouvernementales, où il existe un ennemi établi et qui se consolide historiquement et de façon progressive. La menace latente des « ennemis potentiels » au cœur de la société civile et l'organisation institutionnel d'un ennemi comme les guérillas permet de reconfiguration des systèmes : judiciaire et pénale, économique, militaire, policière, entre autres.

Pour résumer, le conflit configure un système et un mode de rapport social en Colombie : la société entraîne un rapport spécifique au (1) conflit armé historique des guérillas et (2) aux formes de violence diversifiées dans les villes. Cependant, au cœur de la société, il existe des lignes de fragmentation et de division sociale qui déterminent un rapport spécifique face au (1) conflit historique et (2) aux formes de violences criminelles. Pour le dire autrement, la façon dont le recrutement des forces se déroule, l'espérance de vie, les formes de violences, l'insertion et désertion éducative, la permissivité des pratiques violentes étatiques et intrasociales de rapportent au statu quo du conflit

La polarisation émergente entre la partie de la population pour la paix et la partie contre est la matérialisation ultime de deux discours : un discours plus proche du modèle de la « sécurité démocratique », et l'autre à « la continuité de la guerre par d'autres moyens ». Au fond, il s'agit de deux *régimes gouvernementaux*, deux modes de gestion de la société civile, fondés sur deux formes de *problématisations*.

Finalement, le conflit est conçu comme l'état de tension antagonique qui entraîne des différents moyens d'affrontement, que ce soit par les biais de la violence armé, que ce soit par les biais de la dialectique, que ce soit par les deux. Au-delà de la vision qui pose le conflit comme l'expression des impulsions humaines (Simmels, 1992 : 38), le conflit a servi à l'établissement et la systématisation des rapports de force politique et sociaux. En effet, à l'ère de la programmation politique et des modes de gouvernance multiples, l'idée d'un antagonisme constitue une plateforme discursive idéale.

Les enjeux de la construction d'un discours historique qui réaffirme cet antagonisme, en plus de l'établissement d'un modèle gouvernemental, constituent les deux éléments qui permettront à la fin d'établir un rapport socio-politique du conflit. Néanmoins et tout au fond, ce qui se problématise est la figure de l'État de droit, dans le sens où le principe de défense et d'assurance des libertés –welfare state- est remplacé par les principes sécuritaires de l'ordre civil –security state-, ce qui implique que les frontières entre l'État de droit et l'état d'exception s'effacent et deviennent ambiguës.

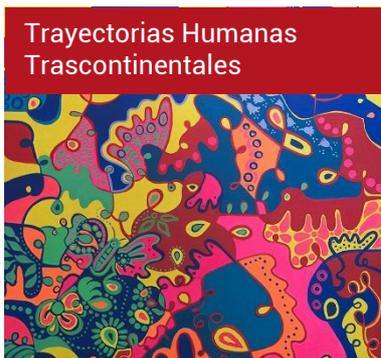
La gouvernementalisation de l'État fait référence au processus où un mode de gestion particulier de la population qui est fondé sur une programmation, devient finalement la stratégie derrière la réactualisation du rapport de l'État et de l'institution étatique. Ainsi, la gouvernementalité restructure les institutions étatiques pour résoudre un problème qu'après -dans l'exemple de la Colombie- est réactualisé, et qui devient en même temps un mécanisme d'étatisation permanent. Cette restructuration a établi un schéma de rapports sociaux, ce qui se traduit par exemple dans le *modus vivendi* de la société civile.

Néanmoins, le problème que pose le programmation gouvernemental est la question sur la définition institutionnelle de l'État, autrement dit, l'ambiguïté dans les principes dirigeants, le point d'ambiguïté entre l'État de droit et l'état d'exception, ce qui devient source et mécanisme de légitimation des pratiques gouvernementales.

## Références

- Agamben, G. (2015). *La guerre civile. Pour une théorie politique de la stasis*. Paris, Points collections, Points Essais
- Alliez, E., Lazzarato, M. (2016). *Guerres et capital*. Paris, Éditions Amsterdam
- Castoriadis, C. (1975). *L'Institution imaginaire de la Société*. Paris, Ed. Seuil
- Dávila, A. (1998). *El juego del poder. Historia, armas y votos*. Bogotá, CEREC –Ediciones Uniandes

- Davila, R. (1995). *L'imaginaire politique vénézuélien*. Paris, Éditions L'Harmattan
- Desportes, V. (2007), *La guerre probable-penser autrement*, 2<sup>e</sup> Édition, Paris, Economica.
- Durkheim, E. (2008). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris, *Le livre de poche Economica*
- Foucault, M. (1997). « *Il faut défendre la société* » - Cours au collège de France (1976). Paris, *Gallimard Seuil* - Hautes études/Ehess
- \_\_\_\_\_ (2004). « *Sécurité, territoire, population* » - Cours au Collège de France (1977-1978). Paris, *Seuil/Gallimard*
- \_\_\_\_\_ (2004). « *Naissance de la biopolitique* » - Cours au Collège de France (1978-1979). Paris, *Seuil/Gallimard*
- \_\_\_\_\_ (2012). « *Du gouvernement des Vivants* » - Cours au Collège de France (1979-1980). Paris, *Seuil/Gallimard*
- \_\_\_\_\_ (1971). *L'ordre du discours*. Paris, *Gallimard*
- Grangé, N. (2009). *De la guerre civile*. Paris, *Armand Colin*
- Groulx, R. (2015). *Michel Foucault, la politique comme guerre continuée*. Paris, *L'harmattan*.
- Kelsen, H. (2010). *Théorie générale du droit et de l'État*. Paris, *LGDJ*
- Pécaut, D. (2012). « *Brouillage de l'opposition "ami-ennemi" et "banalisation" des pratiques d'atrocité. À propos des phénomènes récents de violence en Colombie* ». Paris, *Editions Eska-Problèmes d'Amérique Latine*
- \_\_\_\_\_ (2001). *Guerra contra la sociedad*. Bogotá, *Editorial Planeta Colombiana*
- \_\_\_\_\_ (2003). *Midiendo fuerzas. Balance del primer año del gobierno de Álvaro Uribe Vélez*. Bogotá, *Editorial Planeta*
- Schmitt, C. (1992). « *La Notion de politique* », dans *La Théorie du partisan*, trad. fr. Marie-Louise, Steinhauser. Paris, *Flammarion*
- Simmels, Georg. (1992) *Le conflit*. Paris, *Éditions de la Circé*
- Smith, R. (2007). *L'utilité de la force : l'art de la guerre aujourd'hui*. Paris, *Economica*



## Justice transitionnelle en Amérique latine : la commission historique des conflits et ses victimes et la négociation de paix en Colombie

**Alice Brites Osório de Oliveira**

Faculté de Droit et Sciences Économiques  
Réseau ALEC  
Université de Limoges, Limoges, France  
alice.brites-osorio-de-oliveira@unilim.fr

Il existe en Colombie, contrairement aux autres pays latino-américains qui ont connu de longues périodes de dictature militaire, un conflit armé qui dure depuis plus d'un demi-siècle contre les FARC-EP ; une guérilla dont l'origine et les revendications sont essentiellement rurales. Dans ce travail de recherche, nous étudierons la Commission Historique du Conflit et ses Victimes (CHCV – *Comisión Histórica del Conflicto y sus Víctimas*), instituée à la demande des FARC-EP et approuvée par le gouvernement, afin de présenter les points historiques du conflit. Notre article a surtout pour objet l'analyse du contenu du rapport final de la CHCV, une présentation des membres de cette commission et la réglementation de son travail.

Mots-clés : justice transitionnelle, FARC, commissions d'enquête

Unlike other Latin American countries, although Colombia has not been subjected to long periods of military dictatorship, there has been an armed conflict for more than half a century against the FARC-EP, a guerrilla group whose origins and claims are predominantly rural. In this research work, we will study the Historical Commission of Conflict and its Victims (*CHCV – Comisión Histórica del Conflicto y sus Víctimas*), established at the request of the FARC-EP and approved by the government in order to present the historical points of the conflict. The main purpose of this article is to analyze the contents of the final report of the CHCV, as well as a presentation of the members of this commission and the regulation of its research work.

Keywords: transitional justice, FARC, Committees of inquiry

## I. Introduction

À partir de la seconde moitié du XXe siècle, plusieurs commissions d'investigation ont été créées pour construire l'histoire des divers conflits armés internes. Leongómez et Cruz (CHCV, 20015 : 2) en comptent douze nationales et trois locales, sans compter « [...] certaines commissions extrajudiciaires pour les cas spécifiques, créés par des décisions gouvernementales », mais « [...] aucune d'elles n'a jamais eu le caractère d'une Commission Vérité »<sup>15</sup> (CHCV, 2015 : 2). En réalité, le nombre de commissions d'investigation en Colombie est considéré comme un « cas inédit dans le monde » et se justifie, en partie, par une sorte de confiance de la part du gouvernement colombien dans ce type d'organisation (Marín, 2014b).

En 2014, avec le consentement du gouvernement et des FARC, la Commission Historique du Conflit et ses Victimes (CHCV – *Comisión Histórica del Conflicto y sus Víctimas*) a été instituée afin de faire comprendre d'abord à la réunion de la Table de Conversations, l'histoire du conflit et ses résultats sur les victimes, à partir de plusieurs points de vue académiques. Aussi, nous interrogerons-nous sur la constitution de la CHCV et verrons-nous dans quelle mesure, elle diffère ou pas, des autres commissions d'investigation ? Quelles sont ses caractéristiques en ce qui concerne le contexte dans lequel elle a été fondée, ses normes de fonctionnement, son déroulement et ses résultats ? Au-delà de ces questions fondamentales, notre article prétend aussi analyser l'utilité du contenu des rapports pour la Commission de Vérité.

## II. La création et le fonctionnement de la CHCV

Selon le Communiqué Commun du 5 août 2014 (*Comunicado conjunto, La Habana, 2014*), qui établit la création de la CHCV, cette commission présente deux objectifs principaux : « [...] contribuer à la compréhension de la complexité du contexte historique du conflit interne » et « [...] fournir aux délégations des éléments dans la discussion sur les différents points de l'Accord Général, qui n'avaient pas encore été traités »<sup>16</sup>. Un objectif secondaire est mentionné postérieurement dans la rédaction de ce document : servir comme élément de base pour une future commission de vérité, en contribuant au processus de réconciliation.

La CHCV est destinée à orienter et à contribuer à la discussion du point 5 de l'Accord de Paix, qui concerne les Victimes. Selon le Communiqué Commun du 7 juin 2014, mentionné dans ce document (*Comunicado conjunto, La Habana, 2014*)

« [...] les parties décident de créer une commission historique du conflit et ses victimes composée par des experts, ce qui ne remplace pas le mécanisme pour établir totalement la vérité qui doit compter avec la participation de tous et en particulier des victimes »<sup>17</sup>

---

15 «[...] algunas comisiones extrajudiciales para casos específicos, creadas por decisiones gubernamentales, sin que ninguna de ellas haya tenido el carácter de una Comisión de la Verdad». Notre traduction. “Mesa de conversaciones para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera en Colombia”, *altocomisionadoparalapaz.gov.co*, disponible sur: <http://www.altocomisionadoparalapaz.gov.co/mesadeconversaciones/index.html>, consulté le 10/05/2017.

16 «[...] contribuir a la comprensión de la complejidad del contexto histórico del conflicto interno» et «[...] proveer insumos para las delegaciones en la discusión de los diferentes puntos del Acuerdo General que están pendientes». Notre traduction.

17 « [...] las partes deciden crear una comisión histórica del conflicto y sus víctimas conformada por expertos, que no sustituye el mecanismo para el esclarecimiento pleno de la verdad que debe contar con la participación de todos y en particular de las víctimas. ». Notre traduction. La participation des victimes ici mentionnée se réalise, entre autres moyens, à travers les commentaires en ligne, dans un espace virtuel de dialogues sur la paix.

Douze experts et deux rapporteurs ont été choisis par les parties, pour intégrer la Commission. Il s'agit notamment des membres de l'Académie, reconnus pour leurs recherches sur la violence en Colombie. De ce fait, leur connaissance est très variée et leurs approches différentes. Il faut aussi souligner que certains de ces commissaires ont déjà intégré d'autres commissions d'investigation. Les points principaux de leurs documents concernent les origines et les causes du conflit, les facteurs et les conditions de la durée du conflit et les principaux effets et impacts de celui-ci sur la population.

Dans ce but, le « Communiqué Commun » donne aux experts la liberté de travailler de façon indépendante, la possibilité d'écrire des rapports individuels ou collectifs et de délimiter l'espace temporel et les sources de leurs études s'ils ont un caractère académique et historique. Cette indépendance leur permet aussi de formuler leur propre « système de fonctionnement et méthodologie de travail »<sup>18</sup> (*Comunicado conjunto*, La Habana, 2014). Les membres de la commission, selon le règlement stipulé dans le communiqué, doivent s'abstenir de toute intervention médiatique et agir en totale discrétion pendant la période de rédaction et jusqu'à la publication officielle de leurs travaux.

Les rapports des membres serviront de contribution préalable aux discussions sur le processus de paix et réconciliation, sans jouer un caractère décisif sur aucun des aspects du procès. Par ailleurs, la réglementation du Communiqué Commun dispose que le Rapport Final contiendra le rapport de synthèse et les rapports individuels ou collectifs des experts.

Toutes les procédures de la CHCV durent 4 mois. Cela part de l'installation de la CHCV (le 21 août 2014) jusqu'à la présentation du Rapport Final qui devra être publié et largement diffusé. La CHCV est donc une commission dont la responsabilité est de présenter un matériel de base, historique, pour les discussions et la formulation de la partie de l'Accord de Paix qui concerne les victimes. Cependant, l'utilisation des rapports de cette commission est facultative pour la formulation de l'Accord de Paix et pour la Commission de Vérité.

### III. Les membres de la Commission

La CHCV est composée de douze experts qui s'engagent à élaborer et à présenter les rapports sur les trois points principaux établis par le « Communiqué Commun » du 5 août 2014, ainsi que de deux membres qui ont résumé le contenu des douze rapports. Les douze experts sont Alfredo Molano, Daniel Pécaut, Darío Fajardo, Francisco Gutierrez Sanín, Gustavo Duncan, Jairo estrada Álvarez, Javier Giraldo Moreno, Jorge Giraldo Ramírez, María Emma Wills, Renan Vega, Sergio de Zubiría et Vicente Torrijos. Les autres deux membres sont Víctor Manuel Moncayo Cruz et Eduardo Pizarro Leóngómez.

Parmi eux, certains ont déjà travaillé dans d'autres commissions d'enquête sur le conflit Colombien. C'est le cas, par exemple, de Pizarro et Fajardo qui ont participé à la Commission de 1987, et aussi de Pécaut et Wills qui faisaient partie du *Grupo de Memoria Histórica* (Groupe de Mémoire Historique).

La plupart des membres ont une formation académique en sciences politiques ou sociologie, à l'exception de Fajardo qui est professeur d'Histoire à l'Université Externado, à Bogota.

### IV. Les rapports produits

Pour présenter les rapports officiels produits par les membres de la CHCV, nous commencerons par un bref résumé du contenu de chacun, en identifiant, si possible, les principaux éléments apportés en ce qui concerne les trois exigences du « Communiqué Commun » du 5 Août 2014 : les origines et les causes du conflit ; ses facteurs principaux et les conditions qui ont contribué à son prolongement et les effets et impacts sur la

---

18 Selon le rapport : « La Comisión definirá su propio sistema de funcionamiento y metodología de trabajo. ». Notre traduction.

population. La plupart des rapports présentent clairement les trois principaux points d'analyse. Toutefois, dans certains cas, la division n'est pas très définie, dans la mesure où chaque expert a disposé d'une totale liberté en ce qui concerne la rédaction et la présentation de son travail de recherche. Dans notre article, les rapports seront présentés selon l'ordre du plan du document final de la CHCV.

Le premier rapport est donc celui de Sergio de Zubiría. Cet expert met en évidence les causes politiques et culturelles. Il divise le conflit en trois étapes (la première de 1929/30 à 1957/58, la deuxième de 1958/62 à 1989/91 et la troisième de 1992 à 2012/14) en analysant chacune de ces trois périodes, selon deux critères principaux : les situations d'instabilité sociale et les moments critiques qui montrent les difficultés ou transactions politiques importantes (CHCV, 2015 : 198). Sur les origines du conflit, Zubiría signale la période comprise entre 1929-1930 et 1957-1958 comme étant sa genèse. Il souligne ensuite quatre autres facteurs déclencheurs du conflit : l'absence de solution au problème agraire ; l'échec de l'État dans la prévention et la résolution des conflits ; le recul de l'État, source de problèmes dans la réglementation de la vie sociale ; l'utilisation de pratiques de justice privées et la formation d'armées irrégulières ; enfin, la participation négative des élites dans le déroulement du conflit. Selon l'expert, la croissante consolidation d'une culture de politique de contre-insurrection et le renforcement des discours tendancieux sont des facteurs qui contribuent au prolongement du conflit. L'intensification de ces facteurs et de la « victimisation collective » (CHCV, 2015 : 198) ont pour effet, entre autres : l'établissement de la violence comme représentation politique et sociale, l'augmentation de l'autoritarisme, la dégradation des fondements moraux de l'action politique, la crise de légitimité du système politique et électoral, la non-légitimation de la justice et des forces armées, la négation de la démocratie sociale et politique, l'élimination des projets politiques alternatifs.

Gustavo Duncan constate, pour sa part, que les racines du conflit ne sont pas seulement dues aux inégalités sociales, mais à la fusion de ces inégalités avec la criminalité, notamment à travers les enlèvements et le trafic de drogue, c'est-à-dire à l'interaction entre exclusion sociale et les deux éléments de la criminalité cités ci-dessus. Selon lui, la délimitation des stratégies de guerre a pour but d'accéder aux recours dérivés de la criminalité, ce qui représente un facteur de prolongement du conflit. Les effets en sont la guerre d'insurrection et de contre-insurrection, la redéfinition des relations de pouvoir entre le centre et la périphérie par l'utilisation de la violence privée par les élites, et du trafic de drogue comme ressources légitimes pour défendre l'insurrection. Mais, pour la population, les raisons de la guerre n'ont représenté aucun changement positif en termes de résolution des problèmes originaux d'exclusion.

Le rapport de Jairo Estrada Álvarez repose principalement sur l'affirmation qu'en Colombie « la contre-insurrection et la subversion sont inhérentes à l'ordre social capitaliste dominant » (CHCV, 2015 :293)<sup>19</sup>. En conséquence, cela développe une révolte armée en raison des conditions historiques concrètes de la constitution et de la reproduction de l'ordre social. Selon l'auteur, cette situation tire son origine de la décennie de 1920, à partir d'un modèle capitaliste qui provoque une concentration extrême de la richesse et qui engendre une forte inégalité sociale. La conformation de ce système a généré une transformation de la réalité colombienne jusqu'aux années 1960. Pendant les années 1980, les réorientations d'un régime d'accumulation ont produit « l'hégémonie du capital financier, renforcé par le pouvoir latifundiste et des grands propriétaires fonciers, dans un contexte d'inclusion ouverte de l'économie colombienne dans l'économie capitaliste mondiale » (CHCV, 2015 : 305)<sup>20</sup>, ce qui contribue au renforcement de la politique économique inspirée par le néolibéralisme. Ainsi, les impacts du conflit sont également perçus à mesure que l'objectif principal de la violence repose sur la répression

---

19 « [...] Contrainsurgencia y subversión son inherentes al orden social capitalista imperante ». Notre traduction.

20 « la hegemonía del capital financiero, compartida con el reforzado poder latifundista y terrateniente, en un contexto de inserción abierta de la economía colombiana en la economía capitalista mundial ». Notre traduction.

et la destruction des « [...] expressions politiques, revendicatives et organisationnelles du domaine populaire » (CHCV, 2015 : 330)<sup>21</sup>, et contre les projets qui « représentaient une menace pour l'ordre social en vigueur ». L'auteur attribue les responsabilités des impacts du conflit principalement à l'État et au système de gouvernance utilisé pendant la guerre, puisque son pouvoir et son organisation prédominent dans la société.

Darío Fajardo, à son tour, comprend qu'au cours des années 1920 et 1930, le conflit subséquent aux manifestations dues à la mort de Gaitán a été influencé par les conflits de la violence d'État contre les groupes indigènes, paysans et ouvriers. Son rapport analyse le conflit selon la perspective du « [...] problème agraire, des conflits sociaux, économiques et politiques liés à l'accès et à l'utilisation des terres et territoires » (CHCV, 2015 : 354)<sup>22</sup>. Un gouvernement conservateur et le contrôle des propriétés rurales, ainsi qu'une période de recomposition économique et globale, après la seconde guerre mondiale, ont contribué à l'émergence d'un conflit armé qui perdure jusqu'à nos jours. La structuration de ces éléments et des problèmes agraires plus importants au XXe siècle commence à partir de la décennie de 1920 et continue pendant les deux décennies suivantes et repose, en partie, sur la promulgation de lois agraires qui ne résolvent en rien les problèmes dans ce domaine. Les raisons du prolongement du conflit sont divisées en trois facteurs principaux : les facteurs externes, comme l'insertion de la Colombie dans l'économie internationale du narcotrafic, l'influence des États-Unis et l'adoption du Plan Colombie ; les facteurs politiques et idéologiques, y compris le fort pouvoir exercé par les grands propriétaires fonciers et l'église catholique dans le pays ; le développement économique associé au trafic de drogue et les échanges du commerce international, qui ont conduit à la destruction de la production alimentaire et à l'affaiblissement de l'économie au milieu de la guerre. Les résultats présentés dans ce rapport montrent la croissance d'une main d'œuvre soumise au démantèlement des associations syndicales et à l'appauvrissement, soutenue par des secteurs majoritaires du pays. Fajardo explore également les effets néfastes de la guerre sur l'agriculture et l'environnement.

Javier Giraldo Moreno rédige son rapport à partir d'une compréhension du conflit dans la tradition juridique du « droit à la rébellion » (CHCV, 2015 : 408). Ainsi, l'auteur souligne que les origines de la légitimation du conflit se trouvent dans la dégradation des liens entre les citoyens ou des groupes de citoyens et l'État, dans une échelle qui devient dramatique, en raison de la non-utilisation prioritaire des ressources et du pouvoir de gestion étatiques visant à répondre aux besoins biologiques et de convivialité. L'expert affirme que le manque de justice dérive de l'impunité régnante et d'une dramatique corruption interne du pouvoir judiciaire. Selon lui (CHCV, 2015 : 413), les ruptures produites entre État et les citoyens sont toujours en étroite relation avec les devoirs essentiels de l'État.

« On peut violer le devoir de répondre aux besoins fondamentaux, [...] permettant que tout se règle par le libre marché, dont la dynamique intrinsèque régie par le profit est la sélectivité des utilisateurs pour une capacité salariale lucrative et l'exclusion du reste. On peut violer l'obligation de garantir les droits fondamentaux civils et politiques, [...] soit en limitant au moyen des lois et des normes les libertés d'expression, communication, information, association, participation et circulation, soit en stigmatisant les façons de penser et participer, en les soumettant à des systèmes de persécution et de répression contraires à tous les principes démocratiques » (CHCV, 2015 : 413).<sup>23</sup>

21 « [...] las expresiones políticas, reivindicativas y organizativas del campo popular ». Notre traduction.

22 « [...] la problemática agraria, de los conflictos [...] sociales, económicos y políticos relacionados con el acceso y el uso de la tierra y los territorios ». Notre traduction.

23 « Se puede incumplir el deber de proveer a las necesidades básicas, [...] dejando que todo se regule por la libertad de mercado, cuya dinámica intrínseca regida por el lucro es la selectividad de los usuarios por capacidad de pago lucrativo y exclusión del resto. Se puede incumplir el deber de garantizar los derechos civiles y políticos elementales, ya sea restringiendo mediante leyes y normas

Le déroulement du conflit met en avant la négligence de l'État face aux nécessités fondamentales d'une grande partie de la population, ce qui devient un facteur de prolongement de ce même conflit. Le modèle de « sécurité nationale », influencé par les États-Unis et adopté par le gouvernement colombien est aussi mentionné, pour démontrer comment l'État a permis l'engagement d'une grande partie de la population civile dans la guerre, à travers des structures paramilitaires et, protégé par les structures militaires et judiciaires, a violé les droits humains les plus élémentaires. Dans la partie concernant les impacts du conflit sur les victimes, Moreno aborde le rôle des médias qui incitent la population à la haine, occultant la vraie raison de la guerre, tandis que les acteurs du conflit défendent un statu quo « [...] antidémocratique et corrompu, injuste et d'exclusion, violent et cruel, caché derrière les constitutions, les lois et les institutions cosmétiques, ou derrière les propositions pour l'accès à la terre, la participation politique, la transparence des médias et une protection égalitaire » (CHCV, 2015 : 446).<sup>24</sup>

Jorge Giraldo Ramírez comprend, quant à lui, qu'il n'y a pas une caractéristique qui puisse être signalée comme « structurelle » ou « objective » pour marquer le début du conflit. Ce qu'il est possible d'affirmer c'est que le conflit a commencé par la volonté des groupes révolutionnaires qui ont défié le gouvernement et la société par la force des armes, et qui ont été imités, plus tard, par les trafiquants de drogue. Les éléments de prolongement du conflit présentés par Ramirez sont nombreux. On y trouve, entre autres, la faiblesse de l'État et l'inefficacité de nombreux gouvernements à identifier et à agir face aux situations critiques ; les deux plus grandes crises politiques dans l'histoire du pays, générées par les cartels de la drogue et stimulées par la corruption de la classe politique ; le caractère prédateur des associations, insensibles à l'opinion et à la souffrance du peuple ; le trafic de drogue, source de financement des armes ; les conditions sociales qui ont permis l'entrée de certaines armées privées, colombiennes, et l'enrôlement forcé ; et, enfin, l'utilisation, par l'insurrection, des négociations comme une stratégie dans la guerre. Selon l'auteur, ces éléments ont dévasté une grande partie du pays, converti 10 % de la population civile en victimes directes du conflit et ont sérieusement affecté les libertés civiles et les indicateurs de développement démocratique et humain.

Pour ce qui est des origines du conflit, Francisco Gutierrez Sanin présente quatre facteurs principaux. Le premier étant les héritages de la Violence où « le cycle exterminateur laisse une hypothèque », qui est aussi institutionnelle dans le sens où « littéralement des milliers de décrets » ont été délivrés et absorbés comme faisant « partie du fonctionnement quotidien de l'appareil de l'État » (CHCV, 2015 : 503). Ce premier facteur correspond, aussi, aux divers dommages causés aux victimes et aux sentiments de haine et de révolte qui en résultent. Le deuxième facteur est l'inégalité agraire créée par l'articulation politique entre les droits de propriété et l'expulsion (par la force, manipulation politique et juridique) des petits paysans de leurs terres, afin d'élargir les frontières des grandes propriétés foncières. Le troisième facteur fait référence aux exclusions institutionnelles des paysans sous le régime politique et le dernier facteur souligne la dynamique du système politique et la réouverture de l'accès à la prestation privée de la sécurité. Ces facteurs « [...] étaient non seulement des facteurs importants pro-conflit, mais ils se sont également combinés pour générer une séquence historique qui serait directement associée à notre chute dans une guerre civile » (CHCV, 2015 : 510).<sup>25</sup>

Par rapport aux facteurs de prolongement du conflit, Sanín présente l'aggravement et l'extension des dynamiques qui ont créé le conflit ; le trafic de drogue, la violence des

---

las libertades de expresión, comunicación, información, asociación, participación y circulación, ya sea estigmatizando formas de pensar y participar, sometiéndolas a sistemas de persecución y represión contrarios a todo principio democrático ». Notre traduction.

24 « [...] antidemocrático y corrupto, excluyente e injusto, violento y cruel, escondido tras constituciones, leyes e instituciones cosméticas, o bien propuestas de acceso a la tierra, de participación política, de transparencia mediática y de protección igualitaria ». Notre traduction.

25 « [...] no sólo fueron importantes factores pro-conflicto, sino que se combinaron para generar una secuencia histórica que estaría directamente asociada con nuestra caída en una guerra civil ». Notre traduction.

acteurs armés contre les civils, l'utilisation massive de la sécurité privée, et une articulation dense entre les acteurs légaux et illégaux au sein du système politique. Selon cet expert, la question du paramilitarisme est un facteur de continuité mais aussi un facteur de changement de la nature du conflit. La croissance du paramilitaire est soutenue, notamment, par les acteurs suivants : les élites rurales (légales et illégales) insubordonnées et les différents secteurs politiques dans le rôle d'acteurs locaux et les organisations nationales étatiques qui leur ont également fourni la structure et l'idéologie de leur formation (CHCV, 2015 : 518). Enfin, outre les conséquences pour les victimes du conflit (vols, déplacements, meurtres, enlèvements), l'auteur relève les impacts du conflit sur le système politique et l'aggravation de « [...] l'inégalité horizontale anti-paysanne »<sup>26</sup> (CHCV, 2015 : 537).

Alfredo Molano Bravo présente une vision différente des autres experts. Il met en évidence d'autres acteurs spécifiques du conflit, moins exploités dans les autres rapports. C'est le cas de Quintín Lame<sup>27</sup>, des *chulavitas*<sup>28</sup>, de l'église et des *pájaros*<sup>29</sup>. Le contenu de son rapport met en évidence les côtés politique et économique du conflit et de son contexte, vus plutôt, comme des actes de résistance de la population, face aux offensives belliqueuses. Selon son rapport, les origines et la permanence du conflit se fondent, à partir de la vision politique, sur la criminalisation, parfois accompagnée de répressions violentes contre les protestations populaires, face à l'exclusion économique ; le blocage de la part des politiciens, des tentatives de démocratisation des forces populaires ; la répression des luttes des indigènes et des paysans dans les régions de culture de café, sans oublier les répressions des membres du pouvoir contre les actions de l'opposition. En matière économique, les profits de l'agriculture légale sont concentrés entre les mains des groupes qui gèrent leur commercialisation ce qui, en conséquence, facilite la croissance de la culture de la coca. L'organisation de groupes armés privés, facilitée par le gouvernement, a polarisé l'opinion publique.

Le rapport de Daniel Pécaut traite des racines de l'émergence du conflit, notamment à partir de la décennie de 1930. C'est pendant cette époque que s'est produit un renforcement des réseaux partisans et un modèle libéral de développement, au lieu d'un renforcement de la partie centrale de l'État. Même si « [...] la prévalence des élites civiles sur l'institution militaire » (CHCV, 2015 : 605)<sup>30</sup> est un phénomène antérieur aux années 1930, c'est à partir de cette époque que les différences entre « [...] l'incorporation de la population aux partis traditionnels et l'adhésion des élites à un modèle libéral de développement » (CHCV, 2015 : 605)<sup>31</sup> s'accroissent. Ainsi, selon Pécaut les racines du conflit sont la privatisation des règlements sociaux et des réseaux de pouvoir ; l'inégalité dans les régions rurales et dans les périphéries, tant d'un point de vue économique que politique et, finalement, l'institutionnalisation des inégalités. Il y a aussi le fait que le parti communiste n'a pas pu organiser les mouvements populaires qui ont eu lieu après 1945, malgré son influence dans les secteurs ruraux et ouvriers (CHCV, 2015 : 611). L'une des raisons du prolongement du conflit, c'est la puissance des guérillas, grâce aux ressources économiques acquises et aussi aux nouvelles bases sociales rurales, de même qu'au

---

26 « [...] desigualdad horizontal anti-campesina. ». Notre traduction.

27 Manuel Quintín Lame (1180-1967), leader indigène, particulièrement impliqué dans les luttes agraires entre les années 1910 et 1960. Ses idées ont inspiré le Mouvement armé Quintín Lame, groupe armé des années 1980, mais aussi la rédaction de la Constitution colombienne de 1991, en ce qui concerne la reconnaissance des droits et territoires indigènes.

28 Bandes armées, d'origine conservatrice, qui existaient pendant les premières années de La Violence, initialement pour défendre le gouvernement conservateur du président Mariano Ospina Pérez.

29 *Pajaros*, assassins parrainés par les propriétaires fonciers ou les élites pour éliminer des opposants politiques libéraux, surtout pendant la décennie de 1950.

30 « [...] la prevalencia de las elites civiles sobre la institución militar ». Notre traduction.

31 « [...] incorporación de la población a los partidos tradicionales y la adhesión de las élites a un modelo liberal de desarrollo ». Notre traduction.

nouveau<sup>32</sup> contexte de corruption et aux paramilitaires. C'est spécialement à partir des années 1980 que le conflit acquiert ce que l'auteur appelle des facteurs de mutation, avec l'expansion du narcotrafic, en particulier. Pécaut commente :

« La plupart des analyses mentionnent ce facteur comme un parmi d'autres et sans le mettre au centre de la problématique, comme s'il risquait d'atténuer la nature politique du conflit armé, y compris même de soutenir la vision d'Alvaro Uribe selon laquelle le conflit se réduit à un phénomène massif de délinquance. Ou comme si cela signifiait justifier la « guerre contre la drogue » dont l'échec et les conséquences désastreuses sont connus. » (CHCV, 2015 : 626)<sup>33</sup>

Parmi les facteurs de permanence du conflit, il y a aussi, selon l'expert, une culture sociale violente, générée par le trafic de la drogue et renforcée par l'extermination de l'UP et l'offensive paramilitaire. Facteurs qui ont des conséquences graves sur la population civile : soumission par la peur, grand nombre de victimes - peut-être équivalent à celui des pires guerres civiles - et impuissance des mouvements sociaux autonomes. Pécaut conclut en affirmant que la guerre aggrave les inégalités et l'absence de citoyenneté en Colombie.

Vicente Torrijos, quant à lui, propose d'abord une définition du conflit :

« Depuis ses origines, le conflit irrégulier colombien peut être défini comme une situation sociale complexe où les antagonistes se sont battus simultanément pour obtenir le contrôle sur le même ensemble de ressources rares liées au pouvoir politique ». (CHCV, 2015 : 657)<sup>34</sup>

Ensuite, l'expert comprend que l'origine réelle du problème est la décision d'utiliser la force pour favoriser « [...] en politique, des pratiques effrayantes » (CHCV, 2015 : 658). Ainsi, les conflits ont commencé, selon lui, par la formation d'une faction subversive de pratiques violentes généralisées. D'autre part, l'État a eu également des « attitudes contradictoires » (CHCV, 2015 : 659) qui ont fini par faciliter la continuation de la subversion et ont laissé des « vides » de pouvoir, « micros » (en espagnol « microvacíos »), dans une structure nationale qui compte au moins cinq réalités régionales – géographiques et culturelles – différentes.

En conséquence, ces points faibles du pouvoir étatique ont créé des gestions et des opinions suscitant l'idée cyclique de la viabilité d'une « solution négociée » avec les guérillas qui, de leur côté, possèdent la force et l'intelligente stratégie pour savoir convertir ces expériences de négociation en une « accumulation de connaissances et une multiplication des demandes visant à co-gouverner le pays » (CHCV, 2015 : 659). Cette attitude ne reconnaît pas la violence (directe ou indirecte) en tant que méthode politique.

La Colombie maintient ainsi un modèle démocratique d'État, mais permet aussi la subsistance et la prolifération de points de « [...] dysfonctionnement qui, ajoutés aux perturbations soulevées par le terrorisme insurgent, ont tendance à perdurer [dans un cercle vicieux], de sorte qu'ils deviennent l'aliment de l'idolâtrie révolutionnaire ».

---

32 L'auteur présente l'irruption du trafic de drogue comme une nouvelle étape du conflit armé (CHCV, 2015 ; 626-632).

33 « La mayor parte de los análisis mencionan este factor pero como uno entre otros y sin ponerlo en el centro de la problemática, como si se corriera el riesgo de atenuar el carácter político del conflicto armado, incluso de apoyar la visión de Álvaro Uribe según la cual el conflicto se reduce a un fenómeno masivo de delincuencia. O como si esto significara justificar la "guerra contra las drogas" de la que se conoce el fracaso y las consecuencias desastrosas». Notre traduction.

34 « Desde sus inicios, el conflicto irregular colombiano puede definirse como una situación social compleja en que los antagonistas han pugnado simultáneamente por obtener el control sobre un mismo conjunto de recursos escasos relacionados con el poder político ». Notre traduction.

(CHCV, 2015 : 675)<sup>35</sup>. L'expert critique l'attention exagérée donnée au thème des victimes, étant donné que « [...] les processus de négociation avec les subversifs ont mis en relief le protagonisme rédemptoriste du persécuteur qui, dans ce scénario, devient, paradoxalement, l'agent catalyseur de la paix » (CHCV, 2015 : 681).<sup>36</sup>

Renan Vega étudie le conflit dans une dimension internationale et met en relief le rôle des États-Unis durant les cinquante dernières années et, notamment, les particularités des relations entre ces deux pays. Les États-Unis, selon Vega, sont les acteurs directs du conflit, à cause de leur « participation prolongée » (CHCV, 2015 : 699) à la guerre, dès le XXe siècle - participation toujours minimisée du fait d'actions occultes. En effet, la relation de la nation colombienne « irrégulière et asymétrique » de subordination et de dépendance avec les États-Unis se caractérise par « [...] l'intérêt particulier de la Colombie [qui] se considère représentée dans les services à un tiers (États-Unis) perçu comme doté d'une supériorité politique, économique, culturelle et morale » (CHCV, 2015 : 699).<sup>37</sup>

Les racines du conflit sont analysées, notamment dans les périodes qui vont de 1920 à 1940 et, à partir des années 1960, avec une interférence plus intense qui nourrit aussi la permanence du conflit. Selon le rapport, dès le début du XXe siècle, une contre-insurrection autochtone (CHCV, 2015 : 702) s'est construite, définie comme l'utilisation de divers types de mécanismes répressifs par les secteurs des classes dominantes, le bipartisme, les Forces Armées et l'État, avec pour objectif de réprimer les protestations sociales et d'annihiler les mouvements politiques de gauche. Cette contre-insurrection a émergé avant la formation des mouvements de guérilla (CHCV, 2015 : 703).

« La constitution à long terme d'un État de contre-insurrection provient de plusieurs craintes complémentaires des classes dirigeantes : peur du peuple, peur de la démocratie et peur de la révolution. Ces craintes sont nourries des stéréotypes des communistes vus comme des êtres malfaisants, barbares, sauvages et des ennemis de Dieu, de la patrie et de la loi, ferments de la haine anti-insurrectionnelle qui justifie à l'avance la violence exercée contre les « ennemis » tant par l'Etat que par les individus. Cette haine anti-insurrectionnelle se développe dans les années 1920 et se nourrit de la terreur suscitée par les protestations sociales déclenchées dans le pays depuis 1918. » (CHCV, 2015 : 603).<sup>38</sup>

Cette contre-insurrection autochtone s'allie à la contre-insurrection moderne<sup>39</sup> à partir de l'époque du Plan Colombia (1962-1999) qui, selon Vega, représente une doctrine de guerre

35 « [...] disfuncionalidad que, sumados a las perturbaciones suscitadas por el terrorismo insurgente, tienden a perdurar [en una especie de círculo vicioso], de tal forma que se convierten en nutrientes de la idolatría revolucionaria ». Notre traduction.

36 « [...] los procesos de negociación con los subversivos se ha centrado en el protagonismo redentorista del victimario que, en ese escenario, se convierte, paradójicamente, en agente catalizador de la paz ». Notre traduction.

37 « el interés particular de Colombia se considera representado en los servicios a un tercero (Estados Unidos), que se concibe como dotado de una superioridad política, económica, cultural y moral ». Notre traduction.

38 « La constitución en el largo plazo de un Estado contrainsurgente se origina en varios miedos complementarios de las clases dominantes: miedo al pueblo, miedo a la democracia y miedo a la revolución. Estos miedos se nutren con los estereotipos de los comunistas como malvados, bárbaros, salvajes y enemigos de Dios, la Patria y la Ley, que son el fermento del odio contrainsurgente que justifica de antemano la violencia que se ejerza contra esos «enemigos», tanto por el Estado como por particulares. Ese odio contrainsurgente se gesta en la década de 1920 y se alimenta del terror que suscitan las protestas sociales que se desencadenan en el país desde 1918». Notre traduction.

39 Doctrine qui émerge en France et qui, *a priori*, a systématisé les attaques contre les révoltes en Algérie et au Vietnam pendant l'impérialisme français. Selon l'auteur, cette doctrine emploie des méthodes de torture, utilisation de groupes paramilitaires, état d'urgence permanent, etc. (CHCV, 2015: 726-727).

totale : actions belliqueuses antiguérilla, guerre psychologique, création de groupes paramilitaires, etc. (CHCV, 2015 : 725). Selon l'expert, les effets de la contre-insurrection et du Terrorisme d'État, de même que l'intervention des États-Unis dans le conflit colombien sont, parmi d'autres, les assassinats, la création de réseaux d'espionnage et de persécution officielle, les actions des troupes américaines et des mercenaires, les attaques aériennes, les bombardements, le viol et le trafic sexuel réalisés par des fonctionnaires civils et militaires des États-Unis.

María Emma Wills accorde un caractère essentiellement politique à la « nouvelle-ancienne guerre » (CHCV, 2015 : 763) en Colombie. Son déroulement – en raison des interactions qui configurent un scénario politique –, s'est facilement transformé en un conflit national caractérisé par plusieurs « ruptures et transformations » (CHCV, 2015 : 764) dont les interactions reposent sur trois « nœuds » qui développent et alimentent la guerre. L'utilisation de l'expression « nœud » dans le contexte du conflit

« [...] met en évidence des problèmes qui répondent aux relations et aux interactions qui se tissent entre les acteurs et s'enchevêtrent, parfois de façon préméditée, parfois non. Il suggère également que même si les enchevêtrements n'ont pas toujours été prévus et planifiés, les solutions nécessitent un effort conscient et collectif, dans la mesure où les nœuds ne se délient pas « en tirant d'un seul côté » (CHCV, 2015 :765).<sup>40</sup>

Ainsi, le premier nœud traduit les faibles relations entre le système politique et les citoyens ruraux, car le conflit de terres n'est pas seulement un problème économique, mais aussi un problème de représentation et de reconnaissance politique. Le second nœud est lié à certaines institutions, surtout à la Force Publique (FP), qui luttent encore pour aboutir à l'impartialité et qui, à cause d'un manque d'autonomie face aux acteurs du conflit, sont devenues parties prenantes du cycle de violence politique. Finalement, l'abîme entre les sphères et l'agenda politique et l'agenda politique aux niveaux national, régional et local apportent des réponses contradictoires, principalement au niveau des institutions de l'État qui, par conséquent, deviennent plus faibles. Ces nœuds, après la décennie de 1980, s'articulent et se renforcent mutuellement et aggravent ainsi la violence de la guerre, surtout contre la population désarmée.

Au-delà des informations déjà mentionnées dans les autres rapports sur les victimes, Wills remarque que la société a souffert du grand affaiblissement de la démocratie, pendant les années de conflit. Dans son rapport, elle met en évidence la violence contre les femmes par les groupes armés, pendant la guerre, aussi bien contre celles faisant partie des guérillas, en charge des travaux domestiques, que contre celles qui étaient capturées et soumises à des tortures. (CHCV, 2015 : 744).

## V. Analyse de l'impact des rapports de la commission sur l'accord de paix

Même s'il s'agit d'une commission encore récente, dont la diffusion des rapports a été « très limitée » (Universidad Sergio Arboleda, 2015 : 6), la CHCV a reçu – notamment en Colombie – un nombre considérable de critiques avant et après la présentation des dits rapports - certaines émanant des commissaires eux-mêmes.

Ainsi, peu après la déclaration officielle de la création de la CHCV, Restrepo (2014) déclare qu'une commission d'intellectuels est inutile, puisque ses axes thématiques semblent

---

40 « Usarlo en el contexto de una guerra apunta entonces a señalar que los problemas responden a relaciones e interacciones que se tejen entre actores y se enredan, unas veces de manera premeditada pero en otras ocasiones no. También sugiere que, aunque los enredos no hayan sido siempre previstos y planeados, las soluciones sí requieren de un esfuerzo consciente y de conjunto, pues los nudos no se desatan "tirando de un solo cabo"». Notre traduction.

correspondre davantage à un projet de recherche de licence dont le contenu se trouve déjà largement exposé dans les ouvrages et les rapports précédents.

Marín (2014b), décrit la CHCV comme étant conçue, organisée et formée par un groupe de délégués des deux parties en conflit, mais ne couvrant pas tous les différents secteurs de la société, « [...] tels que les organisations et les associations de droits humains et, notamment, les femmes »<sup>41</sup>.

Peu après la publication du contenu final de la CHCV, Valencia (2015) affirme que le but d'une telle commission consiste à éclairer les principaux points relatifs au débat sur le conflit à travers un texte final commun. Or,

« [...] tous les commissaires se sont contentés de discuter des différents thèmes, en apportant leur point de vue spécifique sur la question, au lieu de se consacrer à clarifier de façon collective, ce qui constituait [...] le point essentiel de désaccord, à savoir, celui des responsabilités ». (Valencia, 2015)<sup>42</sup>

Selon lui, le rapport final n'a donné lieu à aucune discussion au niveau international dans la mesure où il ne contient rien (Valencia, 2015). En revanche, Benavides (2016 : 18) lui oppose la réponse de Gustavo Duncan, qui estime que Valencia confond la Commission historique avec le tribunal de l'histoire ; celle des FARC, qui soulignent qu'il ne faut pas minimiser le travail de la CHCV, celle de Molano, Wills, Duncan, Ramírez et Leongomez, tous membres de la Commission, qui considèrent qu'ils ont accompli la mission dont ils étaient chargés.

Arocha (2015), pour sa part, critique fortement les rapports qui omettent de mentionner l'étude réalisée sur les communautés afro-colombiennes, victimes de racisme.

Le secteur académique, quant à lui, donne un avis favorable au contenu des rapports, mais estime que les conclusions de la Commission n'ont pas été suffisamment diffusées, alors que le Communiqué Commun du 5 août 2014 qui instaure la CHCV en avait prévu une large diffusion. Aussi, l'Université Sergio Arboleda (2015) publie-t-elle, en 2015, une analyse, très positive, des rapports de quatre experts (Sanín, Ramírez, Duncan et Torrijos), tout en soulignant l'absence de publicité faite quant au contenu produit par la CHCV.

Malgré certaines critiques, peu constructives dans l'ensemble, la discussion générée à partir des rapports produits est un point positif dans cette étape de la gestion du conflit. D'une part parce qu'elle met en évidence de nombreuses lacunes et des points non traités, tel que celui d'un nombre trop restreint de femmes dans la composition de la commission (Zubiría, *Red de estudios en Memoria*, 2015 : 233) ou l'absence de thèmes relatifs au racisme et néo-racisme (Arocha....). D'autre part, toujours selon Zubiría (*Red de Estudios en Memoria*, 2015 : 232), parce que la Commission a permis aux intellectuels et universitaires de s'exprimer à un moment où la peur et la mort dominaient.

## VI. Contributions des rapports dans le cadre des négociations de paix et dans les discussions sur le conflit.

Les membres de la Commission ont respecté le délai fixé pour la présentation des études sur les trois axes thématiques proposés et ont présenté leur rapport final le 6 février 2015.

Le projet de l'Accord de Paix (Borrador Conjunto 5, 2015) mentionne, plusieurs fois dans son texte, l'utilisation des rapports de la CHCV, notamment au point 5 du projet, sur les Victimes, comme une « [...] contribution fondamentale pour les travaux de la Commission

---

41 « [...] como las organizaciones y colectivos de derechos humanos y, especialmente, las mujeres ». Notre traduction.

42 « [...] todos los comisionados se dedicaron a discurrir sobre estos temas, a fijar cada uno su punto de vista, a darle su matiz, en vez de concentrarse en esclarecer de manera colectiva el gran tema de diferencia [...], el de las responsabilidades. ». Notre traduction.

pour la Clarification de la Vérité, Convivialité et Non-répétition »<sup>43</sup>. D'ailleurs, la version finale de l'Accord de Paix réaffirme l'importance qu'a la CHCV dans la clarification des trois axes thématiques proposés, pour le travail d'une future Commission de Vérité :

« Au cours des discussions du point 5 « Victimes », la Commission Historique du Conflit et de ses Victimes a été instaurée. Elle propose d'importantes conclusions aux contenus divers et pluriels en rapport avec les origines et les causes multiples du conflit, les principaux facteurs et conditions qui ont facilité ou contribué à la permanence du conflit, les effets et les impacts les plus notoires du conflit sur la population, ce qui a été considéré comme une contribution essentielle aux travaux de la Commission pour la Clarification de la Vérité, Convivialité et Non-répétition. » (Acuerdo final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera, 2015).<sup>44</sup>

Marín et Pedraza (2015) soulignent par ailleurs que les rapports montrent « [...] la nécessité de penser à un avenir social autour d'un autre type de démocratie pour l'après-accord » (Marín J. J. ; Pedraza J. P. T., 2015 : 54), qu'ils peuvent aussi servir comme base aux débats sur la construction d'un nouveau cadre national démocratique où la violence armée ne se justifie pas et présentent une étude approfondie des enjeux relatifs aux problèmes d'occupation de terres pour le contrôle du territoire, la culture de la drogue, l'expansion du marché du pétrole ou de la palme, entre autres (Marín J. J. ; Pedraza J. P. T., 2015 : 55).

Zubiria (Red de estudios en memoria, 2015 : 233) souligne cinq points essentiels par rapport à des commissions similaires en Colombie : 1) la commission a produit ses travaux de recherche avant la fin du conflit, 2) la commission n'étant pas officielle, mais provenant d'un accord entre les parties, elle ne représentera pas « la mémoire des vainqueurs », 3) la commission se déroule pendant la négociation et a interféré dans la discussion pour la rédaction de l'Accord de Paix, 4) les rapports individuels ne perdent pas la « perspective de la totalité », 5) les rapports sont aussi un moyen d'inciter à la discussion.

En effet, la « pluralité » des 12 rapports garantit que la construction de l'histoire du conflit n'a pas un caractère unique, ni qu'il s'agit de la « mémoire des vainqueurs ». L'initiative des FARC et de l'État pour la construction des multiples histoires du conflit diffère ainsi d'une seule mémoire publique officielle, « forcément limitée », « [...] dans le cadre d'une société démocratique pluraliste » (Macaya Lizano, 2015 : 210).

## VII. Conclusion

La visibilité et popularité internationale des négociations de paix, dès 2012, ont peut-être influencé la création d'une commission d'historiens dont le but était de rédiger un rapport « validant » l'histoire du conflit. Si l'on lit les rapports de la CHCV, les uns après les autres, on observe, qu'en termes de responsabilités, la vision est différente. Or, le document final<sup>45</sup> présente une multiplicité de visions, de sorte qu'il n'y a pas un avis unanime en ce qui concerne la culpabilité des acteurs armés. Par ailleurs ce comité n'a pas donné une seule version officielle de l'histoire du conflit, mais a favorisé une large discussion entre tous les

---

43 « [...] insumo fundamental para el trabajo de la Comisión para el Esclarecimiento de la Verdad, la Convivencia y la No Repetición. ». Notre traduction.

44 « Durante el desarrollo de los debates del Punto 5 "Víctimas", se puso en marcha la Comisión Histórica del Conflicto y sus Víctimas, la cual arrojó importantes conclusiones de contenido diverso y plural en lo que concierne a los orígenes y las múltiples causas del conflicto, los principales factores y condiciones que han facilitado o contribuido a la persistencia del conflicto y los efectos e impactos más notorios del conflicto sobre la población, todo lo cual se ha considerado como insumo fundamental para el trabajo de la Comisión para el Esclarecimiento de la Verdad, la Convivencia y la No Repetición. ». Notre traduction.

45 L'ensemble des rapports constitue un rapport final de plus de 800 pages.

points de vue des experts, suscitant, comme cela a été indiqué précédemment, critiques et suggestions de la part des journaux et médias, forums de discussion et travaux académiques.

Nous considérons, à partir des sources étudiées, que les critères et demandes du Communiqué Commun ont été respectés et que le travail répond formellement aux propositions établies par les FARC et le gouvernement. Il est probablement difficile pour ceux qui doivent lire le document complet d'identifier rapidement les éléments principaux, mais la quantité d'informations fournies est notable.

Toutefois, dans la mesure où les rapports produits par la CHCV n'avaient pas pour objectif d'apporter des informations inédites, les documents utilisés sont principalement bibliographiques. Il n'y a eu aucune investigation *in loco*. Les experts ont cité nombre de travaux déjà publiés, ainsi que des rapports du GMH et autres documents similaires. Les documents officiels des guérillas, les communiqués officiels ou documents législatifs nationaux, ainsi que les déclarations ou communiqués des Forces Armées sont très peu mentionnés.

La construction de divers textes sur l'histoire de la violence en Colombie et les rapports de la CHCV sont indubitablement utiles dans le cadre de la création d'une future Commission de Vérité. En effet, la mémoire, facteur important dans les négociations et dans la consolidation de la paix, joue un rôle fondamental dans la résolution de ce conflit.

Enfin, l'accès de la population au contenu officiel produit par les commissions d'investigation (notamment le GMH et la CHCV) lui permet d'être informée sur son histoire, au cours des différentes époques du conflit armé. Cependant, il est important que la production des récits historiques soit reconnue dans la prise de décisions concernant la gestion du conflit et l'après conflit, d'autant que les experts n'ignoraient pas, depuis le début, que le rapport final pourrait servir pour la commission de vérité et réconciliation.

Toutefois, même si la plupart des rapports de la CHCV mentionnent les échecs des tentatives de paix, au long des cinquante années et plus du conflit, les travaux n'abordent pas suffisamment le rôle des dispositifs de transition comme facteurs d'échec des négociations et/ou comme partie des raisons du prolongement du conflit. En réalité, le thème de la justice transitionnelle est très peu analysé alors qu'il est essentiel aux travaux d'une commission de vérité et réconciliation en Colombie.

## Références

Acuerdo Final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera. La Havane, le 24/11/2016. disponible sur : <http://www.altocomisionadoparalapaz.gov.co/procesos-y-conversaciones/Documentos%20compartidos/24-11-2016NuevoAcuerdoFinal.pdf>, consulté le 10/09/2017.

Arocha, J. (16 février 2015). 'Sin coincidencias', apareció en pantalla. *El Espectador*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.elespectador.com/opinion/sin-coincidencias-aparecio-en-pantalla-columna-544451>. Consulté le 10/09/2017.

Benavides, J. T. (2016). *De la crítica de las armas, a las armas de la crítica acercamiento historiográfico al informe de la comisión histórica del conflicto y sus víctimas (febrero de 2015)*, mémoire de Master. Disponible sur : <https://repository.javeriana.edu.co/bitstream/handle/10554/19156/BenavidesTorresJavier2016.pdf?sequence=1&isAllowed=y>. Consulté le 28/08/2017.

Borrador Conjunto 5 : *Acuerdo sobre las Víctimas del Conflicto*, la Havane, le 15 décembre 2015. Disponible sur : <http://www.acuerdodepaz.gov.co/sites/all/themes/nexus/files/victimas-del-conflicto.pdf>, consulté le 10/09/2017.

CHCV (2015). *Comisión Histórica del Conflicto y sus Víctimas, Contribución al entendimiento del conflicto armado en Colombia*. Colombie. Disponible sur :

<http://www.altocomisionadoparalapaz.gov.co/mesadeconversaciones/index.html>.  
Consulté le 10/09/2017.

Comunicado Conjunto La Habana. (05 août 2014). Disponible sur :  
[http://www.altocomisionadoparalapaz.gov.co/mesadeconversaciones/PDF/Comunicado%20Conjunto%2C%20La%20Habana%2C%2005%20agosto%202014-Versi\\_n%20Espa\\_ol.pdf](http://www.altocomisionadoparalapaz.gov.co/mesadeconversaciones/PDF/Comunicado%20Conjunto%2C%20La%20Habana%2C%2005%20agosto%202014-Versi_n%20Espa_ol.pdf). Consulté le 27/05/2017.

Macaya Lizano, A. (2015). *Histoire, mémoire et droit : les usages juridiques du passé*. France, Institut Universitaire Varenne.

Marín J. J., Pedraza J. P. T. (2015). Comisiones históricas y Comisión de la verdad en Colombia. Lecturas históricas y claves para entender desafíos entre unos y otros dispositivos. *En la ruta hacia la paz : debates hacia el fin del conflicto y la paz duradera*. Colombia : Centro de Memoria, Paz y Reconciliación.

Marín, J. J. (2014). *Pasados y presentes de la violencia en Colombia : estudios sobre las comisiones de investigación (1958-2011)*. Bogotá, Colombia : Pontificia Universidad Javeriana.

\_\_\_\_\_ (2014b). La Comisión Histórica de La Habana : antecedentes y retos. *Razón Pública*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.razonpublica.com/index.php/conflicto-drogas-y-paz-temas-30/7855-lacomision-historica-de-la-habana-antecedentes-y-retos.html>. Consulté le 29/05/2017.

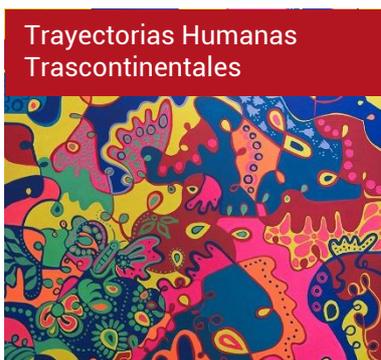
Red de Estudios en Memoria. (2015). « El relato para salir del conflicto no puede ser solo la sanción y la memoria de los vencedores », Conversatorio a propósito del Informe de la Comisión Histórica del Conflicto y sus Víctimas, *Ciudad paz-ando*, 8 (1), 228-240. doi : <http://dx.doi.org/10.14483/udistrital.jour.cpaz.2015.1.a13>

Restrepo, J. D. E. (24 août 2014). Académicos innecesarios, *Semana*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.semana.com/opinion/articulo/proceso-de-paz-academicos-innecesarios-opinion-de-juan-diego-restrepo/400319-3>, consulté le 29/08/2017.

Torrijos, V., RAMÍREZ, W. A. (2017). La comisión histórica del conflicto en Colombia : la construcción de visiones del rol de las fuerzas armadas de Colombia en el conflicto y sus efectos en las relaciones cívico militares. *Relaciones Internacionales*, v. 89, n. 2, 143-164.

Universidad Sergio Arboleda. « La academia y el origen permanencia de las FARC », Bogotá, *Cuadernos del Centro de Pensamiento*, n. 13, 2015. Disponible sur : <http://www.usergioarboleda.edu.co/wp-content/uploads/2015/04/CP-13-Academia-origen-permanencia.pdf?5a274e>, consulté le 25/08/2017.

Valencia, L. (02 mai 2015). El fracaso de la comision historica del conflictco. *Semana*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.semana.com/opinion/articulo/leon-valencia-el-fracaso-de-la-comision-historica-del-conflicto/426078-3>. Consulté le 10/09/2017.



## Tierras colectivas en el Bajo Atrato como territorios de resistencias en el marco del conflicto armado en Colombia

**Carolina Londoño Escudero**

Facultad de Arquitectura  
Universidad Nacional de Colombia Sede Medellín.

clondonoe@unal.edu.co

Buena parte de la población negra colombiana se ha asentado en territorios ubicados en la zona del Pacífico del país. En estas tierras han construido su coeficiente cultural, reivindicado sus derechos y territorialidades específicas.

Desde el año 1991, estas comunidades étnicas comenzaron a ser reconocidas en el ordenamiento jurídico colombiano como minoría étnica en un país multicultural y como acreedores de los derechos de propiedad colectiva, sobre los territorios que habitan ancestralmente.

Este reconocimiento, si bien se inscribe dentro del universo normativo, trae implícita una acción de resistencia por parte de las comunidades que inician los procesos de titulación : resistencia ante las presiones de violencia ejercidas sobre ellos en su territorio, caracterizado por ser foco de diversos intereses ; explotación económica, grupos armados y proyectos agroindustriales.

Palabras claves: territorios colectivos, comunidades negras del Atrato, resistencia, territorio

A large part of the Colombian black population has settled in the territories located in the Pacific region of the country. In these lands they have built their cultural coefficient, claiming their specific rights and territorialities.

Since 1991, these ethnic communities began to be recognized in the Colombian legal system as an ethnic minority in a multicultural country and as creditors of collective property rights over the territories they inhabit ancestrally.

This recognition, although it is part of the normative universe, implicitly brings about an action of resistance on the part of the communities that initiate the titling processes : resistance to the pressures exerted on them in their territory, characterized as a focus of interests ; economic exploitation, armed groups and agro-industrial projects.

Keywords: collective territories, black Atrato communities, resistance, territory

## Introducción

El Chocó Biogeográfico es una región de América tropical que abarca desde el Darién, al occidente de Panamá, hasta la provincia de Manabí, en la costa nor-occidental del Ecuador, atraviesa toda la costa colombiana del Pacífico, con una extensión total aproximada de 175.000 km<sup>2</sup>. La ecorregión en Colombia comprende desde el departamento del Chocó, ubicado al noroeste del país y jurisdicciones parciales de los departamentos del Valle del cauca, Risaralda, Antioquia, Cauca y Nariño (Banco de Occidente, 2009).

Es una región de alta riqueza biológica y cultural, lugar de permanencia de innumerables especies animales y vegetales ; contiene la única selva lluviosa tropical continua del Pacífico americano. Debido a la alta pluviosidad posee un vasto complejo hídrico. Es una región privilegiada en sus condiciones de vida, exuberante en fauna y flora.

El Chocó biogeográfico es un territorio multicultural y pluriétnico. En este vasto espacio, refiriéndonos específicamente a la zona que pertenece a Colombia, conviven comunidades indígenas, negras y mestizas, algunas de las cuales descienden de pobladores que se asentaron antes de la época de la colonia, como es el caso de las comunidades indígenas, otros que migraron posteriormente para huir de la esclavitud, como los afrodescendientes, otros pobladores que arribaron entusiasmados por la posibilidad de explotación de recursos, la posibilidad de laborar en minerías o atraídos por la fiebre del oro (Banco de Occidente, 2009).

Cada grupo poblacional ha desarrollado unas prácticas específicas y diferenciadas en este territorio, ejercido una ocupación ancestral que implica el despliegue de unas territorialidades. Han llevado a cabo una construcción cultural propia en cada grupo étnico, una lucha por la defensa del derecho a la tierra y al reconocimiento de cada minoría como propietarios y guardianes de los espacios que habitan.

Actualmente, los afrodescendientes representan aproximadamente el 90 % de la población del Chocó Biogeográfico de Colombia - el porcentaje restante se distribuye entre comunidades indígenas, mestizos y blancos. Afrodescendientes e indígenas, como resultado de su ocupación ancestral han adquirido el derecho de propiedad de las tierras habitadas, traducido en términos legales en la figura de resguardos indígenas y tierras colectivas de comunidades negras ; figuras jurídicas que posibilitan la disposición, propiedad colectiva, reglamentación y uso del territorio en cabeza de estas minorías étnicas.

A pesar del gran logro en términos legislativos, al poner como sujetos de derechos a comunidades históricamente invisibilizadas, el ejercicio de los derechos territoriales se ve con frecuencia condicionado por las dinámicas del conflicto armado interno, los intereses económicos sobre la región y las mismas dinámicas globales.

Sobre este escenario se han construido formas de resistencia territorial que comienzan con el proceso de titulación de las tierras habitadas colectivamente por los afrodescendientes : esta acción evidencia la resistencia de las comunidades puesto que el inicio del proceso de titulación aparta los territorios de las dinámicas del mercado, hasta resolverse el derecho de propiedad ; es decir, las comunidades desafían el mecanismo compra y venta sobre sus territorios con miras a adquirir un derecho de propiedad colectiva, sobreponiéndose al principio imperante de propiedad privada. La resistencia territorial se manifiesta, asimismo, con los esfuerzos de retorno de comunidades desplazadas y las iniciativas de protección por parte de las comunidades, tales como las zonas de paz y las zonas de biodiversidad.

El presente texto pretende mostrar cómo las comunidades negras en el Bajo Atrato han construido su derecho al territorio como una forma de resistencia ante las dinámicas de conflicto armado colombiano y las presiones del mercado sobre las riquezas de la región. Por consiguiente, los territorios colectivos se constituyen en la materialización del esfuerzo de resistencia.

Se realizará en primer lugar una contextualización que permita conocer las características de la cuenca del Atrato, sus riquezas y las comunidades que allí se encuentran asentadas ; en segundo lugar, se expondrá la diversidad étnica que se encuentra en la región y la situación sobre los derechos al territorio de las comunidades afrodescendientes ; finalmente, se analizará cómo las comunidades resisten ante la presión del conflicto armado, a través de la titulación colectiva, así como mediante la creación de zonas de paz y de zonas biodiversas en los territorios colectivos.

## Contextualización : Chocó biogeográfico, riqueza cultural y biodiversa

La introducción del artículo se centró en una contextualización de la región del Chocó biogeográfico que comprende 3 países en total : Panamá, Ecuador y Colombia. Ahora, corresponde realizar la ubicación geográfica del Pacífico colombiano y específicamente en el departamento del Chocó, territorio donde se asienta gran parte de la comunidad afrodescendiente de Colombia.

El pacífico colombiano y el departamento del Chocó, en particular, se caracteriza por la inmensa riqueza biodiversa y cultural ; la región está influenciada por el océano Pacífico y el mar Caribe. Cuenta con ecosistemas de Páramo, bosques de niebla, selvas húmedas tropicales, manglares, ciénagas, litorales rocosos y extensas playas (Banco de Occidente, 2009). Como se mencionó anteriormente, el Chocó tiene la única selva lluviosa tropical continua del Pacífico ; posee un conjunto de seres vivos, diversos, entre plantas y animales y presenta las tasas de pluviosidad más altas del mundo, contribuyendo al caudal de importantes ríos como el Atrato y el San Juan, en Colombia.

La región del Pacífico colombiano posee uno de los más vastos complejos hídricos en el mundo ; la composición de flora como musgos y árboles, sumada a los altos niveles de pluviosidad, da origen a arroyos y cascadas que, unidos, forman el imponente caudal de los ríos Atrato, San Juan, Baudó, Cajambre, Nauya, Anchicayá, Guapi, Patía, Mira, entre muchos otros (Banco de Occidente, 2009). Sobresalen por su magnitud, los ríos Atrato y San Juan, ubicados en la parte norte del Pacífico colombiano. El río Atrato corre hacia el norte de la región, llegando al mar Caribe en el golfo de Urabá, en tanto que el río San Juan desemboca en el mar Pacífico.<sup>46</sup>

Según el documento construido por el banco de Occidente (2009) sobre la región del Pacífico colombiano, la cuenca del río Atrato se ubica geográficamente entre los departamentos de Antioquia, Chocó, Risaralda, Valle del Cauca, Cauca y Nariño y abarca en su totalidad 95 municipios. El área de influencia del río corresponde a los territorios que tienen una relación directa con el cauce principal de éste. En este sentido, se corresponde a 9 municipios del departamento del Chocó : Ungía, Riosucio, Carmen del Darién, Bojayá, Medio Atrato, Quibdó, Atrato, Río Quito y Lloró. También forman parte del área de influencia, tres municipios Antioqueños : Murindó, Vigía del fuerte y Turbo.

La región cuenta con una riqueza minera excepcional, aportando a la economía nacional el 82 % del platino, el 18 % del oro y el 13 % de la plata ; asimismo, la explotación maderera, los cultivos agroindustriales de palma africana y la ganadería, tienen un fuerte desarrollo en la zona (Banco de Occidente, 2009).

---

<sup>46</sup>Tanto el Atrato como el San Juan, a pesar del tamaño relativamente modesto de sus cuencas, 35.700 y 16.400 km<sup>2</sup> respectivamente, recogen tal cantidad de agua en su recorrido, 4.900 m<sup>3</sup> por segundo el primero y 2.550 el segundo, ambos ostentan títulos sobresalientes en las estadísticas hidrológicas: el San Juan es el más caudaloso de los ríos del continente americano que vierte sus aguas al Pacífico y el Atrato es el segundo en caudal de los que desembocan en la cuenca del Caribe, después del Magdalena (Banco de Occidente, 2009).

## Diversidad cultural y étnica, relación con el territorio

Las comunidades negras e indígenas asentadas en el departamento del Chocó han desarrollado sistemas culturales y productivos que se han sostenido por generaciones ; han creado lazos particulares con el territorio, que los vincula de una forma específica de acuerdo con sus prácticas culturales ; por lo tanto, el territorio sobrepasa el concepto de lugar de habitación, para convertirse en un espacio como soporte de vida material, social y simbólica. La noción de territorio para estas comunidades involucra la relación con las costumbres, los animales, la naturaleza, los ríos, los lugares sagrados y las autoridades tradicionales (URBAM EAFIT, 2015). Es un territorio ancestral con una ocupación ancestral y particular.

Siguiendo una noción de territorialidad como un intento de control, delimitación y afectación de un espacio geográfico, por parte de un individuo o grupo determinado, para crear fenómenos o establecer relaciones (Sack, 1988), estas comunidades han intentado realizar ejercicios de territorialidad : los resguardos y las tierras colectivas tituladas están claramente delimitados ; cada comunidad ha construido una serie de relaciones con las demás comunidades ubicadas a lo largo del río. Se han apropiado del espacio geográfico, convirtiéndolo en territorio.

Según el banco de Occidente (2009), la población indígena para el año 2009 se estimó en unos 65000 individuos distribuidos en ocho etnias. Entre los grupos indígenas que ocupan la cuenca se encuentran los Emberá, los Emberá Chamí, Emberá Katio y los Eperara-Sapidara (Emberas del extremo sur de la zona) ; se han establecido entre las zonas de los ríos Atrato y Baudó, en las riberas del río Calima y en la cordillera Occidental, entre otros lugares.

Los grupos indígenas se dedican principalmente a los cultivos de maíz, frijol, yuca y frutas, un poco a la pesca, la ganadería y la alfarería ; aún conservan algunos rituales, estructuras sociales y el manejo del territorio. Asimismo, la etnia Tule o Kuna se encuentra asentada en parte de la región de San Blas en Panamá y en el golfo de Urabá.

Los pueblos indígenas asentados en la zona provenían inicialmente de Centroamérica ; posteriormente se mezclaron con indígenas que migraron presumiblemente del Amazonas. Dadas las condiciones extremas de la región, durante la conquista y colonización este territorio representó un desafío para los españoles que, en varias ocasiones, se vieron forzados a frenar la entrada a la región, bien por las condiciones climáticas, geográficas, así como por la resistencia mostrada por los pueblos indígenas que ocupaban el territorio (Banco de Occidente, 2009).

Como lo han retratado muchos textos históricos<sup>47</sup>, transcurridas las primeras décadas de ocupación española y como consecuencia del maltrato y de las enfermedades que arribaron con los colonizadores españoles, gran parte de los pueblos indígenas que se mostraron menos reticentes a la invasión española, fueron diezmados por causa de las enfermedades. Aquellos pueblos guerreros que se resistieron a la colonización, se retiraron a lugares de difícil acceso para los colonizadores ; a estas situaciones, debe sumarse la oposición de la iglesia en relación con el uso de indígenas como fuerza de trabajo esclava. Como consecuencia de todas estas circunstancias, los españoles recurrieron al trabajo de los esclavos africanos (Banco de Occidente, 2009). La abolición de la esclavitud y la manumisión explican cómo los africanos comenzaron a dispersarse por el territorio, llegando hasta la cuenca del Atrato para establecerse allí.

Descendientes de africanos, que se han extendido de generación en generación, son ahora quiénes habitan en su mayoría la ecorregión del Chocó colombiano, constituyendo casi un

---

47 Las investigaciones de los antropólogos Nina de Friedemann y Jaime Arocha relatan el recorrido histórico desde la llegada de los africanos al continente hasta las construcciones territoriales de nuestros días, entre ellos la Saga del negro, de sol a sol: génesis, transformación y presencia de los negros en Colombia, Herederos del jaguar y la anaconda, Ma Ngombe: guerreros y ganaderos en Palenque, entre muchas otras obras realizadas por Nina de Friedemann en compañía de otros investigadores.

60 % de la población total asentada en el territorio. Las comunidades conservan parte de las prácticas culturales, costumbres y tradiciones, que definen su identidad y los caracterizan como un grupo étnico específico. Asimismo, ejercen unas prácticas tradicionales de producción y han construido su proyecto de vida, mayoritariamente alrededor del río. Pero, si bien hay un aprovechamiento de los recursos naturales : extracción de oro, platino y otros minerales, madera,... se limita a la satisfacción de las necesidades básicas, sin poner en riesgo la disponibilidad de los recursos.

Como consecuencia de las territorialidades de estas minorías étnicas y su construcción histórica en estos territorios, el Estado colombiano concedió la titulación de las tierras ocupadas ancestralmente, a grupos indígenas y comunidades negras. La forma jurídica creada se denominó para los indígenas los **resguardos**, para las comunidades negras : las **tierras colectivas**.

Fue en el marco de la constitución de 1991, en un contexto complejo política y socialmente en el país<sup>48</sup>, donde se renovaron los cimientos jurídicos y los principios políticos que dirigen a la nación. La nueva constitución implicó un reconocimiento de la nación pluriétnica y multicultural ; se abrió la posibilidad de titulación de territorios a la comunidad afrodescendiente, mediante un artículo transitorio que establecía la obligación para el Estado de legislar al respecto. Como lo explica Jaime Arocha :

“el artículo transitorio 55, el que dos años más tarde se convertiría en la ley 70, es el resultado de la movilización social que suscitaron la Constituyente y la Constitución misma dentro del movimiento social afrocolombiano. Nunca el pueblo afrocolombiano había estado inmerso en tan importante proceso organizativo” (Arocha , Wabgou, Salgado, & Carabali, 2012 : 140).

La ley 70 de 1993 o ley de comunidades negras, posibilita la titulación de territorios ocupados ancestralmente. Además, establece mecanismos de protección para la identidad cultural. Otorga ciertas potestades sobre el territorio a favor de dichas comunidades, como la administración del espacio, delimitado mediante la titulación y de los recursos naturales que allí se encuentren. En última instancia, la ley es una preferencia a favor de las comunidades negras, frente a actores con intereses privados sobre sus territorios (Arocha, Wabgou, Salgado, & Carabali, 2012).

La ley de comunidades negras positiviza una relación con el territorio que las comunidades construyeron durante años, las formas de producción tradicionales, el ejercicio del plan de vida alrededor del río, la forma de ordenación del espacio y la conservación de los recursos naturales ; asimismo las autoridades comunitarias, el sentido de colectividad en el territorio, son construcciones previas a la ley :

“Para las comunidades que habitan la región, el derecho consuetudinario al territorio y la apropiación de los recursos naturales se había heredado generacionalmente a través de lazos de consanguinidad y afinidad. En la concepción de pueblos indígenas y comunidades negras, los bosques, las ciénagas, el río y las minas han sido considerados de propiedad colectiva, mientras que las casas, los terrenos de cultivo y los instrumentos de trabajo son parte de la propiedad de cada familia” (URBAM EAFIT, 2015).

El Atrato ha sido una zona inmensamente llamativa para la industria de explotación. Ofrece, además de condiciones favorables para la extracción de recursos naturales, la ventaja de un contexto de vulnerabilidad permanente en el que se han encontrado las comunidades, sometidas a un nivel de desprotección y olvido extremos por parte del

---

48 El país se encontraba inmerso en una fuerte lucha contra el narcotráfico y el ascenso del paramilitarismo se sentía con toda su fuerza. El Estado luchaba contra diferentes grupos guerrilleros así que la antigua constitución de 1986 ya no respondía a las necesidades de una nación sumida en la violencia y con la necesidad de nuevos valores.

Estado que posibilitan el no cumplimiento de la legislación y el abuso de los grupos que tienen interés en la zona.

## Tierras colectivas en el Bajo Atrato como territorios de resistencia en el marco del conflicto armado interno

En el marco de la reflexión de las tierras colectivas como forma de resistencia ante la dinámica del conflicto armado en Colombia, se deben tomar en principio tres elementos que exponen este carácter de los territorios : la historia libertaria de los africanos esclavizados durante la colonia, como resistencia a la esclavitud y su relación con el territorio ; en segundo lugar, el papel de los movimientos sociales como motor en la consecución de derechos para la comunidad afro en el país y, como materialización de una fuerza de oposición ante la avanzada de los grupos armados sobre las zonas donde estas comunidades se asentaban, finalmente, el papel de la ley 70 de 1993, como uno de los hitos fundamentales del movimiento afro y como mecanismo para sus luchas reivindicatorias.

Como lo relata Friedemann (1993), los esclavos africanos llegaron al continente americano como fuente de mano de obra, consecuencia de la fuerte disminución de la población indígena durante y después de la colonización. Esta mano de obra africana proveniente de distintas tribus del continente (por lo tanto, no existía entre ella ningún lazo de identidad, lenguaje o costumbres) (De Friedemann, 1993), fue utilizada primordialmente en el trabajo minero. Sometida bajo esclavitud, considerada como bienes muebles, no detentaba el estatus de persona, que se limitaba a los indígenas y a los colonizadores.

Muchos africanos no se resignaron simplemente a un destino de esclavitud y muerte en el continente americano. Intentaron, desde su llegada a los puertos o dentro del ejercicio de los mismos trabajos forzados, escapar, buscar un lugar seguro, un refugio. A este grupo de rebeldes negros se les denominó *cimarrones*<sup>49</sup> creando la forma del palenque, a manera de refugio, protección y resistencia, como bien lo define Nina de Friedemann :

“Los palenques fueron comunidades de negros que se fugaban de los puertos de desembarque de navíos, de las haciendas, de las minas, de las casas donde hacían servidumbre doméstica y aun de las mismas galeras de trabajo forzado. Su historia siglo tras siglo durante trescientos años constituye una estela epopéyica del negro en el paso obligado desde su continente a un nuevo mundo y a un destino nuevo” (De Friedemann, 1993).

O sea que los palenques no solo representaron un territorio de refugio para los *cimarrones*, sino que fueron espacios de conservación de la identidad, espacios de resistencia ante la esclavitud. Diezmados paulatinamente por manos españolas, otros lograron adquirir tamaños considerables con un buen número de población :

“Su formación y organización fueron estrategias de resistencia hacia la esclavitud. El estado de permanente guerrilla en que vivieron año tras año debió influir sobre aspectos de su organización social y política en el proceso de su transformación de bandas trashumantes, como fueron unos, a palenques temporalmente estables o a la conformación de poblados palenqueros que, como el de San Miguel en 1694, llegaron a tener hasta 137 bohíos, sementeras de tubérculos, frijoles y maíz, y a formar parte de una federación de palenques establecidos sobre una región como la Sierra de María” (De Friedemann, 1993).

---

49 Por lo tanto, los *cimarrones* hacen referencia a los esclavos que escaparon de los colonizadores para internarse en el campo y construir su refugio en forma de palenque. (De Friedemann (1993). *La saga del negro: presencia Africana en Colombia*).

El palenque es, por lo tanto, de las primeras construcciones identitarias y territoriales donde se reúne una serie de individuos provenientes de diferentes tribus africanas que, en principio, nada tienen en común, salvo el hecho de su esclavitud. A través del establecimiento permanente en un espacio, sobre el cual desarrollaron cultivos y lograron un grado de organización social, estos individuos edificaron comunidad e identidad, en una “construcción territorial de resistencia”, en tanto se deriva de la lucha por la libertad y la dignidad.

El proceso de libertad de los esclavos africanos tiene sus inicios desde 1809, pero se concreta finalmente en forma de ley, en el año 1851. Más allá de la libertad en un sentido formal, fueron muy pocos los logros en términos de derechos que se derivaron para los libertos a raíz de su promulgación<sup>50</sup>. Los pueblos indígenas obtenían, tímidamente, ciertas regulaciones, como la ley 89 de 1890<sup>51</sup> - es decir comenzaban a ser sujeto de derechos en la nación, pero nada se mencionaba sobre los africanos y sus descendientes en términos legales.

Durante años, las comunidades negras se dispersaron por el territorio colombiano, asentándose en su mayoría en la zona del Pacífico del país. Pero, fueron invisibilizadas y no se tomaron en cuenta como parte de la nación y, por consiguiente, sin los beneficios que las poblaciones del centro del país sustentaban.

La población afrodescendiente consciente de la situación de desigualdad a la que estaba sometida, a partir de la década de los años 70, comenzó a hacerse presente como un actor colectivo, a través de los movimientos sociales, con el ánimo de intervenir, incidir y propiciar un cambio, en beneficio de los derechos de la comunidad. El impulso del movimiento de comunidades negras derivó en el año 1991 en la inclusión, en la constitución política, a través del artículo 55 transitorio, materializado en la ley 70 de 1993, como reconocimiento de la ocupación ancestral ejercida en el territorio. El resultado de la ardua movilización fue el reconocimiento como minoría étnica constituyente de la nación colombiana.

Así es como surge, en la década de los 80 y 90 el movimiento social afrocolombiano cuyas acciones de resistencia se ejercieron en múltiples niveles; “acción de resistencia” entendida por Quiñones (2008), como un ejercicio de oposición, es decir, una negativa a ceder ante la dominación, independiente de las características que ésta tenga, implicando por lo tanto, cierto nivel de desobediencia (Quiñones, 2008). En un primer tiempo, en un contexto eminentemente racista, se movilizaron alrededor de los derechos de los negros, aunque las peticiones iniciales del movimiento negro se movieron en clave de igualdad de oportunidades laborales y educativas. Luego, comenzó a generarse la inquietud en relación con el territorio y sus derechos sobre éste.

Es importante recordar que, para estas décadas, la presencia de grupos armados en estas regiones aumentaba progresivamente; el narcotráfico se mantenía como uno de los problemas principales para el Estado - coyuntura aprovechada por los grupos paramilitares y de guerrilla para expandirse en todo el territorio colombiano, sin ninguna fuerza oficial que se les opusiera. La zona del Pacífico de Colombia, como territorio geoestratégico, se convirtió en foco de disputas e intereses.

Sin embargo, valientemente, las comunidades, lideradas por los movimientos comunitarios, resistieron en el territorio y se negaron a abandonar sus tierras. En este contexto de violencia y corrupción, un movimiento civil negro irrumpe en el escenario público reivindicando su derecho a pertenecer a la nación, a ser reconocido dentro de una especificidad étnica y a ejercer control sobre sus territorios.

---

50 El Congreso de Colombia dictó la ley de 21 de mayo de 1851 por medio de la cual los esclavos quedarían libres a partir del 1 de enero de 1852. Banco de la República biblioteca virtual.

51 Por la cual se determina la manera cómo deben ser gobernados los salvajes que vayan reduciéndose a la vida civilizada. Ley 89 de 1890.

Como consecuencia de la movilidad social de la década de los 80 y 90, como se mencionó anteriormente, se incluyó en la constitución nacional de Colombia, el estatus de minoría étnica a los afrodescendientes, a través del artículo transitorio 55<sup>52</sup>. Se abre así, la posibilidad de legislar en favor de la titulación de los terrarios ocupados. Luego, se promulga la ley 70 de 1993, que desarrolla el artículo transitorio.

La titulación de territorios colectivos conlleva a extraer del territorio nacional porciones de tierra, para clasificarlas dentro de un régimen de propiedad común, cuyos territorios son imprescriptibles, inalienables e inembargables ; esto quiere decir que, en teoría, se sacan los territorios de las dinámicas de venta de tierras, es decir del mercado.

La ley exige la conformación de consejos comunitarios como formas de administración del territorio. Formalmente se pone en cabeza de la comunidad, la posibilidad de la autonomía y el autogobierno. Sin embargo, las presiones sobre estos territorios en términos de violencia e intereses económicos se mantienen, generando en muchas ocasiones la imposibilidad del ejercicio de los derechos.

Cuando las organizaciones comunitarias son afortunadas y sus contextos son favorables logran ejercicios de construcción de territorio, resistencia y autonomía, características definidas por la Conferencia de Organizaciones Afrocolombiana<sup>53</sup> (CNOA) en el siguiente tenor :

“Para la CNOA el territorio se define como el espacio vital para la conservación, expresión y recreación de las manifestaciones culturales del pueblo afrocolombiano– [...] Autonomía : Dentro de la CNOA se plantea la necesidad de apostarle a la construcción de un Estado en el cual el ejercicio de la autonomía priorice las dimensiones comunitarias, territorial y regional. Es decir, una autonomía que respete y potencie los aportes y dinámicas culturales y sociales de las comunidades que lo componen. Resistencia : Entendida desde la CNOA, como la capacidad de ser y estar en los territorios afrocolombianos ; como medida para evitar la desintegración social y cultural, es decir, es la manera como las y los afrocolombianos nos enfrentamos a las distintas dinámicas de exclusión socio-raciales que tienden a invisibilidad y marginar al Pueblo Afrocolombiano, defendiendo el derecho a una vida digna” (Arocha, Wabgou, Salgado, & Carabali, 2012).

Si bien medir el resultado de la ley en términos de eficacia resulta, a todas luces, desalentador por los intereses y fenómenos que se presentan en el Pacífico colombiano y

---

**52 Artículo transitorio 55.** Dentro de los dos años siguientes a la entrada en vigencia de la presente Constitución, el Congreso expedirá, previo estudio por parte de una comisión especial que el Gobierno creará para tal efecto, una ley que les reconozca a las comunidades negras que han venido ocupando tierras baldías en las zonas rurales ribereñas de los ríos de la Cuenca del Pacífico, de acuerdo con sus prácticas tradicionales de producción, el derecho a la propiedad colectiva sobre las áreas que habrá de demarcar la misma ley. En la comisión especial de que trata el inciso anterior tendrán participación en cada caso representantes elegidos por las comunidades involucradas. La propiedad así reconocida sólo será enajenable en los términos que señale la ley. La misma ley establecerá mecanismos para la protección de la identidad cultural y los derechos de estas comunidades, y para el fomento de su desarrollo económico y social.

**PÁRRAFO 1o.** Lo dispuesto en el presente artículo podrá aplicarse a otras zonas del país que presenten similares condiciones, por el mismo procedimiento y previos estudio y concepto favorable de la comisión especial aquí prevista.

**PÁRRAFO 2o.** Si al vencimiento del término señalado en este artículo el Congreso no hubiere expedido la ley a la que él se refiere, el Gobierno procederá a hacerlo dentro de los seis meses siguientes, mediante norma con fuerza de ley.

**53 La Conferencia Nacional de Organizaciones Afrocolombianas, C.N.O.A.,** es una convergencia a nivel nacional, en la que confluyen más de 270 organizaciones de primer y segundo nivel, redes y articulaciones. Entre sus miembros hay organizaciones de mujeres, jóvenes, personas en situación de desplazamiento, Consejos Comunitarios y organizaciones urbanas.

que inhiben a las comunidades en el ejercicio de los derechos, la sola posibilidad de la titulación como mecanismo de protección de la propiedad, en sí misma es avance jurídico y resistencia. Adicionalmente, las comunidades implementan redes y alianzas para procurarse una contraposición a estas dinámicas dominantes en los territorios, como lo explica Ulrich Oslender :

“Como reacción a este desarrollo de la expansión del conflicto armado en el Pacífico, las comunidades negras han creado mecanismos de defensa y de denuncia contra la realidad del desplazamiento forzado, las masacres y la pérdida de territorialidad. Este no es sólo un problema rural, sino que crea problemas masivos en el espacio urbano que es incapaz de brindar a los desplazados condiciones de vida dignas de llamarse así. En 1999 se fundó la Asociación de Afrocolombianos Desplazados AFRODES para atender específicamente a esta problemática” (Oslender, 2004).

No solo organizaciones oficialmente constituidas como AFRODES hacen el contrapeso a los poderes globales y violentos, sino que la misma población se moviliza alrededor de la preocupación por el territorio. Así lo evidencia de nuevo, Oslender :

“En los ríos también se han dado discusiones sobre cómo enfrentarse a los actores armados. Campesinos del Consejo Comunitario del Río Baudó, por ejemplo, han redactado un « reglamento de convivencia » que han pintado en las paredes de las casas en la entrada a sus pueblos de los cuales habían sido desplazados anteriormente. Estas reglas fueron redactadas colectivamente por los desplazados en la capital departamental, Quibdó, en agosto del 2001” (Oslender, 2004 :16).

Las comunidades negras también crean dos figuras que posibilitan los ejercicios de resistencia en la zona del Pacífico colombiano : las zonas de reserva y de paz - acciones comunitarias dentro de algunos territorios colectivos, como formas de defensa de la vida y el territorio.

## Zonas de reserva para la biodiversidad y Zonas de paz

Frente a la lógica económica y de conflicto que se ha implementado en el Pacífico, las comunidades negras y mestizas han generado mecanismos de defensa, resistencia y construcción de territorio que intentan oponerse a estas formas dominantes en la región. Así se crea, por parte de la comunidad, la forma de las zonas humanitarias y las zonas de biodiversidad.

Las zonas humanitarias son espacios del territorio que designan un punto neutral en zonas de conflicto. Pretenden salvaguardar a los pobladores y, al mismo tiempo, exigir el respeto a la vida y a la condición de población civil. Son lugares perfectamente visibilizados y habitados por un grupo humano que afirma sus derechos como población civil y cuyos miembros comparten libremente un Proyecto de Vida, para defenderse de la militarización y de la confrontación armada (Comisión Intereclesial de Justicia y Paz, 2013).

La primera comunidad de paz surge en el año 2001 en Cacarica (Chocó), luego de una serie de desplazamientos forzados, desapariciones y operaciones militares, en la medida en que, retornando al territorio, dan inicio a acciones colectivas que tiene como resultado la conformación de la comunidad de paz.

En este territorio donde se reconocen diversidad de actores e intereses, se lucha por fijar el sentido y establecer las relaciones en clave de resistencia que permitan permanecer y ejercer el proyecto de vida, ante un contexto prioritariamente adverso. Puede acuñarse el concepto de “territorialidad de resistencia”, es decir una serie de acciones de control para

asegurarse la permanencia en el territorio, el ejercicio de los derechos fundamentales y el respeto de la vida misma.

Ligado a la dinámica del conflicto armado, se encuentran los intereses económicos sobre la región. La ganadería extensiva, los monocultivos de palma, yuca y plátano, así como la explotación minera y la extracción maderera han transformado el paisaje y los modos de habitar en la región del Pacífico. Ante la avanzada de los proyectos agroindustriales donde las comunidades no tienen ninguna participación y no perciben ningún beneficio en términos económicos o de desarrollo, se crearon iniciativas de conservación, cuya intención es salvaguardar los territorios colectivos de las dinámicas extractivas. Estas iniciativas se denominaron zonas biodiversas, las cuales son áreas de protección y de recuperación de ecosistemas de territorios colectivos o privados y de afirmación del derecho a la alimentación de grupos familiares cuyos predios han sido arrasados o están en riesgo de ser destruidos por agro negocios, obras de infraestructura o explotación de recursos naturales (Comisión Intereclesial de Justicia y Paz, 2013).

Estas zonas pretenden, a través del cuidado del ecosistema, asegurar unos derechos mínimos en cabeza de la población. Es así como se constituyen en refugios humanitarios, territorios para asegurar la soberanía alimentaria, la defensa del derecho al territorio, a la paz, al medio ambiente sano y a la vida misma.

Las dinámicas de “territorialidad de resistencia” en las zonas biodiversas transitan desde la oposición al modelo de desarrollo global, optando por dinámicas comunitarias sostenibles, hasta la misma oposición al conflicto, señalando estos territorios como libres de influencias de grupos armados, en dinámicas de paz y cuidado con el medio ambiente.

## Conclusiones

Como se observa, estas iniciativas comunitarias están en franca oposición, en resistencia, a las lógicas dominantes de la región. Las comunidades afrodescendientes se han resistido al olvido, a la violencia y a la invisibilización desde el mismo origen de los palenques como territorio de cimarrones libres, pasando por la misma movilización social en donde se constituyen como actor colectivo que sustenta procesos de cambio, en un momento socialmente complejo en el país (décadas ochenta y noventa).

Del esfuerzo y la movilidad comunitarias se deriva la inclusión en la constituyente de 1991, la titulación de las tierras colectivas a favor de comunidades afrodescendientes.

Las zonas de paz y biodiversas se muestran como dos ejercicios adicionales de una territorialidad de resistencia, es decir como la posibilidad de ejercer un control sobre el espacio, en oposición a unas formas dominantes, a las dinámicas globales y a la presión de la violencia. Allí, las comunidades se empoderan, desarrollan sus proyectos de vida y procuran ejercer su derecho al territorio. A pesar de los grandes esfuerzos comunitarios, el contexto en el territorio se muestra completamente adverso ; nuevos actores entran en competencia por el control de estas zonas estratégicas y los intereses económicos miran hacia el Pacífico colombiano.

Adicionalmente, el Estado aún no toma acciones fuertes que beneficien y protejan a las comunidades. Esta zona del país ostenta los niveles más bajos de necesidades básicas insatisfechas, en contraposición a toda una megadiversidad y riqueza natural. Aun así, las comunidades aún se resisten y permanecen.

## Referencias

Banco de Occidente. (2009). *Imeditores*. (C. e. Occidente, Ed.) Recuperado el 23 de 5 de 2017, de libros de la colección ecológica Banco de Occidente : <http://www.imeditores.com/banocc/choco/creditos.htm>

WWF Colombia. (2017). *WWF*. Recuperado el 25 de 05 de 2017, de [http://www.wwf.org.co/about\\_us/](http://www.wwf.org.co/about_us/)

URBAM EAFIT. (2015). *Cartografías territoriales en el Medio Atrato*. Medellín, Antioquia, Colombia : Universidad Eafit.

Arocha , J., Wabgou, M., Salgado, A., & Carabali, J. A. (2012). *MOVIMIENTO social afrocolombiano, negro, raizal y palenquero*. Bogotá, Colombia : Universidad Nacional de Colombia.

Oslander, U. (2004). Construyendo contrapoderes a las nuevas guerras geo-económicas : caminos hacia una globalización de la resistencia. *Tabula Rasa*(2), 59-78.

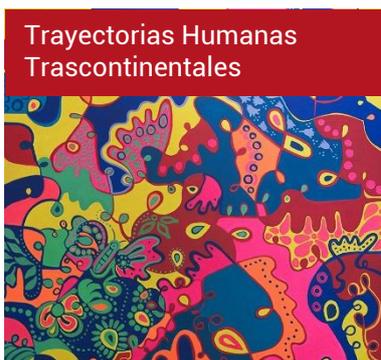
De Friedemann, N. (1993). *La saga del negro : presencia Africana en Colombia*. Bogotá, Colombia : Universidad Javeriana.

Quiñones, J. (Julio-Diciembre de 2008). Sobre el concepto de resistencia civil en la Ciencia Política. *Ciencia Política*(6), 150-176.

Comisión intereclesial de Justicia y Paz. (28 de Febrero de 2013). *Comisión intereclesial de Justicia y Paz*. Recuperado el 13 de Agosto de 2017, de justicia y paz Colombia : <http://justiciaypazcolombia.com/Las-Zonas-de-Biodiversidad-en-el>

Rincon, A., & Echeverría , M. (2000). *Ciudad de Territorialidades*. Medellín, Colombia : Centro de Estudios del Hábitat popular.

De Friedemann, N., & Arocha, J. (1986). *De sol a sol : génesis, transformación y presencia de los negros en Colombia*. Bogotá, Colombia : Planeta.



## La relation État-nation(s) en Colombie : le cas des rapports de force à propos d'une zone de réserve *Campesina* dans le Caquetá

Léo RAYMOND

Institut Français de Géopolitique  
Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis  
leoraymond47@gmail.com

Cette étude analyse un conflit à propos de deux législations territoriales dans l'espace rural andin du Caquetá : le *resguardo* indigène et la Zone de Réserve *Campesina* « de fait ». Pour comprendre ces rapports de force, nous proposons de regarder ailleurs. Ailleurs, ce sont les autres et notamment l'État car ces rivalités de pouvoirs reflètent des relations particulières qu'entretiennent ces communautés avec l'État. Le constat est que les nouvelles conditions de possibilités, offertes par les accords de paix, éclairent des groupes qui, jusqu'ici, ont été marginalisés et maintenus à l'écart du pouvoir et entendent désormais véhiculer d'autres représentations ; ceci contribuant à réagencer les rapports de force et à faire émerger de nouveaux conflits. Ainsi, la paix n'est pas la fin des conflits mais constitue, plutôt, un nouveau paradigme des luttes de pouvoirs au sein de l'État en permettant à la politique d'être la continuation de la guerre par d'autres moyens.

Mots-clés : identité, territoire, État-nation(s), conflit, résistance, résilience

Este estudio analiza un conflicto a propósito de dos figuras territoriales en el espacio rural andino del Caquetá : una propuesta de resguardo y una Zona de Reserva Campesina "de hecho". Para entender estas relaciones de fuerza, proponemos de mirar por otra parte ; es decir los otros y especialmente el Estado porque estas rivalidades de poderes reflejan relaciones particulares que tienen esas comunidades con el Estado. Después de eso, constatamos que las nuevas condiciones de posibilidades, ofertas por el acuerdo de paz, iluminan grupos que hasta ahora fueron marginalizados y mantenidos fuera del poder y que quieren transmitir libremente, otras representaciones, lo que contribuye a remodelar las relaciones de fuerza y crear nuevos. Así, la paz no es el fin de los conflictos. Al contrario, constituye solamente, un nuevo paradigma de las luchas de poderes en el Estado-colombiano permitiendo a la política ser la continuación de la guerra por otros medios.

Palabras claves: identidad, Estado-nación(es), conflicto, resistencia, resiliencia

This study analyses a conflict between two territorials layouts in Caqueta's Andean rural areas : a proposal to establish an indigenous *resguardo* and a Peasant Farmer Reserve Area. To understand the balance of power, we propose to look elsewhere. Elsewhere implies looking at others actors, in particular the State. Because these power struggles reflect the special relationships that these communities have with the State. As a result, we have seen that the new conditions and opportunities offered by the peace agreements shed light on groups that have so far been marginalised and kept away from power. They now want to push for others models, thereby rearranging the balance of power and creating new conflicts by encountering divergent conceptions. Peace is therefore not the end of conflicts, only constitute a new paradigm of power struggles within the Colombian Nation-State and allow for politics to be the continuum of war though other means.

Keywords: identity, territory, Nation-State(s), conflict, resistance, resilience

## D'une rivalité à un triptyque conflictuel

Cette étude débute en Colombie, dans une partie amazonienne de la cordillère orientale. Au sein de cet espace rural et andin du département de Caquetá, situé sur les municipalités de Florencia (capitale du département de Caquetá), La Montañita, Doncello et Paujil, les populations rurales représentent, selon les études du DANE<sup>54</sup> (2016), 57 384 personnes avec des indices de pauvreté s'élevant à 42,1 % et d'extrême pauvreté à 10,2 % ; celui des besoins basiques non satisfaits, en zone rurale indique, quant à lui, 10,2 % (Guamán Martínez, 2016, p58)<sup>55</sup>.

Dans cette partie rurale, les premiers occupants, des paysans, sont arrivés du Chocó, dans les années 1950, suite à la Violence (1948-1958) et au conflit armé<sup>56</sup>. Ils y ont colonisé environ 170 000 hectares de terres, mais en revendiquent 227 000 dans le cadre de la législation territoriale de la zone de réserve *campesina* (ZRC). Cependant, d'autres acteurs ont investi cet espace. Dès 2006, ce sont des communautés indigènes du département de Cauca, Guambianos (aussi appelés Misak) puis, en 2008, 8 familles Nasa (aussi appelés Paez)<sup>57</sup> qui sont venues « coloniser le territoire paysan ». Actuellement, ils seraient 150 personnes<sup>58</sup>, dépassant le nombre de 15 familles, qui ont pu s'autogouverner, sous la forme juridique du *cabildo*<sup>59</sup>.

Arango et Sanchez (1998 : 93) nous rappellent que « la notion de peuple indigène est une catégorie sociale de relation qui désigne un secteur particulier de la société nationale, qui descend des peuples originels qui vivaient en Amérique avant l'arrivée des Européens ». Cette catégorie sociale est d'ailleurs reconnue, tout comme les roms et les afro-descendants dans la Constitution colombienne de 1991.

De cette cohabitation paysans-indigènes naît un conflit<sup>60</sup>, surtout avec les Nasa, qui nous a interpellé en raison de sa localisation et de son contexte social. En effet, il est éloigné des

---

54 Departamento Administrativo Nacional de Estadística. En français, Département Administratif National de la Statistique.

55 Guamán Martínez, S. (2016). *Territorio campesino: estudio de caso de la zona de reserva campesina cabeceras Orteguzay San Pedro, en el departamento de Caquetá*. Bogotá, Université Colegio Superior de Cundinamarca, p. 58.

56 Parcours de vie d'un paysan, président de juntas, déplacé du Chocó et recoupé avec les descriptions de l'ouvrage: Gobernación del Caquetá, consultoria colombiana s.a ingeniores consultadores, *Estudio de diagnóstico y formulación del plan de ordenamiento, manejo y recuperación de la cuenca del río San Pedro en los municipios de Florencia y la Montañita, departamiento del Caquetá*. (1998). Bogotá, chapitre 9-2.

57 Information recueillie suite à des discussions avec les indigènes et les paysans de la zone, août 2016.

58 Ordre d'idée approximatif donné par la présidente d'ACOMFLOPAD, Elda Martínez car il n'y pas de chiffre sûr - aucun recensement précis n'ayant été fait, ni pour les paysans ni pour les indigènes, dans la zone, depuis des années à cause de la présence des FARC-EP. Discussions officieuses et constats établis avec Elda Martinez, présidente de l'Association Cordillère des municipalités de la Montañita, Florencia, Paujil et Doncello (ACOMFLOPAD), Florencia, août 2016.

59 Le cabildo est un territoire politico-administratif, formé par des populations indigènes.

60 Il existe aussi un différend avec le peuple Embera Chami qui dispose depuis 40 ans, d'un *resguardo* de 600 hectares au sud de la zone. Ces tensions sont dues au fait que certains paysans colonisent le territoire indigène, si bien que ces derniers, en deux ans ont peu à peu quitté le territoire. Il ne reste plus, aujourd'hui, que deux familles. Néanmoins, l'association ACOMFLOPAD semble prête à travailler étroitement avec les indigènes et à empêcher la continuation du processus de colonisation clandestin car, une fois la zone constituée, la répartition et la légalisation du foncier devraient orienter et fixer les paysans, diminuant ainsi la pression exercée sur le *resguardo*. Ces engagements sont possibles grâce à des liens humains observés entre paysans et Embera Chami bien plus amicaux et forts qu'avec les Nasa, alors même que les conceptions du monde sont bien plus divergentes. Nous avons décidé de ne pas analyser plus en profondeur ce phénomène, car il relève d'intérêts particuliers et divergents ne correspondant pas aux volontés de l'association. Néanmoins, nous y ferons parfois référence pour rappeler que si la zone de réserve *campesina* est une figure qui

institutions étatiques et des centres urbains. De plus, ce sont deux communautés qui cultivent la terre de la même façon. Dès 2012, une initiative paysanne se constitue puis se conforte par la création, le 25 mars 2015, de la zone de réserve *campesina* « *de hecho*<sup>61</sup> » de l'Association Cordillère des Municipalités de Florencia, Paujil et la Montañita (ZRC d'ACOMFLOPAD). Face à cela, les indigènes ayant peur pour leur avenir et leur future prise en compte, en tant qu'ethnie, par les autorités et les paysans, ont à leur tour, lancé un projet de *resguardo* (territoire collectif) à la place de leur *cabildo*.

Or, si de telles initiatives surgissent dans cet espace c'est que les projets sont porteurs de sens pour chacune des communautés. Mais, de quelles volontés, de quels besoins relèvent-ils ? Nous faisons, ici, l'hypothèse que le conflit a surgi ailleurs et, notamment, parce qu'il y a une pression sur le monde rural colombien, ce qui crée une « course au territoire » de la part d'acteurs dont les « conditions de possibilités<sup>62</sup> » juridique, sociale, territoriale et politique sont distinctes. Ces situations différentes créent des tensions entre les deux communautés qui oscillent entre alliance et division suivant la situation, preuve que ces conditions ne sont pas le seul facteur du conflit et qu'il faut appréhender un conflit de manière dynamique, dans un continuum espace-temps.

Le 21 août 2016, suite à une réunion tenue la veille, entre les deux parties et au cours de laquelle est démontrée « La nécessité de la défense du territoire face à l'invasion extractiviste, le manque d'investissement, d'infrastructure, de services »<sup>63</sup>, un accord tacite est signé par les peuples indigènes, concernés par la légalisation de la future zone de réserve *campesina*, qui stipule qu'en prenant part aux processus de la zone, leurs besoins, en tant qu'ethnie, seront pris en compte<sup>64</sup>.

Pourtant, au début de l'année 2017, les *cabildos* Nasa et Guambianos, qui ont changé de gouverneur, relancent l'idée de mettre en place un *resguardo* pour leur communauté<sup>65</sup>, réactivant ainsi les tensions avec la proposition de zone de réserve *campesina*. Aussi, pour comprendre ces rapports de force, nous nous proposons de regarder « ailleurs ».

Ailleurs, c'est aussi les autres et notamment l'État, non pas que tout soit question de rapport à l'État ou qu'il soit l'acteur dominant et incontournable dans ces conflits, nous le verrons par la suite, mais ces rivalités se font « au sein de l'exercice du pouvoir de l'État et de ses politiques de différence » (Osejo Varona, 2011 : 36) et reflètent donc les relations particulières qu'entretiennent les deux communautés avec l'État mais, aussi, avec les acteurs et les institutions qui le composent.

Il faudra alors les mettre en perspective avec une histoire nationale complexe et un contexte tout aussi particulier, à savoir : la présidence de Juan Manuel Santos et les accords de paix avec les FARC-EP. Ceux-ci ont amené une nouvelle conception du politique, du territoire et des relations État-nation, notamment dans le monde rural. C'est donc face à une situation stagnante et violente depuis plus d'un demi-siècle que le nouveau Président a décidé d'opérer un changement : le dialogue avec « l'autre », avec les « autres ». Cela marque pour certains groupes de population et certains territoires, de

---

tend à rassembler, elle n'en demeure pas moins un acteur au sein duquel il existe des processus qui lui échappent encore.

61 Certaines zones de réserve *campesina* se définissent comme « de fait », c'est-à-dire qu'elles s'autoproclament sans l'aval de l'État.

62 Expression qui renvoie au terme « transcendantal », fondamental dans la philosophie kantienne notamment in Kant, E. (2006). *Critique de la Raison pure*. Paris, Éditions Flammarion, texte de 1781.

63 Misat, Nasa, ACOMFLOPAD, Asojuntas Danubio. (20 août 2016). *Reunión de concertación territorial entre ACOMFLOPAD (corregimiento el Danubio) y los pueblos indígenas Nasa y Guambianos, Cabildo Chalambuansun*.

64 Misat, Nasa, ACOMFLOPAD, Asojuntas Danubio. (20 août 2016). *Reunión de concertación territorial entre ACOMFLOPAD (corregimiento el Danubio) y los pueblos indígenas Nasa y Guambianos, Cabildo Chalambuansun*.

65 Discussions officieuses et constats établis avec Elda Martinez, présidente de l'Association Cordillère des municipalités de la Montañita, Florencia, Paujil et Doncello (ACOMFLOPAD), Florencia, août 2016.

nouvelles « conditions de possibilités », une nouvelle chance d'être intégrés à l'échiquier politique mais, aussi, au développement économique et social de la Colombie.

Ainsi, grâce aux accords de paix signés le 24 novembre 2016, après révision due au plébiscite du 2 octobre qui avait vu le « non » l'emporter à hauteur de 50,23 % (avec une participation de 37,37 % sur 35 millions de Colombiens appelés à voter) « c'est la première fois depuis 60 ans que le monde rural est devenu une priorité »<sup>66</sup>. Le fait que ces accords de paix portent sur cinq aspects majeurs : le développement rural, la participation politique, la fin du conflit, les problèmes liés aux drogues et aux victimes, doit être une opportunité pour l'État colombien comme pour l'ensemble de la société civile. Ils doivent permettre de dépasser des problèmes structurels et de construire ainsi un État-nation(s) qui réponde aux besoins et enjeux de chacun.

De fait, plus que d'être un pays en développement, la Colombie est un projet d'État, un pays en construction<sup>67</sup> qui, grâce à ces changements historiques, doit pouvoir offrir à tous les acteurs (communautés, entreprises, scientifiques, organisation, communauté internationale, etc.) de nouvelles perspectives, tant économiques que sociales. Cela nous amène à nous interroger sur les conséquences qu'auront ces bouleversements sur la nation et le territoire colombien.

On peut dès lors questionner l'influence du contexte colombien actuel sur le réagencement des luttes paysannes des zones de réserve *campesina* et comment cela se traduit en terme de relation État-Nation.

Il s'agira donc d'analyser les relations de pouvoirs entre tous les acteurs mobilisés par ces rapports de force, c'est-à-dire d'analyser les

« "jeux stratégiques entre des libertés", qui font que les uns essaient de déterminer les conduites des autres, à quoi les autres répondent en essayant de ne pas les laisser déterminer leur conduite ou en essayant de déterminer, en retour, la conduite des autres » (Foucault, 1994 : 729).

Nous mettrons aussi en valeur différentes stratégies des acteurs pour le contrôle du territoire ; chaque groupe utilisant des méthodes et représentations adaptées aux enjeux les concernant.

En effet, c'est bien

« lorsque l'espace est envisagé en tant qu'enjeu, [qu'] il devient l'objet de la géopolitique. Dans cette perspective, l'espace n'intéresse plus tant pour ce qu'il est, comme dans la géographie classique ou politique, que pour ce qu'il représente » (Rosière, 2003).

Ici, nous admettrons que le territoire est une « espèce d'espace » pour reprendre le terme de George Perec (1974) qui « résulte de projets qui mettent en synergie acteurs-actions-espaces, dans une dynamique de changement » (Loudiyi, Mardon, Measson, Chometon, 2013 : 162). Mais, le territoire n'est pas seulement issu d'une action concrète, il peut être issu d'un imaginaire, rattaché à la terre, comme le souligne, entre autres, Dario Fajardo : « par territoire on entend l'ensemble des relations et des représentations qui se construisent à partir de la terre » (Fajardo, 2002).

Pour répondre à la problématique que nous nous sommes posée, nous nous attacherons à éclairer le fait que la paix ne signifie pas la fin des conflits et à analyser le réagencement

---

66 Entretien avec Carolina Hernandez, direction du développement rural, Département National de Planification, 9 février 2017.

67 Juan Manuel Ospina reprend l'idée d'un journaliste du *Nouvel Obs* : « La Colombie n'est pas un pays en développement mais en construction » lors du *Foro II* : « *Colombia por la paz* », Conférence Internationale : « *Tierras y Territorios en las Américas: Acaparamientos, Resistencias y Alternativas* », du 23 au 26 août 2016 à l'Université Externado de Colombie, Bogotá, 24 août 2016.

des relations de pouvoirs à partir des zones de réserve *campesina* au sein de l'État-Nation colombien.

## I- La paix : fin des conflits ? Étude de cas de la Zone de Réserve Campesina de l'Association CORDillère des municipalités de la Montaña, FLOrencia, Paujil et Doncello (ACOMFLOPAD)

La conjoncture nationale actuelle doit aller en direction d'un élargissement des protagonistes des dialogues ; elle offre, de fait, de nouvelles voies et voix, tant pour le gouvernement que pour les populations rurales, au travers de leurs organisations, masquées, jusqu'alors, par la place médiatique prise par les acteurs armés. De nouveaux intérêts et points de vue surgissent alors au sein des discussions, ce qui génère de nouveaux points de discorde et de conflits entre les opérateurs spatiaux<sup>68</sup>.

### A- Des territoires à investir, synonymes de nouvelles pressions territoriales

En conséquence, si ces nouvelles lectures, visions et discussions sont une opportunité majeure pour les communautés, elles le sont tout autant pour l'État et d'autres acteurs que nous allons désormais étudier.

Le rural, là où s'est enraciné et développé le conflit armé et les problèmes structurels qui lui sont liés, représente pas moins de

« 42 millions d'hectares aptes pour les activités agricoles et forestières et est la source de ressources naturelles qui offrent des avantages comparatifs pour le pays comme les hydrocarbures, les minerais et la biodiversité »<sup>69</sup>.

C'est donc, avant tout, un espace d'enjeu majeur pour l'État et les acteurs économiques, des espaces à investir. Investir dans les deux sens : le premier, ramenant à la présence : on investit un espace, un lieu de part une présence physique ou virtuelle ; le second, fait écho à une connotation monétaire ; nous parlons d'investissements étrangers, de fonds d'investissements, d'investissements économiques, etc. Les deux forment une paire.

En effet, dans le cas étudié, la sortie territoriale des FARC-EP doit permettre l'entrée de l'État et des capitaux pour le développement. L'entrée physique ou virtuelle permet alors la pénétration financière. Pour l'État, l'enjeu est donc de « rentrer » dans ces espaces, de les occuper, de les promouvoir pour que les investissements affluent et qu'ils puissent se développer. Pour les acteurs économiques, l'enjeu réside dans la capacité de l'État à « ouvrir » ces mêmes espaces, pour qu'eux-mêmes puissent y développer des activités économiques.

### 1- L'exploitation des ressources, un fléau territorial

Par conséquent, il y a une alliance de circonstance entre les sphères politiques et économiques dans ces territoires, une forme de « partenariat public-privé »<sup>70</sup>. Ces opportunités étatico-privées se fondent sur un modèle néolibéral et extractiviste. Grâce aux accords de paix, c'est toute l'économie qui devrait être bénéficiaire. En se basant sur

68 Gobierno nacional, FARC-EP, Países garantes. (12 novembre 2016). *Acuerdo Final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera*. La Havane, p. 11.

69 Ibid., p. 417.

70 Andrés Felipe López Galvis utilise cette notion lorsqu'il évoque les projets de l'État dans les territoires marginalisés en Colombie. En effet, l'État se déploie ou est présent dans ces territoires, grâce aux axiomes et à la capacité de pénétration des capitaux privés. Il y a donc des alliances de circonstances entre acteurs étatiques et acteurs privés, chacun ayant des intérêts à arriver jusque dans ces territoires.

les études du Département National de Planification, le journal *El Economista* (27 septembre, 2016), rapporte que la paix devrait amener une hausse de 1,9 % du PIB. Selon la même source du 22 juin 2016, ce serait une envolée de 5,9 % que connaîtrait le PIB colombien avec la disparition totale des FARC-EP, comme acteur armé. Le premier secteur concerné, de par son poids dans l'économie, sera celui des hydrocarbures qui rapporte 60 % des rentes du pays et dont les gisements recouvrent environ 80 % du territoire national<sup>71</sup>. De manière générale, c'est tout le secteur extractiviste et minéralo-énergétique qui sera favorisé.

L'autre grand bénéficiaire devrait être le domaine agricole. En effet, la restructuration du rural ne sera pas seulement bénéfique pour les petites et moyennes exploitations grâce à la redistribution de la terre, régulation du cadastre et autres aides. Il est vrai que la stabilité du pays permettrait son ouverture et représenterait, également, une opportunité pour les grandes exploitations agricoles, grâce aux Investissements Directs Étrangers (IDE) qui devraient être multipliés par trois durant la prochaine décennie<sup>72</sup>.

On peut ici mettre en avant la loi sur les Zones d'Intérêt de Développement Rural Économique et Social (ZIDRES) qui consiste, pour l'État, à acheter des terres et à les offrir au capital privé dans des zones où il y a peu de production<sup>73</sup>. Le développement se fait donc au travers d'investissements qui permettent de mettre en valeur des espaces jusqu'alors peu aménagés, voire délaissés car, non rentables pour l'État colombien. Se dessine aussi, en toile de fond, l'idée d'une accélération des accords économiques avec d'autres pays, dont le Traité de Libre Commerce avec les États-Unis d'Amérique, toujours souhaité par Santos, et qui avait cristallisé les revendications de la *Minga Nacional*<sup>74</sup>, le 12 Octobre 2008 - la population y voyant la continuation d'une domination du Nord sur le Sud et une forme de néocolonialisme.

Ainsi, les accords de paix constituent-ils « un nouvel eldorado néolibéral ». Néanmoins, si l'économie est la raison d'être du système capitaliste, le jeu ambigu, auquel se livrent, depuis quelques décennies déjà, les pays et la communauté internationale, se situe entre développement économique et protection de l'environnement.

## 2- La préservation de l'environnement, autre pression spatiale

De fait, l'autre enjeu majeur de ces accords réside dans la conservation de la nature. Les FARC-EP étaient territorialisées dans des zones à forte concentration en ressources économiques (pétrole, émeraude, or, etc.) mais, aussi, à grandes qualités environnementales. C'est pourquoi, leur sortie doit coïncider avec l'entrée de l'État qui doit assurer le contrôle et la préservation de certains espaces, qu'il juge en accord avec la communauté internationale, de grande qualité éco-systémique.

Dans cette logique, il a développé tout un réseau de parcs protégés, depuis les années 1970 et, surtout, au cours de la décennie 1990, où dans la Constitution, la biodiversité était un atout de la propriété et de la nation. Le Président Álvaro Uribe, a suivi cette trame politique en créant le Système National d'Aires Protégées (SINAP)<sup>75</sup> dans un contexte de forte

---

71 Entretien avec Mónica Camacho, Agence Nationale des Terres, Centre National Administratif, Bogotá, 9 février 2017.

72 *El Economista*. (27 septembre 2016). *Con la paz en Colombia, el PIB puede crecer hasta 1.9%*, Bogotá, consultation le 24 janvier 2018.  
<http://eleconomista.com.mx/economia-global/2016/09/27/paz-colombia-pib-puede-crecer-hasta-19>

73 Entretien avec Carolina Hernandez, direction du développement rural, Département National de Planification, 9 février 2017.

74 La minga est un travail communautaire issu des traditions indigènes. Ici, c'est une marche nationale contestataire.

75 Ministerio de Ambiente, Vivienda y Desarrollo Territorial. (1<sup>er</sup> juillet 2010). *Decreto Numero 2372*, Bogotá.

pression internationale, de prise en compte des problématiques environnementales, de contrôle du territoire.

Désormais, la Colombie entend développer cette normativité<sup>76</sup> en protégeant les territoires de sortie des FARC-EP et en offrant, par la même occasion, un développement soutenable, « une croissance verte », par la réduction de l'exploitation agressive et illégale de l'exploitation minière<sup>77</sup>, de la déforestation<sup>78</sup>, etc. – ceci, en garantissant de meilleures conditions de vie aux populations présentes dans ces territoires, à haute valeur écologique.

Ce sont donc des opportunités à la fois locales, nationales et internationales, seules vraies solutions pour garantir la paix territoriale et la paix sociale en Colombie, qui sont pensées, depuis l'arrivée au pouvoir de Santos et, notamment, dans le cadre des accords de paix.

Néanmoins, il persiste des représentations et des projections plus pessimistes, qui voient dans ces perspectives autant de pressions masquées. En effet, en reprenant les mêmes secteurs cités plus haut, et qui bénéficieront des accords de paix et de la stabilité sociale et politique, nous pouvons voir sur la carte (ci-dessous)<sup>79</sup> les emprises spatiales qu'auront ces projets et investissements et que les communautés assimilent comme de nouvelles pressions sur leur territoire, leur culture.

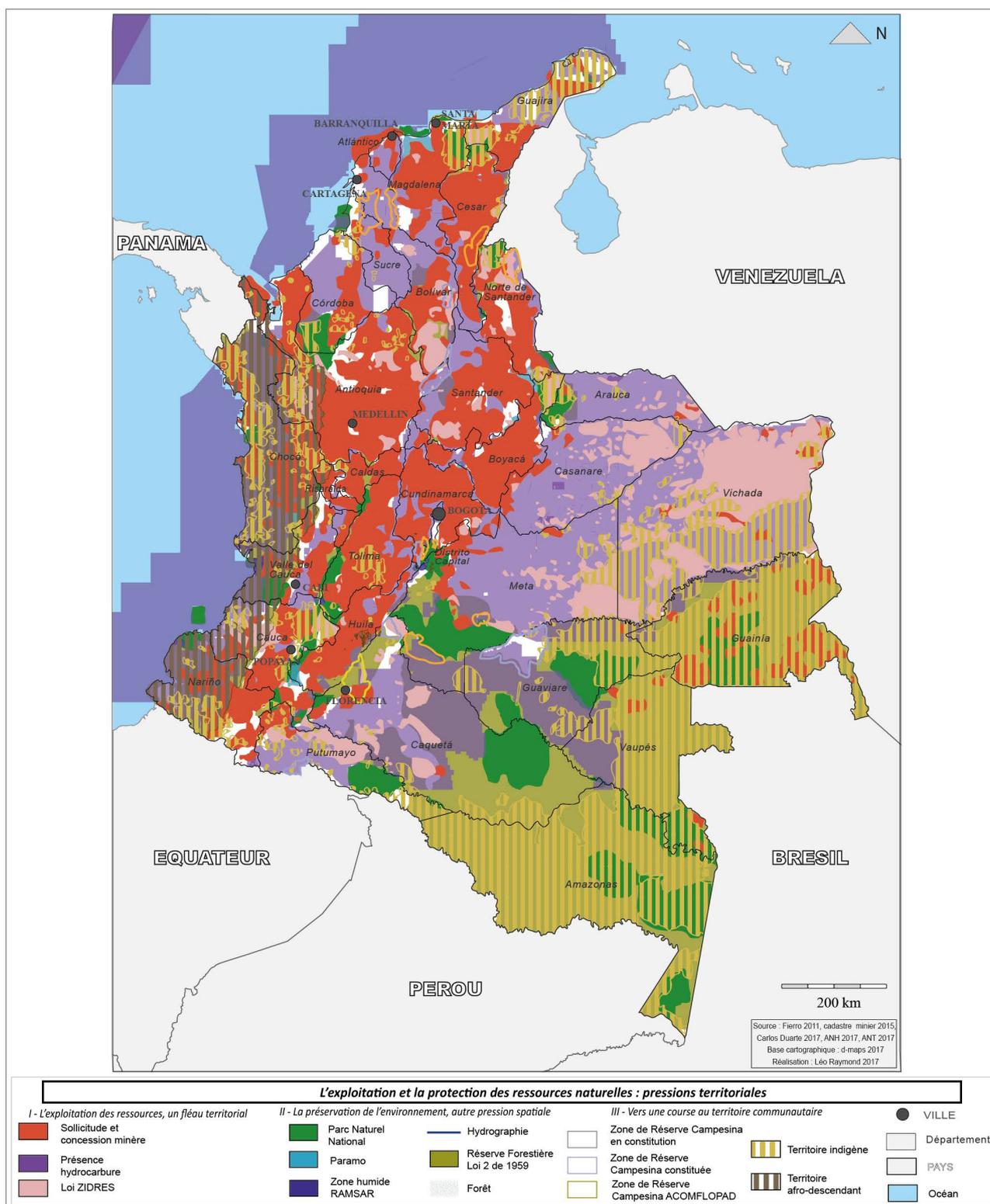
---

76 7 lois environnementales sur 33 que possède la Colombie ont été votées depuis la présidence de Santos.

77 Des fonctionnaires du ministère de l'Environnement lors de la Cumbre Agraria Etnica y Popular au ministère de l'Intérieur sur les thèmes de l'exploitation minéralo-énergétique nous ont informé que « les impacts associés à l'exploitation minière résultent de problématiques d'extractivisme illégal », Bogotá, 2 février 2017.

78 Dans des espaces ruraux déconnectés, au cœur de la ZRC d'ACOMFLOPAD, par exemple, les populations notent dernièrement un accroissement de la déforestation dû « au relâchement de l'étreinte » des FARC-EP comme autorité territoriale.

79 Raymond, L. (2017). La relation État-Nation(s) en Colombie : le cas des relations de pouvoirs à propos d'une Zone de Réserve *Campesina* dans le département de Caquetá. Paris, sous la direction de Barbara Loyer, Institut Français de Géopolitique, Université Paris 8.



Ainsi nous pouvons dire qu'au sein des espaces étudiés, il existe diverses approches de développement et de protection qui font, notamment, ressortir deux enjeux : ceux issus de la protection des écosystèmes et de leurs dynamiques, et ceux liés aux retombées sociales et économiques (Laslaz, Gauchon, Duval-Massaloux, Héritier, 2010) de leur exploitation et, qui dans notre travail sont génératrices de conflictualités, à cause des différents types d'exclusions créés, qui sont autant de pressions exercées sur les communautés.

Il existe, par conséquent, des visions antagonistes du développement : l'une, locale, par et pour le pays, grâce à un fort appui des petites et moyennes productions ; et une autre de grande envergure, censée donner à la Colombie un rôle plus central dans l'économie-monde. Mais le doute persiste quant à la faisabilité de cette cohabitation de deux modèles antagonistes, avec un risque non négligeable de voir le modèle le plus puissant, aspirer, désarticuler et broyer le second, au niveau des capitaux et du pouvoir.

De plus, les logiques économiques, environnementales, sécuritaires et d'infrastructures dont proviennent les pressions sont, également, des formes de présence et, donc, de contrôle territorial de la part de l'acteur étatique. Ainsi, par nature, le territoire en lui-même, n'est pas exclu ou facteur de pression mais, la symbolique que lui confèrent les acteurs au travers des desseins et qui en détermine l'usage, l'est. Par conséquent,

« la question du territoire doit aussi être analysée du point de vue des acteurs, de leur rapport au territoire, car celui-ci détermine largement leur participation au conflit. Il faut donc faire apparaître ce que sont les territoires des acteurs. Car chacun des acteurs des conflits d'aménagement agit en fonction d'une logique d'acteur particulière, avec des objectifs, des stratégies et des modalités d'action spécifiques » (Subra, 2008 : 240).

Par ailleurs,

« ces conflits d'aménagement sont d'autant plus fréquents que le territoire, et en particulier le territoire proche, est de plus en plus perçu dans un contexte de mondialisation, de crise environnementale et identitaire, comme une ressource décisive et son contrôle comme un enjeu majeur pour de nombreux acteurs. Le recouvrement des projets d'appropriation » (Subra, 2008 : 243).

Aussi, plus encore que les projets, eux-mêmes, ce sont, avant tout, les orientations politiques et la manière de voir et de faire de l'État qui sont assimilées comme des pressions, par les communautés, car elles s'opèrent et sont décrites toujours de façon similaire, à savoir : une arrivée de l'État dans les territoires marginaux, en coordination ou directement, pour des intérêts externes et sans tenir compte des nécessités des acteurs locaux. « Ce sont des projets de développement autres que ceux voulus par les communautés »<sup>80</sup>.

## B- La « course au territoire »

Puisque les problèmes et les pressions s'exercent sur l'espace, les mécanismes de résistance et de défense mis en place par les communautés empruntent la même stratégie. La réponse à la pression spatiale de l'État est donc une autre pression spatiale : celle des communautés. Nous assistons alors, à une « course au territoire » censée les protéger par un « blindage territorial », celui-ci s'effectuant avec et par l'outil juridique, à disposition de chaque communauté.

### 1- « Le blindage territorial » : se servir de la loi contre l'État

Ce blindage territorial est indissociable de la pression perçue par les communautés et de la relation qu'elles nouent avec les acteurs étatiques. Alexis Calderón nous confiait que ces populations n'avaient aucune confiance dans l'État, quelle que soit l'échelle, « elles ne

---

80 Entretien avec James, guérillero chargé de l'organisation sociale dans le *Frente Tercero* « *Oswaldo Patiño* », FARC-EP, La Montañita, Caquetá, 26 février 2017.

croient pas dans les institutions »<sup>81</sup> ; fait confirmé par les paysans eux-mêmes<sup>82</sup>. Les communautés rurales sont conscientes que l'aide circonstancielle que peuvent leur apporter les collectivités territoriales ou la médiatisation n'est souvent pas suffisante pour empêcher la réalisation des projets.

Elles savent, également, qu'en dehors de ces contextes particuliers, où elles arrivent à jouer avec les clivages internes de l'État, la relation qu'elles entretiennent avec les collectivités territoriales et les institutions est, bien souvent, compliquée. Les décisions continuent à se prendre sans elles, au profit, bien souvent, d'autres intérêts privés, économiques et politiques.

Par ailleurs, les communautés sont persuadées que « l'application des accords ne sera pas totale »<sup>83</sup>. L'intégration à l'État et la participation promises ne se font que de manière ponctuelle ou du moins, pas autant que l'espéraient les communautés et les doutes et pressions que, nous avons étudiés précédemment, confirment leur théorie.

En conséquence, il demeure une stratégie pour se protéger : se servir de l'État contre lui-même (Israël, 2009). En effet, si le droit est la plupart du temps perçu comme « une arme politique au service et dans les mains du pouvoir, [il peut aussi être] caractérisé par une forme de réversibilité » (Israël, 2009 : 17).

De facto, « outil de régulation ou de répression, le droit est aussi, sous certaines conditions, un registre d'action qui mérite d'être pleinement intégré au répertoire de la contestation » (Israël, 2009) et peut donc se retourner contre l'État.

## 2- Des territoires, qui, à leur tour, sont vecteurs de nouvelles pressions

Le processus de zone de réserve *campesina* apparaît dès 2012, par le biais des FARC qui sont revenues dans ce territoire où elles ont une influence depuis 30-40 ans<sup>84</sup>, après huit ans d'absence. Face à la désarticulation et à la disparition du tissu organisationnel des paysans, ceux-ci ont décidé d'orienter les *juntas*<sup>85</sup>. De fait, l'initiative de zone de réserve *campesina* est alors récupérée puis lancée le 25 Mars 2015 par *Marcha Patriótica*<sup>86</sup> grâce à l'actuelle présidente de l'association, Elda Martinez et à Maecha, tous deux étant, pourtant, extérieurs au territoire.

Pour poursuivre, cette réactivation de l'organisation territoriale voulue par les FARC-EP est, aussi, à lire dans un contexte d'ouverture des négociations avec l'État et donc, d'une possible sortie et délaissement du contrôle des territoires, dans le cadre d'accords de paix. Il devenait alors nécessaire pour la guérilla d'organiser sa base sociale pour que les communautés paysannes s'opposent à l'arrivée dérégulatrice et agressive de l'État, dans ces territoires, et qu'elles constituent un socle rassemblé, solide et capable de se mobiliser pour faire appliquer les accords signés et soutenir, ainsi, leur transition politique. En ce sens, les limites ne sont pas anodines car elles reprennent, plus ou moins, le territoire d'expansion du *frente tercero* et, surtout, s'appuient sur une forme d'essentialisation

---

81 Entretien avec Alexis Calderón, biologiste et chargé de la socialisation du projet hydroélectrique, Florencia, 23 février 2017.

82 « On a perdu confiance dans les autorités locales car elles n'ont jamais appliqué ce que mettait en place l'État central », propos d'un représentant paysan à la première réunion régionale sur la substitution des cultures illicites, *La Montañita*, 25 février 2017.

83 Entretien avec Marieta Toro, chargée des relations internationales à *Marcha Patriótica*, Bogotá, 2 février 2017.

84 Entretien avec Daniel Pécaut, Directeur d'études à l'EHESS, Paris, 4 novembre 2016.

85 Entretien avec James, guérillero chargé de l'organisation sociale dans le *Frente Tercero* « *Oswaldo Patiño* », FARC-EP, La Montañita, Caquetá, 26 février 2017.

86 Discussions officieuses et constats établis avec Elda Martinez, présidente de l'Association Cordillère des municipalités de la Montañita, Florencia, Paujil et Doncello (ACOMFLOPAD), Florencia, août 2016.

territoriale, capable de rassembler les paysans (cf. carte : Une figure d'aménagement territorial toujours stigmatisée, Léo Raymond, 2017 : 158) : sentiment d'abandon car aucune route pénétrante, pas de connexions ; même caractéristiques sociodémographiques (population agricole), économiques (pauvreté, économie de subsistance, production de coca parfois) et géographiques (milieu andin, climat tropical).

Cependant, d'autres acteurs ont investi cet espace. Dès 2006, ce sont des communautés indigènes du département du Cauca et du Valle del Cauca, les Guambianos (aussi appelés Misak) puis, en 2008, 8 familles Nasa (aussi appelés Paez)<sup>87</sup> qui viennent « coloniser le territoire paysan »<sup>88</sup> s'autogouvernent sous la forme juridique du *cabildo*.

Ces populations indigènes ont décidé de mettre en œuvre une démarche pour obtenir leur reconnaissance en tant que *resguardo*, celui-ci leur attribuant plus de bénéfices et leur assurant la prise en compte par l'État de leurs besoins et revendications. En effet, le *cabildo* est la forme d'organisation politico-administrative indigène alors que le *resguardo* est l'espace territorial, physique, délimité, légalisé par un titre qui appartient à la communauté. D'après la Constitution, il est inaliénable, de caractère communautaire (il n'y a pas de titre de propriété individuelle donc, en théorie, pas de commerce de terres<sup>89</sup>), exempt d'impôts (loi du 15 octobre 1928), permet la consultation préalable à propos de multiples projets et, surtout, reçoit des aides étatiques pour développer des projets (loi 60 de 1993, puis loi 715 de 2001) (Laurent, 2011 :150).

Or, les deux initiatives ne sont pas superposables exerçant ainsi une pression sur l'autre qui vient s'ajouter aux autres pressions déjà existantes. Pourquoi, dans ce cas, ne pas créer une zone de réserve *campesina* et retirer un périmètre, celui du *resguardo* ? Cela n'est pas envisageable car cela ne ferait que repousser l'éclosion du conflit. Effectivement, les communautés indigènes, qui connaissent une démographie croissante, peuvent demander à faire élargir leurs territoires, au détriment de la zone de réserve *campesina* grâce/à cause de « conditions de possibilités » aujourd'hui hiérarchisantes. A terme, cela générerait donc un problème avec les paysans. De plus, avoir un *resguardo* au sein de la zone (c'est déjà le cas en contrebas avec la présence du *resguardo* Embera Chami)<sup>90</sup> c'est aussi cohabiter et dialoguer à propos de la faisabilité, ou non, de projets transversaux avec un groupe ethnique qui a bien plus de poids politique et médiatique dans le pays et qui, pour les paysans, représente une pression de fait, puisqu'ils disposent de 24,5 % du territoire alors que, d'après le recensement de 2005, ils ne représentent que 3,4 % de la population (1,4 million). Enfin, c'est aussi et surtout revoir l'image idéalisée d'un territoire uniforme peuplé, de bout-en-bout et uniquement, de paysans, avec la même conception du politique, de l'État. Ce serait revoir le principe de territorialité et de son unité socio-spatiale.

À ce sujet, rappelons que le 21 août 2016, à la suite de la réunion, un accord tacite, signé entre les deux parties (paysans et indigènes), avait convenu du fait que les peuples indigènes, concernés par la légalisation de la future zone de réserve *campesina*, pouvaient prendre part aux processus de la zone et que leurs besoins, en tant qu'ethnies, devaient être pris en compte<sup>91</sup>. Cet accord naquit de la prise en considération de problématiques

---

87 Information recueillie suite à des discussions avec les indigènes et les paysans de la zone, août 2016.

88 Ils seraient 150 personnes. Ordre d'idée approximatif donné par la présidente d'ACOMFLOPAD, Elda Martinez car il n'y pas de chiffre sûr ; aucun recensement précis n'ayant été fait ni pour les paysans ni pour les indigènes dans la zone depuis des années à cause de la présence des FARC-EP. Discussions officieuses et constats établis avec Elda Martinez, présidente de l'Association COndillère des municipalités de la Montañita, FLOrencia, Paujil et Doncello (ACOMFLOPAD), Florencia, août 2016.

89 Entretien avec Sofia Lara Largo, Université Paris Diderot, Paris, 9 janvier 2017.

90 Il y a, depuis environ 40 ans, un *resguardo* de 500 hectares réservé au peuple Embera Chami dans le sud de la zone.

91 Misat, Nasa, ACOMFLOPAD, Asojuntas Danubio. (20 août 2016). *Reunión de concertación territorial entre ACOMFLOPAD (corregimiento el Danubio) y los pueblos indígenas Nasa y Guambianos, Cabildo Chalambuansun.*

dépassant le seul cadre de ce conflit local entre les deux populations, comme le rappelle les intervenants de la réunion du 20 août 2016 : « La nécessité de la défense du territoire face à l'invasion extractiviste, le manque d'investissement, d'infrastructures, de services »<sup>92</sup>.

De fait, si la volonté de s'organiser face à l'abandon puis à la pression spatiale externe apparaissait comme facteur explicatif à l'utilisation de ces législations (celle de la zone de réserve *campesina* et celle du *resguardo* contre l'État (et ses projets), ils ne sont plus suffisants pour expliquer la réactivation, au début de l'année, de ce conflit identitaire, conflit qui « repose sur une « peur existentielle ». Une peur que la substance même, l'identité même du groupe, menacée plus ou moins fantasmatiquement, n'aboutisse à sa disparition » (Thual, 1995 : 5).

Ce conflit entre indigènes et paysans entremêle donc d'autres éléments et, ces territoires, tout autant que de définir et de s'opposer à un « autre » externe, permettent de se construire en tant que soi, en tant qu'identité propre : il y a le « nous » face à « l'externe » mais il y a aussi le « nous » interne face à l'autre communauté. Par conséquent, ce blindage<sup>93</sup>, s'il caractérise la relation conflictuelle qu'entretiennent les communautés avec l'État, également, l'objet de tensions entre les communautés.

Tout d'abord, un essentialisme communautaire, c'est-à-dire que chaque communauté se construit et se conforte dans le vécu de sa propre histoire, de son présent et de ses perspectives d'avenir. Les paysans, en raison de leurs conditions collectives alimentent une identité de l'opprimé contribuant, ainsi, à se différencier de l'autre communauté. C'est le même mécanisme qui, dans les années 1970, « dans un contexte de désintégration des communautés traditionnelles et de déclin des politiques d'intégration par assimilation » (Gros, Strigler, 2006 : 166) a poussé les indigènes à se différencier des paysans. En effet, même « si dans la nouvelle stratégie révolutionnaire il est beaucoup question de paysans, de réforme agraire et du droit à la terre, la population indienne est rarement évoquée » (Gros, 1997 : 144), elle sera même stigmatisée plus tard : « la guérilla n'a pas été garante des indigènes, il a donc fallu répondre par la forme « organisationnelle » mais aussi de manière violente » (guérilla Quintin Lame) pour se protéger. Cet essentialisme alimente donc la pression interne identitaire ; il est, de plus, favorisé par une situation sociale, politique et territoriale différentielle.

Or, la Colombie, depuis la Constitution de 1991, est un État multiculturel et multiethnique. Cependant, les paysans ne font pas partie des ethnies et des cultures qu'elle reconnaît. De fait, ils n'ont pas accès directement à des droits politiques et territoriaux différenciés et, à ce titre, relèvent, pour le Ministère du Travail, de la catégorie des « travailleurs agraires ». Cette invisibilisation a engendré et renforcé la structuration d'une résistance paysanne, comme identité différenciée des autres groupes populationnels colombiens. Les paysans ont, par ailleurs, su se mobiliser au cours de leur histoire, (*marchas cocaleras*, mouvements armés et associatifs, alliance avec des institutions scientifiques et coopération internationale, etc.) et ont fini par obtenir, en 1994, la loi 160 qui institue la législation des zones de réserve *campesina*, qu'ils se sont rapidement appropriés comme un mécanisme identitaire, d'auto-défense et d'auto-gouvernance face aux acteurs externes. En ce sens, la « trilogie « terre, communauté, identité « héritée du modèle indien est ainsi réactualisée sous de faux airs d'originalité et d'émergence ethnique » (Cunin, 2004 : 144).

Cependant les paysans, au travers de cette législation, ne disposent pas de la consultation préalable, celle-ci étant un droit fondamental de participation indigène, issu de la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail, permettant de décider de l'avenir de certains projets sur leurs territoires. Les paysans ont, eux, un outil législatif nommé consultation populaire, mais qui ne repose pas sur des droits ethniques et

---

92 Ibid.

93 Terme qu'utilisent les populations pour parler de ces législations territoriales qui leur permettent de se protéger des acteurs externes et de leurs projets qui pour elles, paraissent hostiles à leur mode de vie et territoire.

culturels différentiels. Elle constitue seulement un moyen d'expression et de dialogue mais, en aucun cas, un pouvoir décisionnel même si ceci est à nuancer car ce processus ne peut pas toujours s'opposer à l'État, et en cas de refus communautaire la décision revient à la Cour Constitutionnelle colombienne qui étudie, au cas par cas, les projets pour savoir s'ils respectent les droits ethniques des communautés et s'ils sont en accord avec la Constitution Nationale. C'est une des raisons pour lesquelles les paysans œuvrent, actuellement, pour bénéficier de la reconnaissance de leurs droits fondamentaux au même titre que les ethnies et cultures déjà répertoriées par l'État (Quesada Tovar, 2013 : 5).

À la situation politico-territoriale (favorable) dont dispose la communauté indigène sur les paysans il faut ajouter des représentations sociétales et étatiques plus favorables qui perçoivent les colons paysans comme des destructeurs de la nature en opposition aux indigènes, « bons sauvages » qui préservent leur environnement (Osejo Varona, 2011 : 39) : ceci facilite donc leur présence<sup>94</sup> et leur capacité à acquérir de nouveaux territoires dans des écosystèmes sensibles, engendrant et alimentant, ainsi, une forme de ségrégation socio-spatiale.

Mais, plus encore, c'est la condition économique, qu'ont actuellement les indigènes, qui vient accroître, un peu plus, leur domination et leur pression sur les paysans. Nous ne disons pas, par-là, que les indigènes jouissent d'une situation économique et sociale abondante mais, cette condition, leur sert de stratégie territoriale.

En effet, « depuis 1993, un pourcentage des revenus de la nation est transféré aux *resguardos* indigènes pour que, sous l'égide de leurs autorités, les habitants mettent en œuvre des projets de développement en accord avec leurs besoins » (Laurent, 2011 : 150). Ainsi, par exemple, l'ethnie Nasa, utilise l'argent de l'État pour acheter des propriétés afin de subvenir à son augmentation démographique.

Selon le recensement du Département Administratif National de la Statistique (DANE)<sup>95</sup>, le peuple Nasa est le second peuple indigène de Colombie, avec plus de 180000 personnes<sup>96</sup>. Leur accroissement dans le territoire de la zone de réserve paysanne, depuis leur installation, est évident car le nombre d'indigènes et de propriétés achetées a augmenté<sup>97</sup>. Ils ont même, selon les paysans, développés une politique nativiste visant à « repeupler la Colombie<sup>98</sup> », terre qu'ils considèrent comme la leur<sup>99</sup>. Cela passe par la stratégie du *pepeo* (achat de terre pour créer par la suite un *resguardo*) qui, à cause d'une pression foncière intense dans le Cauca et le Valle del Cauca<sup>100</sup>, dont ils sont originaires, les pousse à venir « coloniser » des départements, que l'imaginaire national décrit comme dépeuplés et vides, mais, où, surtout, le prix du foncier est bien plus accessible.<sup>101</sup>

---

94 Selon Sergio Bord (Entretien Bogotá, 7 février 2017), la présence indigène est ainsi favorisée dans les parcs naturels nationaux au détriment des populations paysannes, encore stigmatisées.

95 Information trouvée in Ministerio de Cultura. (2010). *Nasa (Paez), la gente del agua*, República de Colombia, Bogotá, 2010, consultation le 24 janvier 2018.  
<http://observatorioetnicococecoin.org.co/cecoinc/files/Caracterización%20del%20pueblo%20Nasa.pdf>

96 Les Senú sont l'ethnie la plus grande de Colombie avec plus de 220 000 personnes in DANE. (2007). *Colombia, una nación multicultural*. Bogotá, p21. Consulté le 24 janvier 2018, p. 21, consulté le 24 janvier 2018. [https://www.dane.gov.co/files/censo2005/etnia/sys/colombia\\_nacion.pdf](https://www.dane.gov.co/files/censo2005/etnia/sys/colombia_nacion.pdf)

97 Discussions officieuses et constats établis avec Elda Martinez, présidente de l'Association COrdillère des municipalités de la Montaña, FLOrencia, Paujil et Doncello (ACOMFLOPAD), Florencia, août 2016.

98 Ibid.

99 Information recueillie suite à des discussions avec les indigènes et les paysans de la zone, août 2016.

100 Entretien avec Carlos Duarte, professeur à l'Institut des études interculturelles de l'Université Pontificale de la Javeriana à Cali, Bogota, 2 février 2017.

101 Par exemple, le foncier dans le Valle del Cauca est l'un des plus chers d'Amérique latine à cause du prix de vente du sucre et, donc, de production qu'il suppose, nous rapporte le journal El Tiempo.

Ainsi, cette situation différentielle en matière de reconnaissance, de consultation, d'auto-détermination, d'auto-gouvernance et de conditions sociales et politiques traduit des « conditions de possibilités » distinctes qui sont, aujourd'hui, le moteur d'une « course au territoire » de la part des deux communautés (paysanne et indigène), dans le but de se protéger - chacune utilisant les armes à sa disposition et créant ainsi une pression sur l'autre.

Les communautés se sont donc servies de l'État contre lui-même pour s'en protéger. Elles ont su s'accaparer une figure territoriale qui, dans un premier temps, avait été créée par l'État pour aménager son territoire en concentrant, dans certaines aires, des panels de populations. Cette appropriation a servi, par la suite, comme figure de protection face à l'État comme réponse à son abandon, puis à la pression qu'il exerce dans l'espace et dans l'imaginaire des populations. Enfin, ce blindage territorial est, également, un blindage identitaire dans le sens où, en Colombie, territoire et identité se confortent l'un et l'autre, se construisent l'un dans l'autre et contribuent à faire naître des tensions identitaires et territoriales.

## II- La politique, nouvelle guerre contre l'État ?

L'ouverture des espaces de dialogues avec les communautés laisse entrer de nouveaux intérêts qui génèrent des conflits car les communautés rurales ont, désormais, leurs mots à dire et imaginent les projets tout autrement, notamment, en terme de retombées sociales. Moment historique pour elles, comme pour l'État, cela doit permettre de reconnecter et d'intégrer des territoires et des populations - il n'en demeure pas moins que cela ne se fait pas sans accroc puisque chacune d'elles a sa perception des choses, largement influencée par l'histoire individuelle et collective de chaque groupe. L'État voit donc dans ces projets une forme d'intégration alors qu'elles les perçoivent d'une manière tout autre. De fait, bien plus que des conflits que l'on pourrait qualifier de conflits d'aménagement, ils sont en fait, une opposition à un modèle économique et social : à l'État lui-même.

Se met donc en place un jeu complexe d'intégration/exclusion, reconnaissance/négation qui renvoie, avant tout, à un sentiment d'exclusion politique, social, économique et spatial véhiculé par les communautés, à cause des politiques de l'État. Nous notons alors une exclusion de l'État comme acteur et comme institution légitime. Pourtant, paradoxalement, cette exclusion se fait par l'intégration de l'État puisque, pour se servir du droit, il faut être acteur de l'État pour être reconnu selon les critères étatiques - ceci perpétuant et restructurant également, l'existence d'un pouvoir alternatif (associatif désormais) complexe, qui lutte à la fois au sein et en dehors de l'État.

Dans un contexte, où la passation d'arme idéalisée du mouvement armé des FARC-EP aux organisations sociales paysannes est en train de se mettre en œuvre, nous pouvons légitimement nous demander si la politique ne devient pas la nouvelle guerre contre l'État ?

## A- De la résistance à la résilience

La paix ne fait donc pas disparaître les conflits ni les rivalités de pouvoirs mais contribue, au contraire, à les amplifier, à les remodeler. En effet, les dialogues, favorisés par la paix, sont autant de points de vue contradictoires qui se rencontrent et débattent pour trouver des compromis, des accords. Mais, ces échanges sont d'une autre nature car, la paix fait basculer les rapports de force : à la violence physique et psychologique de la guerre se substitue l'opposition discursive et politique des dialogues.

La paix, pour ainsi dire, est un processus qui se construit par l'échange pacifique entre plusieurs acteurs, et il ne s'agit donc pas, seulement, pour les acteurs directs du conflit, de

---

(10 juin 2005). *El misterio de los precios de la tierra*, Bogotá, consultation 24 janvier 2018.  
<http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1624777>

sortir d'une opposition armée mais bien plus, d'offrir des perspectives viables, à l'ensemble des opérateurs spatiaux colombiens. Pour les communautés rurales, victimes collatérales du conflit, qui ont été prises à partie, stigmatisées, exclues, l'enjeu est également, de passer de la résistance à la résilience, c'est-à-dire la capacité que les communautés, les individus ont à résister aux chocs traumatiques qu'elles ont subis au cours de leur histoire, à les encaisser, les assimiler, les transformer dans le but de (re)structurer, (re)produire des relations et formes d'organisations socio-spatiales, nécessaires à la continuation et à la préservation de leur identité individuelle et collective, mais aussi, à la (ré)intégration future, d'une société dans une perspective d'avenir commun.

Si la violence est devenue l'instigatrice de l'ordre politique (Serje, 2012), c'est parce que la communauté a su (re)créer un tissu socio-spatial, par un jeu de conformation de l'identité et du territoire : « cette déstructuration [de la société] a contribué à créer des formes autonomes d'organisation politique et de production symbolique entre les classes subalternes » (Uribe, 2004 : 113). Ainsi, identité et territoire, sont autant des mécanismes de résistance que des mécanismes de résilience. Ils ont permis, par une prise de conscience d'une condition collective, de structurer des relations à l'intérieur, le « nous » et, de définir l'extérieur, l'« autre ». Par conséquent, nous avons été partiels jusqu'ici car, « c'est seulement en termes de négation qu'on a conceptualisé la résistance. Telle que vous la comprenez, cependant, la résistance n'est pas uniquement une négation : elle est processus de création ; créer et recréer, transformer la situation, participer activement au processus, c'est cela résister » (Foucault, 1994).

De fait, ces communautés ne sont pas enfermées dans un état de résistance stérile face à l'extérieur (surtout face à l'État). Il paraît désormais essentiel de les analyser d'un point de vue plus ouvert et de dire qu'elles étaient, plutôt, dans une phase de ré-existence où elles amortissaient le choc par des mécanismes « d'existence et de récréation d'existence » (Solá Pérez, 2016 : 45) d'un « nous » protecteur en opposition à « l'autre ». Les accords de paix doivent leur permettre de passer dans une seconde phase, celle où, à partir de ces mécanismes, elles pourront reprendre ou faire leur place dans la société colombienne ; encore faut-il que cette dernière le veuille.

## B- D'un État parfait sur le papier à son application réelle ?

De fait, ces nouvelles potentialités ne sont pas une fin en soi, parce qu'elles ne sont, pour le moment, qu'une porte entrebâillée vers l'avenir que les communautés, notamment paysannes, doivent pousser ; il subsiste, par conséquent, nombre de luttes à poursuivre, qui sont autant d'avancées à saisir.

L'opportunité principale qu'ouvrent les accords réside dans l'intégration de communautés qui se sont construites dans l'image d'un État absent et qui, pour y remédier, ont su par des alliances avec des acteurs externes (nationaux et internationaux), développer un canal associatif pour faire pression sur l'État et ainsi, obtenir une reconnaissance politique et territoriale (cas des indigènes et des afro-descendants). À ce titre, grâce à la nouvelle Constitution de 1991, les communautés ethniques ont obtenu des législations territoriales d'auto-gouvernance. En revanche, pour les paysans, la reconnaissance n'est pas encore aussi avancée malgré les multiples mobilisations et, si elles bénéficient, également, d'une figure territoriale qu'elles ont su s'approprier pour se protéger de l'État, elles n'en demeurent pas moins dans des « conditions de possibilités » qui les placent, hiérarchiquement, en deçà des autres ethnies et cultures reconnues par la Constitution de 1991.

Cependant, ces législations ont, outre le fait de développer une identité territoriale, légitimé un double pouvoir alternatif à l'État qui, compte tenu de leur isolat réel et imaginaire, les ont poussées à développer leur propre économie, organisation, règles, etc. Ce pouvoir alternatif se base sur l'idée qu'un blindage territorial doit être mis en place pour protéger à la fois le territoire, ses ressources mais aussi et surtout, une communauté qui, par sa relation à l'espace et à son histoire, se perçoit comme une culture différenciée

de celle des autres citoyens de la nation. C'est pourquoi, aujourd'hui, les accords de paix doivent permettre de recentrer ce double pouvoir alternatif au profit d'une intégration des canaux institutionnels. Cependant, là où, certains, comme l'État, parlent d'intégration, d'autres comme les communautés rurales y voient plutôt une nouvelle conquête territoriale à leur détriment et au profit d'une économie mondialisée.

En effet, cette nouvelle conjoncture nationale n'est pas seulement favorable aux communautés rurales. Elle offre de nouvelles perspectives à d'autres acteurs et à d'autres logiques (économiques, scientifiques, environnementales). Or, celles-ci, de par leurs manières de faire et de voir, sont parfois représentées comme de nouvelles pressions sur des territoires jusqu'alors marginalisés. Les populations locales constatent qu'à la pression (légale ou illégale) militaire et répressive se substituent d'autres types de pressions économiques et extractivistes, notamment. Ces nouvelles entrées ne sont pas explicitées dans les accords de paix ou dans la politique renouvelée de Santos qui avancent plutôt des objectifs sociaux mais elles leur sont sous-jacentes, voire en constituent un moteur indéniable dans le cadre d'un État néolibéral.

Par conséquent, des visions contradictoires sont en passe de se rencontrer et de rentrer en conflit dans ces territoires à propos du rôle que l'État doit y jouer. Pour cela, nous assistons, et c'était là le point de départ de notre étude, à une course au territoire de la part des communautés rurales, relancée indirectement par Santos après les deux mandats d'Álvaro Uribe qui avaient empêché les ethnies tout comme les paysans d'amplifier ou de créer de nouvelles figures territoriales. Cependant, compte tenu des conditions de possibilités distinctes de chaque communauté, cette course au territoire, bien souvent individualiste d'un point de vue communautaire, tout autant que de se protéger et de délimiter le « nous » des « autres », l'intérieur de l'extérieur, est génératrice d'une nouvelle pression sur les autres communautés rurales extérieures au projet territorial.

Face aux nouveaux doutes et pressions que constituent la présidence de Santos et les accords de paix pour les communautés, nous n'assistons pas au démantèlement du pouvoir alternatif dans sa totalité. Si l'acteur armé se démobilise peu à peu, on constate que la place de résistance vacante qu'il laisse derrière lui est récupérée par les opérateurs associatifs, seul moyen pour eux de se protéger des manières de faire de l'État. Néanmoins, cette résistance doit être lue de manière plus positive et non pas à travers la vision réductrice employée par certains acteurs étatiques. En ce sens, ce ne sont pas des sociétés contre l'État<sup>102</sup>, au contraire, elles l'ont recréé grâce à leur mode d'organisation ; elles l'ont ainsi amené, tiré jusqu'à elles en son absence. Ce sont plutôt des sociétés qui désirent faire valoir d'autres points de vue au sein d'un État qui se réclame comme démocratique. Pour cela, cette vision opposée ne doit pas disparaître ; penser autrement ne doit plus être un délit<sup>103</sup> bien au contraire. Il doit y avoir accès aux dialogues avec des sphères de pouvoirs installées depuis les indépendances.

L'intégration de la guérilla des FARC-EP, dans la lignée des accords de paix, pourrait alors redistribuer les cartes dans le monde rural mais, plus largement, en Colombie. En effet, elle constitue pour les communautés qui partagent ses idées<sup>104</sup> et qui lui sont associées, une vraie opportunité d'exprimer leurs revendications auprès des canaux institutionnels ; l'enjeu étant alors, de convaincre l'État qu'elles ne sont pas seulement des acteurs rebelles mais, plutôt, des acteurs clefs capables de faire avancer toute la société colombienne.

Leur montée en puissance au travers de la zone de réserve *campesina* qui propose d'appliquer, à une échelle plus globale, d'autres modèles sociaux qu'elles ont su créer au cours de leur histoire cabossée doit nous amener à ne plus analyser ces communautés et

---

102 Nous reprenons, ici, le titre de l'ouvrage de Clastres, P. (1974). *La société contre l'État, recherches d'anthropologie politique*. Paris, Éditions du Seuil.

103 Entretien avec James, guérillero chargé de l'organisation sociale dans le *Frente Tercero « Osvaldo Patiño »*, FARC-EP, La Montañita, Caquetá, 26 février 2017.

104 « Les organisations paysannes font face à l'État avec leurs propositions qui sont les mêmes que celles des FARC » in *Ibid.*

leurs modes d'action seulement comme des processus de résistance mais plutôt, compte tenu d'une histoire répressive et douloureuse, comme des communautés en phase de résilience. La résistance devient alors une « ré-existence » (Solá Pérez, 2016) qui intervient comme première étape d'un processus de reconstruction communautaire.

De fait, ce processus de résilience, s'il est, avant tout, produit et créé par les communautés elles-mêmes, n'en demeure pas moins une opportunité nationale susceptible de construire une paix durable et stable. Dans cette quête, elles véhiculent d'autres conceptions de la politique, du multiculturalisme, d'autres relations sociales, d'autres perceptions de l'espace, d'autres logiques de faire et de voir, en somme, d'autres priorités : le bien-être, en tant qu'aspiration d'un État-Nation démocratique et humaniste, ce qui ne manque pas de venir se heurter aux conceptions et logiques qui dominent actuellement.

Enfin de compte, la paix n'est pas la fin des conflits, bien au contraire. Les accords de paix constituent seulement un nouveau paradigme des luttes de pouvoirs au sein de l'État-Nation colombien et permettent à la politique d'être la continuation de la guerre par d'autres moyens.

Après l'indépendance, la construction de la République, le développement, le multiculturalisme, la paix seraient-ils devenus le nouveau discours englobant de l'État-Nation ? La réponse ne paraît pas aussi simple que cela car la paix ne s'achète pas ou ne se met pas en place par la force ; elle se construit, pas à pas, tous ensemble. Mais, elle ne rassemblera pas toute la nation, ne se construira pas de manière positive, si les problèmes structurels qui ont mené à la situation du conflit armé persistent et, surtout, si les sphères de pouvoirs illégales accolées à des intérêts économiques qui n'ont aucun avantage à délaisser la force au détriment de la discussion comme régulateur du politique, au risque de perdre le pouvoir, ne sont pas neutralisées.

Cela souligne aussi que tout ne dépend pas des communautés et pose question quant au rôle des pays garants des accords mais aussi, du reste de la communauté internationale<sup>105</sup> car, derrière les discours, les communautés attendent que tous les acteurs (internationaux y compris) œuvrent, réellement, à l'application des accords de paix et à la garantie d'une vraie transition et ouverture démocratique<sup>106</sup>. Ce n'est qu'au prix de tous ces efforts partagés que les guérilleros que nous avons rencontrés au cours de cette étude ne verront pas leurs enfants reprendre les armes et que les processus de paix deviendront, pour le peuple colombien, une acceptation du passé, une potentialisation du présent et une construction de l'avenir, d'un avenir où l'État sera, enfin, vraiment, le reflet de ses préceptes constitutionnels...

■ ¡Ojalá<sup>107</sup> !

---

105 Sofia Monsalve de la FIAN International, parle de « conscience des États au travers de leur soutien mais aussi de leurs entreprises transnationales, ONG, etc. ; conférence Internationale: « *Tierras y Territorios en las Américas: Acaparamientos, Resistencias y Alternativas* », du 23 au 26 août 2016 à l'Université Externado de Colombie, Bogotá, 24 août 2016.

106 Entretien avec James, guérillero chargé de l'organisation sociale dans le *Frente Tercero « Osvaldo Patiño »*, FARC-EP, La Montañita, Caquetá, 26 février 2017, 14h.

107 Interjection utilisée pour exprimer le souhait que quelque chose se réalise. Dans notre cas, de nombreux entretiens se sont conclus sur cette parole. Cela montre à la fois l'espoir et les doutes qui entourent cet accord de paix et le futur de la Colombie.

## Références

### Ouvrages

- Clastres, P. (1974). *La société contre l'État, recherches d'anthropologie politique*. Paris, Éditions du Seuil.
- Cunin, E. (2004). *Métissage et multiculturalisme en Colombie (Carthagène) : le noir entre apparences et appartenances*. Paris, L'Harmattan.
- Fajardo, D. (2002). *Tierra poder político y reformas agraria y rural*, Cuadernos Tierra y Justicia. Bogotá, Ediciones Antropos.
- Foucault, M. (1994). *Dits et Écrits (1954-1988)*, Tome IV 1980-1988. Paris, Éditions Gallimard.
- Gobernación del Caquetá, consultoria colombiana s.a ingenieros consultadores, *Estudio de diagnóstico y formulación del plan de ordenamiento, manejo y recuperación de la cuenca del río San Pedro en los municipios de Florencia y la Montañita, departamento del Caquetá*. (1998). Bogotá.
- Gros, C. (1997). *Pour une sociologie des populations indiennes et paysannes de l'Amérique Latine*. Paris, L'Harmattan.
- Gros, C., Strigler, M.C. (dir.) (2006). *Être indien dans les Amériques*. Paris, Éditions de l'Institut des Amériques.
- Gros, C., Dumoulin Kervran, D. (dir.) (2011). *Le multiculturalisme, Un modèle latino-américain ? « Au concret »*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Guamán Martínez, S. (2016). *Territorio campesino : estudio de caso de la zona de reserva campesina cabeceras Ortegua y San Pedro, en el departamento de Caquetá*. Bogotá, Universidad Colegio Superior de Cundinamarca.
- Israël, L. (2009). *L'arme du droit*. Paris, Presses de Science Po, Collection Contester.
- Kant, E. (2006). *Critique de la Raison pure*. Paris, Éditions Flammarion, texte de 1781.
- Loudiyi, S., Mardon, S., Measson, L., Chometon, M. Construction de la ressource dans le territoire charnière de « Volvic, Sources et Volcans », in André Torre, Frederic Wallet (dir.). (2013). *Les enjeux du développement régional et territorial en zones rurales*, Paris, L'Harmattan.
- Osejo Varona, A. (2011). « *Nós, os camponeses* » : *território e identidade no movimento pelo estabelecimento de zonas de reserva campesinas no norte do departamento del Cauca (Colômbia)*. Porto Alegre, Université Fédérale du Rio Grande do Sul, Série PGDR – Dissertação n° 134.
- Perec, G. (1974). *Espèces d'espaces*, Paris, Éditions Galilée.
- Quesada Tovar, C.E. (2013). *Derecho a la Consulta Previa para comunidades campesinas*. Bogotá, Université Nationale de Colombie.
- Raymond, L. (2017). *La relation État-Nation(s) en Colombie : le cas des relations de pouvoirs à propos d'une Zone de Réserve Campesina dans le département de Caquetá*. Paris, sous la direction de Barbara Loyer, Institut Français de Géopolitique, Université Paris 8, Juin.
- Solá Pérez, M. R. (2016). *Existências dos camponeses/as do que hoje é suape : justiça territorial, pós-desenvolvimento e de descolonialidade pela vida*. Recife, Université Fédérale de Pernambucano, 18 mars.
- Thual, F. (1995). *Les conflits identitaires*. Paris, Éditions Ellipses.
- Uribe, M.V. (2004). *Anthropologie de l'inhumanité : Essai sur la terreur en Colombie*. Paris, Éditions Calmann-Lévy, Collection Petite Bibliothèque des Idées.

## Revue scientifique

Laslaz, L., Gauchon, C., Duval-Massaloux, M., Héritier, S. (coord.) (2010). Paris, *Cahiers de géographie*, Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux, Collection EDYTEM, n° 10.

Serje, M. (2012). *El mito de la ausencia del Estado : la incorporación económica de las "zonas de frontera" en Colombia*. In *Cahiers des Amériques Latines, Colombia tierra de pelea : le(s) conflit(s) au cœur de la société*. Paris, Éditions de l'IHEAL, n° 71.

Subra, P. (2008). L'aménagement, une question géopolitique ! Paris, Hérodote 2008, n° 130, p. 222-250.

## Entretiens / réunions / conférences

Discussions officieuses et constats établis avec Elda Martinez, présidente de l'Association COrdillère des municipalités de la Montaña, FLOrencia, Paujil et Doncello (ACOMFLOPAD), Florencia, août 2016.

Entretien avec Daniel Pécaut, Directeur d'études à l'EHESS, Paris, 4 novembre 2016.

Entretien avec Sofia Lara Largo, Université Paris Diderot, Paris, 9 janvier 2017.

Entretien avec Carlos Duarte, professeur à l'Institut des études interculturelles de l'Université Pontificale de la Javeriana à Cali, Bogota, 2 février 2017.

Entretien avec Marieta Toro, chargée des relations internationales à *Marcha Patriótica*, Bogotá, 2 février 2017.

Entretien avec Sergio Bord, fonctionnaire de l'Unité de Planification Rurale Agricole, Bogotá, 7 février 2017.

Entretien avec Carolina Hernández, direction du développement rural, Département National de Planification, 9 février 2017.

Entretien avec Mónica Camacho, Agence Nationale des Terres, Centre National Administratif, Bogotá, 9 février 2017.

Entretien avec Juliana, indigène Embera à l'Organisation Nationale Indigène de Colombie, Bogotá, 10 février 2017.

Entretien avec Alexis Calderón, biologiste et chargé de la socialisation du projet hydroélectrique, Florencia, 23 février 2017.

Entretien avec James, guérillero chargé de l'organisation sociale dans le *Frente Tercero « Osvaldo Patiño »*, FARC-EP, La Montaña, Caquetá, 26 février 2017.

Monsalve, S. de la FIAN International in conférence Internationale : « *Tierras y Territorios en las Américas : Acaparamientos, Resistencias y Alternativas* », du 23 au 26 août 2016 à l'Université Externado de Colombie, Bogotá, 24 août 2016.

Ospina J.M. *Foro II : « Colombia por la paz »*, Conférence Internationale : « *Tierras y Territorios en las Américas : Acaparamientos, Resistencias y Alternativas* », du 23 au 26 août 2016 à l'Université Externado de Colombie, Bogotá, 24 août 2016.

Propos d'un représentant paysan à la première réunion régionale sur la substitution des cultures illicites, *La Montaña*, 25 février 2017.

Réunion Cumbre Agraria, Etnica y Popular au ministère de l'Intérieur sur les thèmes de l'exploitation minéralo-énergétique. Bogotá, 2 février 2017.

## Articles de presse

El Tiempo. (10 juin 2005). *El misterio de los precios de la tierra*, Bogotá, consultation 24 janvier 2018. <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1624777>

El Economista. (27 septembre 2016) *Con la paz en Colombia, el PIB puede crecer hasta 1.9 %*, Bogotá, consultation le 24 janvier 2018. <http://eleconomista.com.mx/economia-global/2016/09/27/paz-colombia-pib-puede-crecer-hasta-19>

## Autres documents

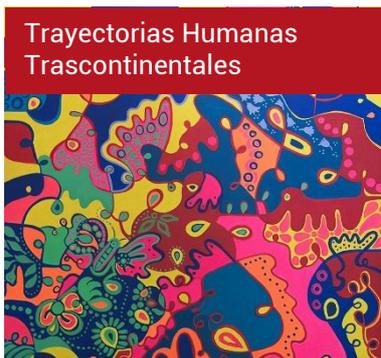
DANE. (2007). *Colombia, una nación multicultural*. Bogotá, p21. Consulté le 24 janvier 2018. [https://www.dane.gov.co/files/censo2005/etnia/sys/colombia\\_nacion.pdf](https://www.dane.gov.co/files/censo2005/etnia/sys/colombia_nacion.pdf)

Gobierno nacional, FARC-EP, Países garantes. (12 novembre 2016). *Acuerdo Final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera*. La Havane.

Ministerio de Ambiente, Vivienda y Desarrollo Territorial. (1er juillet 2010). *Decreto Numero 2372*. Bogotá.

Ministerio de Cultura. (2010). *Nasa (Paez), la gente del agua*, República de Colombia, Bogotá, Consulté le 24 janvier 2018.  
<http://observatorioetnicocecoin.org.co/cecoin/files/Caracterización%20del%20pueblo%20Nasa.pdf>

Misat, Nasa, ACOMFLOPAD, Asojuntas Danubio. (20 août 2016). *Reunión de concertación territorial entre ACOMFLOPAD (corregimiento el Danubio) y los pueblos indígenas Nasa y Guambianos, Cabildo Chalambuansun*.



## Riesgos emergentes de expresiones armadas tras la implementación de las zonas veredales transitorias de normalización (zvtn). caso san José del guaviare (Guaviare – Colombia)<sup>108 109</sup>

**William Pachón Muñoz**

Universidad Militar Nueva Granada  
Bogotá – Colombia  
william.pachon@unimilitar.edu.co

**Julio César González Rodríguez**

Universidad Militar Nueva Granada  
Bogotá – Colombia  
julio.gonzalezr@unimilitar.edu.co

**Luis Alfredo Cabrera Albornoz**

Universidad Militar Nueva Granada  
Bogotá – Colombia  
luis.cabrera@unimilitar.edu.co

La presente comunicación pone en debate la pregunta: ¿Hasta qué punto la implementación de las Zonas Veredales Transitorias de Normalización (ZVTN) en San José del Guaviare ha incidido en la proliferación de riesgos emergentes y de expresiones armadas en la región? Para ello y desde un enfoque metodológico exploratorio-descriptivo, se abordan tres fases: la primera realiza un análisis fenomenológico del posconflicto, identificando los factores de amenazas (rearme, disidencias y nuevos actores) en el departamento del Guaviare - Colombia, tras la instalación de las ZVTN; la segunda, presenta una caracterización de los principales riesgos en seguridad para la implementación de los acuerdos de paz en la región. La última, formula recomendaciones hacia la gestión de riesgos en seguridad para consolidar la paz en Colombia. Finalmente, concluye que si bien la implementación de los Acuerdos de paz suscrita entre el gobierno Juan Manuel Santos Calderón y la guerrilla de las FARC-EP abre una oportunidad para consolidar la institucionalidad del Estado en zonas donde su presencia por años fue precaria, la forma en que se consolide esta fase por parte del Estado, incidirá en la configuración de los nuevos riesgos de los territorios que antes estaban en poder de las FARC-EP.

Palabras claves: Zonas Veredales Transitorias de Normalización (ZVTN), fenomenología del posconflicto, caracterización de riesgos en seguridad, Guaviare, Colombia, San José del Guaviare.

The present communication raises the question: To what extent has the implementation of Transitional Standard Zones (ZVTN) in San José del Guaviare focused on the proliferation of emerging risks and armed expressions in the region? In order to do so, from an exploratory-descriptive methodological approach, three phases are addressed: the first conducts a postconflict phenomenological analysis, identifying the threat factors (rearmament, dissidents and new actors) in the Guaviare Department - Colombia, after the installation of The ZVTN; The second presents a characterization of the main security risks

<sup>108</sup> Documento preparado para su presentación en el Coloquio Internacional Conflictos y procesos de paz: el caso de Colombia. 28 y 29 de septiembre de 2017. Universidad de Limoges (Francia).

<sup>109</sup> Ponencia producto de la investigación “*Caracterización de riesgos en los primeros 9 meses de implementación de los acuerdos de paz entre gobierno y la guerrilla de las FARC-EP.*”, financiada por la Universidad Militar Nueva Granada código INV-EES-2345. Bogotá, Colombia 2017.

for the implementation of peace agreements in the region. The latter, formulates recommendations for security risk management to consolidate peace in Colombia. Finally, he concludes that although the implementation of the Peace Accords signed between the government of Juan Manuel Santos Calderón and the FARC-EP guerrillas opens an opportunity to consolidate the state's institutionality in areas where its presence for years was precarious. However, the way in which this phase is consolidated by the State, will affect the configuration of the new risks of the territories previously held by the FARC-EP.

Keywords: Transitional Standardization Zones (ZVTN), postconflict phenomenology, risk characterization in safety

## Introducción

El Gobierno colombiano y la guerrilla de las Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia, (FARC-EP), firmaron en noviembre de 2016 el Acuerdo final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera, el cual tiene como propósito poner “fin de manera definitiva a un conflicto armado de más de cincuenta años”. (Gobierno Nacional - FARC-EP, 2016)

Este Acuerdo contiene una serie de medidas organizadas a partir de los seis puntos de la agenda discutida entre las partes en La Habana, Cuba. En términos generales, busca la transformación de las causas objetivas que dieron origen al conflicto armado, así como las consecuencias que tuvo en el país, especialmente sobre la población civil. Su implementación será de carácter territorial, teniendo en cuenta a las zonas más afectadas por el conflicto armado.

En términos de seguridad, los aspectos técnicos contenidos en el Punto 3 titulado “Fin del Conflicto” resultan de vital importancia a la hora de generar las condiciones básicas para la construcción de una paz estable y duradera, así como las garantías de no repetición. Los aspectos contenidos en ese Punto buscan dar fin a la confrontación armada, contribuyendo al tránsito de los combatientes a la vida civil, y garantizar las condiciones de seguridad en las zonas en las cuales los integrantes de las FARC-EP desarrollarán su actividad política legal y su proceso de reincorporación.

El paso inicial en la implementación de este acuerdo se encuentra en el cese al fuego y el proceso de dejación de armas, para lo cual el Acuerdo creó las Zonas Veredales Transitorias de Normalización (ZTVN), definidas como de carácter transitorio y temporal, destinadas a la concentración de combatientes de la organización guerrillera. En todo el país se acordó la creación de 20 Zonas Veredales, además de 7 Puntos Transitorios de Normalización (PTN). Para el departamento del Guaviare se crearon dos zonas, una en La Colina, municipio de El Retorno y en Charras, municipio de San José del Guaviare.

Los integrantes de las FARC-EP iniciaron su tránsito hacia las zonas veredales en la última semana de enero de 2017, terminando la concentración en la tercera semana de febrero del mismo año. El Gobierno Nacional y las FARC-EP han manifestado su preocupación por el nivel de riesgo que implica la concentración de integrantes de la guerrilla en las zonas y puntos de transición. Este riesgo se encuentra en dos sentidos; en primer lugar, debido a la oportunidad que para otros actores armados genera el retiro de los combatientes de su zona de operaciones. En segundo lugar, se encuentra el riesgo derivado de la necesidad de ocupación de los combatientes que empiezan el proceso de dejación de armas. De allí la urgencia de cerrar espacios a las posibles ofertas del crimen organizado tanto a los habitantes de los territorios como a los excombatientes de las FARC-EP.

El presente documento se propone explorar los riesgos en seguridad presentes en la zona norte del departamento del Guaviare generados a partir del proceso de concentración de los integrantes de las FARC-EP. Para tal fin, se tendrá en cuenta la fenomenología del posconflicto que propone el Acuerdo y los elementos externos que pueden dificultar su

implementación. La interacción de ambos elementos nos permitirá identificar los riesgos y presentar recomendaciones para enfrentarlos.

## 1. Análisis fenomenológico del posconflicto en el departamento del Guaviare – Colombia

El Acuerdo de paz con las FARC-EP, y posiblemente los que resulten de las negociaciones con el ELN, introducen la propuesta de construir una paz positiva en términos de Galtung. Es decir, no se reduce a la terminación de la confrontación, sino que implica un conjunto de acciones que permitan transformar los factores que posibilitaron el surgimiento o permanencia de la confrontación.

Las partes en las negociaciones, la sociedad civil, el movimiento ciudadano y diferentes sectores políticos han llenado de contenido el actual concepto de paz, posicionado la brecha entre campo, expresada en pobreza, exclusión y escasa integración de los territorios rurales, como los factores hacia los cuales se deben dirigir los esfuerzos de los actores involucrados en el proceso de construcción de paz

La fenomenología del posconflicto en el departamento del Guaviare se corresponderá, de manera principal, aunque no exclusiva, con las dinámicas relativas a dos aspectos contenidos en los acuerdos. En primer lugar, la transformación estructural del campo propuesta por la Reforma Rural Integral y Solución al Problema de las Drogas Ilícitas, lo cual implica una transformación territorial. Y, en segundo lugar, algunos de los acuerdos contenidos en el punto sobre Fin del Conflicto, específicamente a lo concerniente a la Reincorporación de las FARC-EP a la vida civil, las garantías de seguridad y lucha contra las organizaciones criminales, y la persecución de las conductas criminales que amenacen la implementación de los acuerdos y la construcción de la paz.

Además de los aspectos contenidos en los acuerdos, es menester tener en cuenta la permanencia de reductos del crimen organizado, articulados principalmente al narcotráfico y a otras economías ilícitas. La acción de estas organizaciones, aunque será expuesta en el apartado sobre riesgos, determinará en gran medida las formas que tome el proceso de construcción de paz.

### 1.1. Transformación territorial

El departamento del Guaviare ha sido uno de los más afectados por el conflicto armado, de allí que las dinámicas de construcción de paz desarrolladas en ese territorio sean de especial utilidad para la observación académica, permitiendo identificar algunos elementos que contribuyan a construir miradas de alcance nacional.

Este departamento se encuentra ubicado al suroriente del país, en la zona de transición entre la Orinoquia y la Amazonia. Limita al norte con Meta, al oriente con Vichada, y al sur con Vaupés y Caquetá. El Guaviare cuenta con cuatro municipios: San José del Guaviare, ubicado al norte y capital de departamento; El Retorno; Calamar y Miraflores. La conexión entre los municipios es bastante precaria, contando con escasos kilómetros de vías pavimentadas y, en el caso de Miraflores, solo accesible por vía aérea o fluvial. Sumado al déficit en infraestructura, el departamento presenta un escaso nivel de desarrollo económico y bajos niveles de cobertura en seguridad social.

El primer punto del Acuerdo Final, titulado Reforma Rural Integral se propone la “transformación estructural del campo, crear condiciones de bienestar para la población rural y de esa manera, contribuir a la construcción de una paz estable y duradera”. (Presidencia de la República, 2017). Para tal fin, a través del Decreto 893 de 2017, se crearon los Programas de Desarrollo con Enfoque Territorial (PDET), priorizados en zonas con las siguientes características: i) altos niveles de pobreza, en particular de pobreza extrema y de necesidades insatisfechas; ii) afectación derivada del conflicto; iii) debilidad de la institucionalidad administrativa y de la capacidad de gestión y iv) la presencia de

cultivos de uso ilícito y de otras economías ilegítimas. (Presidencia de la República de Colombia, 2016).

El Gobierno Nacional ha propuesto implementar con premura los PDET buscando contrarrestar en estos territorios, “la amenaza de la ilegalidad, proteger los derechos de los ciudadanos, evitar la revictimización e iniciar cuanto antes la transformación del territorio y las condiciones que han perpetuado el conflicto”. (Presidencia de la República, 2017). La implementación de estos planes permitirá la transformación del campo, así como la inclusión de los integrantes de las FARC-EP, en la actividad productiva de las zonas priorizadas.

Debido a los niveles de afectación del conflicto armado y demás criterios establecidos para la priorización, para la implementación de los PDET, los municipios que componen el departamento de Guaviare fueron incluidos dentro de los primeros planes a ejecutar. En el Decreto 893 de 2017, se plantea un PDET en el eje Macarena - Guaviare constituido por los municipios de Mapiripán, Mesetas, La Macarena, Uribe, Puerto Concordia, Puerto Lleras, Puerto Rico y Vistahermosa (Meta) y, Calamar, El Retorno Miraflores y San José del Guaviare (Guaviare). En este último municipio, el PDET solo será ejecutado en la zona rural.

En el eje Macarena –Guaviare, la presencia de cultivos de uso ilícito resulta determinante. La disputa por el control de los dividendos de esta actividad ilícita también ha determinado parte importante de la geografía de la confrontación. El Acuerdo de paz incluye audaces propuestas frente a esta problemática. Para tal fin, propone implementar el Programa Nacional Integral de Sustitución de cultivos de uso ilícito (PNIS), el cual tiene como elemento orientador la construcción de alternativas productivas, siendo un componente de la Reforma Rural Integral.

El PNIS busca “Superar las condiciones de pobreza de las comunidades campesinas afectadas por los cultivos de uso ilícito, mediante la creación de condiciones de bienestar y buen vivir en los territorios”. (Presidencia de la República, 2017b). Para tal fin, establece como beneficiarios a las

“familias campesinas en situación de pobreza que derivan su subsistencia de los cultivos de uso ilícito, que voluntariamente se comprometan a las sustituciones de los cultivos de uso ilícito, la no resiembra, ni estar involucradas en labores asociadas a estos, y que no hayan realizado siembras posteriores al 10 de julio de 2016”. (Presidencia de la República, 2017b).

La priorización de implementación del PNIS obedece a cuatro criterios: (i) Zonas priorizadas en el marco de los PDET; (ii) Densidad de cultivos de uso ilícito y de población; (iii) Parques Nacionales Naturales, según la normatividad vigente; y (iv) Comunidades que se hayan acogido al tratamiento penal diferencial.

La relación entre la presencia de cultivos ilícitos y actores armados ilegales (AAI) en el Guaviare resulta evidente. Estas organizaciones han logrado ciertos niveles de control territorial, soportados en la regulación de la economía del narcotráfico, una de las principales actividades económicas de la región.

Indudablemente, el posconflicto en el Guaviare deberá centrar parte importante de sus esfuerzos en la reconversión económica del departamento, apelando al contenido de los acuerdos sobre reforma rural integral y solución al problema de las drogas ilícitas. El escenario social y económico de la región la hace propensa a la reproducción y continuidad de las dinámicas de la violencia, agregando incertidumbres al proceso de construcción de paz. A esto, se agrega el complejo proceso de tránsito a la vida civil por parte de los exintegrantes de las FARC-EP quienes son capital humano de intereses para el crimen organizado y demás actores que busquen ocupar los territorios o controlar su potencial económico.

## 1.2. Tránsito de la guerra a la vida civil

Las dificultades del proceso de reincorporación social, política y económica de los integrantes de las organizaciones guerrilleras se constituyen en un elemento fundamental a tener en cuenta en los riesgos generados en el marco del proceso de concentración de combatientes en las ZVTN.

Durante los últimos quince años, Colombia ha enfrentado diferentes procesos de desarme, desmovilización y reintegración, tanto individual como colectiva, de integrantes de distintas organizaciones armadas. En el marco de procesos de paz, la experiencia más reciente ocurrió con las diferentes organizaciones paramilitares que dejaron sus armas en el país. Como ha sido ampliamente estudiado, este proceso de DDR implicó el surgimiento o consolidación de diferentes organizaciones ilegales, alrededor de distintas economías ilícitas.

En la Orinoquia y el Guaviare, la desmovilización del Bloque Centauros y sus disidencias generó la aparición de una organización conocida como Ejército Revolucionario Popular Anticomunista de Colombia (ERPAC) y, una vez disuelta ésta, el nacimiento del Bloque Meta o “Puntilleros”, organización armada que hace presencia en la región.

Como lo demuestra el proceso con el paramilitarismo, los acuerdos de paz contienen un alto riesgo de aparición o fortalecimiento de nuevas organizaciones armadas, toda vez que los medios económicos y sociales que permiten la subsistencia de la ilegalidad persisten. La conjuración de este tipo de situaciones depende, en gran medida, de la implementación de un adecuado proceso de reintegración o reincorporación a la vida civil de los combatientes, entendido como la construcción de nuevos vínculos en la vida civil, lejos de la ilegalidad.

El Acuerdo de paz entre el Gobierno Nacional y las FARC-EP construye relaciones estrechas entre el conjunto del Acuerdo y la reincorporación de los combatientes y milicianos. El punto 3 del Acuerdo Final ‘Fin del conflicto’ contiene los aspectos generales de la reincorporación política, económica y social de las FARC-EP. En términos generales, se distancia de los conceptos agrupados en la sigla DDR, proponiendo como alternativa el tránsito colectivo de una organización armada a una de carácter político legal, proceso nombrado como reincorporación.

Adicionalmente, contempla las necesidades económicas y sociales de los guerrilleros, una vez las FARC-EP dejen de existir como organización armada. Entre estas necesidades básicas se encuentran educación, empleo, seguridad social, entre otras. De manera inicial, este tipo de necesidades han sido suplidas por el Gobierno Nacional en las ZVTN, las cuales han presentado diferentes niveles de incumplimientos, en la adecuación de las zonas y la prestación de servicios. El incumplimiento del Gobierno en la construcción de las ZVTN ha generado diferentes niveles de descontento entre los combatientes, disminuyendo la confianza de los guerrilleros en el proceso. A esto, se suma la incertidumbre generada por fallos como el de la Corte Constitucional, limitando el proceso de Fast Track.

Un elemento novedoso frente a las propuestas de reincorporación anteriores es la construcción de alternativas económicas de carácter colectivo denominadas Economías Sociales del Común (ECOMÚN) en el Acuerdo. Esta organización y sus seccionales también brindarán asesoría a los excombatientes, sobre instituciones educativas y entidades prestadoras de servicios en salud.

Adicionalmente, como se ha expuesto en el apartado relativo a transformación territorial, las propuestas productivas de los PDET y el PNIS se constituyen como alternativas de ocupación para los combatientes y milicianos que dejen sus armas.

Adicional al reto que implica garantizar los derechos económicos y sociales de los combatientes en su tránsito a la vida civil, se encuentra la necesidad de garantizar el pleno ejercicio ciudadano y la actividad política de la organización que surja de la dejación de armas de las FARC-EP. Para tal fin, el Acuerdo enuncia la acción integral en contra de las organizaciones

“responsables de homicidios y masacres o que atentan contra defensores y defensoras de derechos humanos, movimientos sociales o movimientos políticos.” (Gobierno Nacional de la República de Colombia; FARC-EP., 2016).

Como lo muestran las situaciones recientes de violencia en contra de líderes sociales y defensores de derechos humanos, persisten acciones violentas motivadas por razones políticas. Esta situación demuestra que la pugna por el control de las economías ilícitas no es el único factor de riesgo que presenta el posconflicto, haciendo necesario abordar elementos de reconciliación y convivencia democrática, además de garantías para el ejercicio de la política.

## 2. Caracterización de los principales riesgos en seguridad para la implementación de los acuerdos de paz en la región

Como lo han señalado diferentes sectores de opinión pública, así como las partes en la Mesa de Conversaciones, la firma de un acuerdo de paz con las organizaciones guerrilleras no implica la realización de la paz, ni la desaparición de la conflictividad social. Por el contrario, el proceso de implementación de los acuerdos reviste especial riesgo de aparición de nuevas expresiones de violencia

Asimismo, más allá del acuerdo con las FARC-EP, el conflicto armado, no ha terminado debido a que aún queda activa la guerrilla del ELN y algunas organizaciones asociadas al narcotráfico y el crimen organizado, como las llamadas Bandas Criminales. Esta situación condiciona las posibilidades de implementar los acuerdos de paz en departamentos como Guaviare, donde se presenta una alta concentración de cultivos de uso ilícito, principal fuente de financiación de los AAI.

En este sentido, el posconflicto se encuentra estrechamente ligado a la presencia de este tipo de economías y al control que los actores armados han tenido sobre las mismas. Buscando una mirada compleja del escenario, se debe tener en cuenta los niveles de legitimación y control social de los actores armados en algunas zonas, posibilitada por la presencia constante, durante más de treinta años, por parte de las FARC-EP.

Siguiendo esta interpretación, consideramos tener en cuenta dos aspectos que configuran los principales riesgos de seguridad: i) presencia de economías ilícitas y ii) disputas de los actores armados por ocupar las zonas abandonadas por las FARC-EP, en su proceso de concentración.

### 2.1. Economías ilícitas

La proliferación de cultivos de uso ilícito, principalmente la coca desde finales de la década de 1970, han posibilitado la presencia de actores armados ilegales en el departamento del Guaviare.

La zona comprendida por los municipios del sur del departamento del Meta (Puerto Rico, Puerto Concordia, Mapiripán y La Macarena) y el departamento del Guaviare han concentrado parte importante de los cultivos de coca durante más de cuarenta años. Incluso, la bonanza de este tipo de economías, a finales de los setenta, generó una tercera ola migratoria de colonización; es decir, algunas poblaciones se asentaron allí y han construido sus arraigos con el territorio, a partir del cultivo de coca, constituyéndose en auténticas prácticas culturales. El 31% del departamento se encuentra afectado de manera constante por cultivos de coca. (Observatorio de Drogas de Colombia, 2015).

Como han señalado los más recientes estudios de medición de cultivos ilícitos en Colombia, por parte del Sistema Integrado de Monitoreo de Cultivos Ilícitos (SIMCI), se ha generado un aumento del área sembrada desde 2013. En el departamento del Guaviare se concentra el 6% del total nacional para el año 2015 con un total de 5.423 Ha. (Oficina de Naciones Unidas contra la Droga y el Delito , 2016).

El estudio del SIMCI considera que los acuerdos de paz firmados entre el Gobierno Nacional y la Guerrilla de las FARC-EP han tenido incidencia en la dinámica de los cultivos ilícitos, a partir de:

“una densificación de la siembra en los núcleos más tradicionales, una participación más activa de las comunidades afectadas, fluctuación en los precios de los mercados ilegales en las regiones afectadas por cultivos ilícitos, [...] y una serie de expectativas de beneficios para los cultivadores de coca”. (Oficina de Naciones Unidas contra la Droga y el Delito , 2016).

En el departamento del Guaviare, los cultivos se ubican, principalmente

“al norte en las orillas del río Guayabero, en el límite sur del Parque Nacional Natural (PNN) Sierra de la Macarena, en el límite de la Reserva Nacional Natrual (RNN) Nükak, establecido por el río Inírida, en sectores como Tomachipán, en el municipio de El Retorno, la zona conformada entre los ríos Unilla e Itilla y al sur del casco urbano de Miraflores”. (Observatorio de Drogas de Colombia, 2015).

“Allí se identifica la presencia de parques nacionales naturales como zonas problemáticas. Del total de la coca sembrada en este tipo de territorios, en el PNN de la Sierra de la Macarena y Nukak se concentran 58% del área sembrada”. (Oficina de Naciones Unidas contra la Droga y el Delito, 2016).

En el Guaviare no solo se concentran cultivos ilícitos, también se encuentran cristalizaderos, además de establecerse un corredor hacia las fronteras con Brasil y Venezuela. Habría:

“por lo menos tres rutas de salida de droga así: dos por Vichada hacia Venezuela (una por el río Guaviare y otra por Puerto Gaitán y Puerto López hacia Puerto Carreño), y una ruta por el noroccidente del departamento del Meta para abastecer los expendios de Bogotá y llevar la droga hacia Úrabá y el norte del país”. (Fundación Ideas para la Paz, 2017).

El río Guaviare, el cual sirve de límite natural entre los departamentos de Meta y Guaviare, es uno de los principales puntos de comercialización.

El entrelazamiento de distintas dinámicas asociadas al narcotráfico, en el departamento del Guaviare, unido a la escasa conectividad y reducida presencia del Estado colombiano, ha permitido la consolidación de los actores armados. La presencia constante de las FARC-EP en esa región las convirtió en la organización más poderosa, jugando un rol fundamental en la regulación económica y social.

El proceso de tránsito hacia las ZVTN, conformadas en el Guaviare, ha permitido a otros actores armados entrar a disputar los territorios. El escenario se complejiza debido a la conformación de una disidencia de las FARC-EP, a partir del Frente 1 y el posible ingreso de la organización conocida como ‘Clan Úsuga’, la más fuerte creada con posterioridad al proceso de paz con el paramilitarismo.

## 2.2. Ausencia de regulación y disputa

La permanencia de estos cultivos, articulados a dinámicas de procesamiento y comercialización de sus derivados, ha estado, desde sus inicios, en estrecha relación con el control territorial ejercido por parte de actores armados ilegales. La función de estas organizaciones no ha sido simplemente la protección de los cultivos, sino el manejo de las condiciones de mercado, determinando el volumen de la producción, precios, compradores, entre otras variables. Este papel ha permitido espacios de legitimidad de las

organizaciones armadas frente a los pobladores, debido a la determinación del ingreso económico en las zonas de producción cocalera.

En este sentido, según el Observatorio de Drogas de Colombia existe una estrecha relación entre el número de hectáreas cultivadas y las disputas por el control territorial entre los AAI y el Estado:

“cuando el control del Estado aumenta, se produce un efecto contrario en el área con cultivos de coca. En 2003 cuando se presentó el mayor esfuerzo por parte del Estado (37.493 ha), se generó una reducción del 41% en los cultivos de coca, al pasar de 27.380 ha en 2012 a 16.163 ha en 2013”. (Observatorio de Drogas de Colombia, 2015).

La presencia temprana de las FARC-EP en el departamento le posibilitó la consolidación militar del territorio, además de la construcción de bases sociales en sectores del campesinado cocalero. Esta organización guerrillera logró el control de parte importante de los cultivos presentes en el eje Meta – Guaviare, regulando el cultivo y la comercialización de la hoja y base de coca.

Con el traslado de los combatientes de las FARC-EP a las ZVTN se presentó una serie de situaciones que perfilan al departamento como un importante foco de tensión en la etapa del posconflicto.

En primer lugar, se encuentra el establecimiento de la disidencia del Frente 1 ‘Armando Ríos’, estructura que se apartó del proceso de paz, y en consecuencia, de la dejación de armas. En un comunicado reproducido por medios de comunicación, el Frente 1 aseguró, en julio de 2016, su decisión de

“[...] no desmovilizarnos, continuaremos la lucha por la toma del poder por el pueblo y para el pueblo. Independientemente de la decisión que tome el resto de integrantes de la organización guerrillera. Respetamos la decisión de quienes desistan de la lucha armada, dejen las armas y se reincorporen a la vida civil, no los consideramos nuestros enemigos.” (Revista Semana, 2016).

Según la Fundación Ideas para la Paz, con fuentes del Ejército Nacional, en el suroriente del país “sectores de los Frentes 1, 7, 44, Acacio Medina, 14 y 64 en el oriente y sur colombiano, que agruparían cerca del 5% de la guerrilla (300 disidentes), ya se habrían separado del proceso”. (Fundación Ideas para la Paz, 2017). Esta situación añadiría tensión sobre una amplia franja del territorio nacional, con características y problemas similares.

Sumada al establecimiento de la disidencia, se encuentra la denuncia sobre la presencia de organizaciones armadas cerca de los puntos de concentración en diferentes departamentos, entre ellos Guaviare (El Tiempo, 2016). A la presencia del Bloque Meta, conocidos como ‘Puntilleros’ se sumaría la del ‘Clan Úsuga’, lo cual genera grandes temores debido al poder de fuego de esa organización. La captura de Roberto Carlos Osten Mestra, ‘Navarro’, demostraría el interés de esa organización por incursionar en el Guaviare. (Cf. Fundación Ideas para la Paz, 2017).

Según Ideas para la Paz, en principio, los diferentes actores armados estarían realizando acuerdos de no agresión; “según los organismos de seguridad, ‘Duarte’ y ‘Jhon 40’, los jefes más poderosos de las disidencias de las FARC en la zona, estarían negociando con ‘Sebastián’ y el ‘Costeño’, que fueron enviados por ‘Otoniel’ como avanzada para arreglar su incursión”. (Fundación Ideas para la Paz, 2017).

Las relaciones de algunas estructuras de las FARC-EP con los diferentes eslabones de la cadena productiva del narcotráfico resultan ser uno de los principales factores de riesgo presentes en el departamento, el cual facilitaría la consolidación de alianzas en torno a esta actividad ilícita. La posible alianza entre el ‘Clan Úsuga’ y el Frente 1 constituiría el principal riesgo de seguridad en la región.

La permanencia de actores armados con acceso a fuentes inagotables de recursos genera, a su vez, nuevos retos, principalmente frente al proceso de reincorporación de los excombatientes de la guerrilla. Aunque en principio la disidencia de las FARC-EP aseguró no atentar en contra de sus antiguos compañeros, su actividad ilícita puede constituirse en un incentivo de retorno a la ilegalidad, más en zonas en las cuales las estructuras estuvieron en estrecha relación con el narcotráfico. Los miembros de las FARC-EP en proceso de reincorporación son mano de obra calificada, y dependerá de los incentivos que construya el proceso de implementación de los acuerdos, el poder mantenerlos en la legalidad.

### 3. Consideraciones finales y recomendaciones

La concentración de las FARC-EP en las ZVTN y los PTN ha modificado el escenario de seguridad en las regiones en donde operaban. La debilidad institucional y la permanencia de actores armados ilegales se constituyen en importantes amenazas para estos territorios, toda vez que la dejación de armas de esa organización guerrillera es una oportunidad para la reconfiguración territorial, alrededor de las drogas ilícitas.

Precisamente, el escenario de marginalidad, exclusión y abandono estatal han hecho del Guaviare un lugar atractivo para la ilegalidad, resultando en un reto de grandes dimensiones. Hacia la transformación de estos aspectos se encuentra dirigido el Acuerdo general para la terminación del conflicto, documento que procura generar las condiciones básicas para conjurar estas problemáticas.

Sin embargo, aunque los resultados de la implementación de los acuerdos sean positivos, este es un proceso de largo plazo y la presencia de actores ilegales resulta en la principal amenaza para su implementación. La concentración de combatientes de las FARC-EP, que en principio se ha presentado como un logro mayor, generó condiciones para el surgimiento de nuevas problemáticas, quizás más complejas.

Las economías ilícitas son la piedra angular de los riesgos de seguridad presentes en el departamento, sin olvidar la necesidad de avanzar en mecanismos de reconciliación y respeto al ejercicio ciudadano democrático. La solución a esta problemática requiere brindar al campesinado productor, las alternativas sostenibles que permitan extraerlo de la cadena productiva. Algo similar ocurre con los excombatientes; es necesario enfrentar los incentivos de la ilegalidad, con programas sostenibles en el largo plazo, tanto en el plano económico como político y social.

Lo anterior implica un aumento sustancial de la presencia institucional y la construcción de vínculos de confianza entre la ciudadanía y las instituciones del Estado, allí donde antes eran percibidos como un actor extraño. La expedita y concertada implementación de los acuerdos resulta fundamental para la reconstrucción de la institucionalidad y la integración de esos territorios con la dinámica nacional.

Finalmente, el Estado, conforme a lo establecido en los Acuerdos, debe actuar de manera concertada y ágil en la confrontación policial de las estructuras del crimen organizado presentes en la zona.

### Conclusiones

Los anteriores puntos permiten concluir que la implementación de los Acuerdos de paz suscrita entre el gobierno de Juan Manuel Santos Calderón y la guerrilla de las FARC-EP abre una oportunidad para consolidar la institucionalidad del Estado, en zonas donde su presencia, por años, fue precaria. Eso dio paso a la reconstrucción del tejido social, a partir de la dignificación de la condición humana de aquellas personas que experimentaron la guerra en un primer plano, permitiéndoles de este modo, la transición al restablecimiento de una infraestructura económica, política, social y cultural que garanticen sus derechos y la accesibilidad a los programas sociales que brinda el Estado.

Para ello, el tránsito a ese estado óptimo, está íntimamente ligado a la forma en que el Estado opera a través de sus dependencias y coordinaciones con los actores involucrados; sin embargo, la capacidad institucional de la administración pública colombiana, para responder a las necesidades y problemáticas propias que conlleva la transición que implica la consolidación de los Acuerdos de paz y la el Posconflicto, incidirá en la configuración de los nuevos riesgos de los territorios que, antes, estaban en poder de las FARC-EP.

## Referencias

El Tiempo. (2016, Diciembre 10). Las Farc denuncian presencia 'paramilitar' en Guaviare. *El Tiempo*, pp. <http://www.eltiempo.com/politica/proceso-de-paz/farc-denuncian-presencia-paramilitar-en-guaviare-31746>.

Fundación Ideas para la Paz. (2017). *Entornos y riesgos de las Zonas Veredales y los Puntos Transitorios de Normalización*. <http://cdn.ideaspaz.org/media/website/document/588d509ecd0be.pdf>: Fundación Ideas para la Paz.

Fundación Ideas para la Paz. (2017). *Siete regiones sin las FARC, ¿siete problemas más?* Bogotá.

Gobierno Nacional - FARC-EP. (2016, Noviembre 24). *Acuerdo final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera*. Recuperé sur Oficina del Alto Comisionado para la Paz: <http://www.altocomisionadoparalapaz.gov.co/procesos-y-conversaciones/Documentos%20compartidos/24-11-2016NuevoAcuerdoFinal.pdf>

Gobierno Nacional de la República de Colombia; FARC-EP. (2016, noviembre 24). *Mesa de Conversaciones para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera en Colombia*. Recuperé sur Acuerdo Final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera: <https://www.mesadeconversaciones.com.co/>

Observatorio de Drogas de Colombia. (2015). *Caracterización Regional de la problemática asociada a las drogas ilícitas en el departamento de Guaviare*. Bogotá: MINISTERIO DE JUSTICIA Y DEL DERECHO.

Oficina de Naciones Unidas contra la Droga y el Delito . (2016). *Colombia Monitoreo de territorios afectados por cultivos ilícitos 2015*. UNODC.

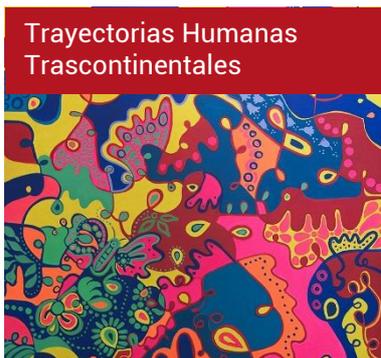
Presidencia de la República. (2017, Mayo 28). *Decreto 893 de 2017*. Recuperé sur Presidencia de la República: <http://es.presidencia.gov.co/normativa/normativa/DECRETO%20893%20DEL%2028%20DE%20MAYO%20DE%202017.pdf>

Presidencia de la República. (2017b, Mayo 29). *Presidencia de la República*. Recuperé sur Presidencia de la República: <http://es.presidencia.gov.co/normativa/normativa/DECRETO%20896%20DEL%2029%20DE%20MAYO%20DE%202017.pdf>

Presidencia de la República de Colombia. (2016, diciembre 7). Decreto Número 2027 del 7 de diciembre de 2016 por el cual se crea el Consejo Nacional de Reincorporación.

Revista Semana. (2016, Julio 7). Así es el frente de las FARC que se rehúsa a dejar las armas. *Revista Semana*, pp. <http://www.semana.com/nacion/articulo/proceso-de-paz-frente-primero-de-las-farc-dice-que-no-dejara-las-armas/480892>.

UNODC. (2016). *Monitoreo de Cultivos Ilícitos 2015*. Oficina de Naciones Unidas contra la Droga y el Delito.



## Emergencia local en el post-acuerdo. tensiones y conflictos en el Caribe colombiano aproximación a partir de los montes de María<sup>110</sup>

**Mario-Andrés Mejía Guevara**

Universidad del Magdalena  
Santa Marta, Colombia  
andresmejiaguevara@gmail.com  
mmejiag@unimagdalena.edu.co

Recurriendo a la micro-historia, nos proponemos develar la estructura de poder en el Caribe colombiano haciendo mención al ordenamiento espacial, la gestión sobre la población, la propiedad sobre la tierra y las formas de sujeción de las personas a unas relaciones productivas. En ese proceso, la Hacienda ha sido el modelo de propiedad, explotación y subordinación que configuró la sociedad caribeña adaptándose a las cambiantes condiciones históricas mediante la implementación de múltiples estrategias que incluyen, bajo el contexto del conflicto armado, la violencia y el despojo. En la segunda parte de este texto, miramos el caso de Los Montes de María para mostrar esa continuidad histórica que representa la Hacienda y los efectos inmediatos sobre las condiciones de vida campesina y los recursos naturales, particularmente sobre el agua, en el ambiente del post-acuerdo donde conflictos antes solapados por la guerra empiezan a emerger.

Palabras claves: colonialidad, poder, Tierra, recursos, agua

Making use of microhistory this text tries to show the power structure in the Colombian Caribbean by mentioning spatial planning, population management, and land ownership as well as the forms of subjection of people productive relationships. In that process, the hacienda system has been the ownership model, exploitation, and subordination which established the Caribbean society adapting to the historic changing conditions through the implementation of a variety of strategies that include, under the internal armed conflict, violence and dispossess. In the second part of this text, a close look at the case of Los Montes de Maria is taken to reveal the historic continuity that represents the hacienda system and its immediate consequences on the country living conditions and natural resources, especially on water. These effects, under the context of peace process post-agreement era in which conflicts that were concealed in the past by the domestic war begin to emerge.

Keywords: coloniality of power, land, resources, water

---

110 Este texto ha sido producto de la reflexión y discusión con varias personas que han trabajado el tema y la región en distintos momentos y a través de diferentes enfoques; aunque presentado de manera individual, en esta intervención se reconoce la participación de Santiago Millán, Andrea Valbuena, Sofía Orozco y David Franco. La autoría colectiva se firma en nombre de *Archipiélago. Laboratorio indisciplinar*.

Partimos de una primera evidencia histórica : el conflicto armado en Colombia encuentra su fundamento en una problemática alrededor de la tierra. Esta afirmación ha debido, durante décadas, comprobarse y demostrarse por la insistencia de un sector del país en ver las causas del conflicto en otros parajes del horizonte social (Molano, 1994, 2013 ; Alape, 1987). No obstante, no asumimos aquí una perspectiva monocausal : somos conscientes que la suma de variables ha determinado la complejidad de un conflicto que se prolongó por poco más de medio siglo : limitaciones en la participación política, exclusión social, emergencia de movimientos sociales, violencia partidista, un proceso imbricado de gubernamentalidad, narcotráfico...

La lista es extensa y según el punto de vista que se asuma, los factores para entender el conflicto colombiano varían, se cruzan o se excluyen. Pero, además del enfoque teórico, metodológico o político que se escoja para describir el conflicto en Colombia, se debe agregar *lo local*. Es decir, hay que recurrir a la micro-historia, a la historia de los territorios para divisar las singularidades que se han tejido en cada uno de ellos, para identificar dinámicas ancladas a procesos regionales y subregionales que, finalmente se han insertado, de una u otra forma, a un contexto más amplio, un contexto nacional y, vale la pena decirlo, a un contexto global.

Ése ha sido nuestro enfoque : detenernos en lo micro, en lo local, con la intención de reconocer algunas capas históricas que se han superpuesto hasta componer una fisionomía singular que ha hecho parte de ese gran todo que ha sido el conflicto colombiano y que, ahora, en el post-acuerdo, cobra un dinamismo particular despertando varias inquietudes. Pero la elección de tal enfoque centrado en lo micro-regional no ha sido por capricho, sino que responde a una segunda evidencia histórica : en Colombia, se presentan marcadas diferencias regionales en el ordenamiento territorial debido a los modelos de asentamiento. Investigadores como Germán Colmenares, Orlando Fals Borda, Hermes Tovar Pinzón, Jaime Jaramillo Uribe lo han señalado como factor para entender el panorama nacional y planear todo posible devenir.

Conservando de fondo esas dos evidencias históricas, la tierra como fundamento del conflicto y las diferencias regionales en cuanto su ordenamiento territorial, esta intervención se divide, a su vez, en dos momentos. El primero, unas breves consideraciones sobre el ordenamiento territorial en el caribe colombiano ; el segundo, una somera descripción sobre la *gestión territorial* en la región, tomando una subregión, Los Montes de María, para evidenciar las fuerzas y tensiones que se tejen en los territorios, como parte de los efectos inmediatos del conflicto y del post-acuerdo. La idea transversal que pretendemos defender es que la estructura de poder colonial fue reforzada mediante la implementación de un despojo sistemático y estratégico durante el conflicto armado, lo cual aseguró la continuidad y extensión del control territorial en la región. Ahora, en el contexto del post-acuerdo, tal ordenamiento encuentra un marco de posible legalización (Los Programas de Desarrollo con Enfoque Territorial, PDET) mientras que problemáticas relacionadas con minería, control sobre recursos naturales, agroindustria, nuevas fórmulas de desarrollo, choques interculturales, cotidianas formas de despojo, quedan irresueltas por no decir que solapadas, no ya por el conflicto armado, sino por una paz en proceso.

## Territorio y ordenamiento espacial en el Caribe

El asentamiento colonial en el Caribe colombiano se dio bajo diferentes formas y respondiendo a disímiles lógicas. Es así que, en su composición colonial, era posible identificar ciudades, villas, sitios, lugares, parroquias, pueblos de indios, rochelas, palenques y extensas zonas de control indígena (“chimila”). Como lo señala Posada Carbó (1998), esas diversas formas de organización dentro del espacio regional hay que entenderlas como una articulación a partir de su propia heterogeneidad. En otras palabras, el Caribe colombiano es una amplia extensión con una diversidad muy alta de paisajes y ecosistemas ; se trata de contrastes que van de lo geográfico a lo cultural, hasta componer una superficie heterogénea que, sin embargo, encuentra patrones comunes. Un ejemplo de lo anterior : en el ordenamiento económico, social y político colonial, las

ciudades, los pueblos, las parroquias, los sitios y lugares se erigieron en núcleos que atendieron las necesidades de la población rural hasta componer una imbricada red de conexiones, donde la economía giraba alrededor de la relación pueblos-haciendas (lo heterogéneo y lo común). (Herrera, 2007 : 14)

Ahora bien, uno de los rasgos más destacados y singulares del Caribe colombiano, fue su bajo nivel de sujeción al control del Estado colonial. Por un lado, el territorio : ante la coexistencia en el Caribe de varios modelos de ordenamiento espacial, se dificultó el control territorial por parte de la corona (Herrera, 2007 : 225). Por otro lado, la población : la alta movilidad de pobres, libres de todos los colores, cimarrones, comerciantes trashumantes, obstaculizó la voluntad del Estado colonial de controlar la población a partir de la limitación de los desplazamientos. Al poder central se le dificultó centralizar la población ; lograba difícilmente contener la población en asentamientos fijos para mejor controlarla. Es así que rochelas, sitios, palenques y algunos pueblos, los unos fundados aquí los otros allá, plantearon dificultades que impidieron la administración eficiente del territorio y de la población.

Si se observa el caso de algunos grupos indígenas en la época colonial, el contraste es mayor pues varios grupos étnicos-indígenas permanecieron fuera del control estatal. Éstos no se consideraban vasallos del rey, no se sometían a las normas de la corona, no le pagaban tributo, no compartían su religión y no se vinculaban con sus mercados. Ellos mantenían autonomía política y religiosa, económica y comercial. Pero, la consecuencia de esta autonomía fue mayor. En otras áreas coloniales, como es el caso de la Provincia de Santa Fe, el corregimiento de indios fue el instrumento fundamental para ejercer control del territorio y de la población, tanto indígena como no indígena. En el Caribe colombiano ese instrumento sólo se estableció en el siglo XVIII (Herrera, 2007 :19) y ese tardío establecimiento de los corregimientos de indios dificultó el manejo unificado de la población (tanto indígena como no indígena).

Una de las conclusiones de la comparación adelantada por Marta Herrera (2007) entre las llanuras del Caribe y los andes centrales neogranadinos es la siguiente : mientras que el ordenamiento espacial ejercido en la zona andina se basó en la agrupación de corregimientos, lo que favoreció el control político sobre la población en general, el ordenamiento espacial del caribe era intermitente, contrastante y no homogéneo, debido a cierta autonomía que llegaron a tener los núcleos rurales y los asentamientos lo que dificultó, ya en época colonial, el control político por parte de la corona.

Pero, la estructura de poder en el Caribe colombiano, que es lo que nos interesa destacar aquí, no sólo se compone del ordenamiento espacial y de la gestión sobre la población. Para comprender tal estructura hay que considerar la propiedad sobre la tierra y las formas de sujeción de las personas a unas relaciones productivas. Ya lo nombramos anteriormente : la forma de relación económica predominante en el Caribe, durante la colonia, fue la determinada por la hacienda. Respecto a este tema, nos apoyamos en conclusiones de investigadores como Hermes Tovar (1988) o Fals Borda (1976) quienes describieron y analizaron el funcionamiento de la hacienda en la formación social colonial.

Retomando algunas de sus reflexiones, afirmamos que la hacienda fue el modelo de propiedad, de explotación y de subordinación que configuró la sociedad caribeña. Desde el momento de su instauración, en la época colonial, la hacienda no ha hecho otra cosa sino expandirse, sirviéndose de diferentes estrategias : el concierto, la esclavitud, la innovación técnica, la servidumbre, la proletarización, la “ley de los tres pasos” (apropiación de las tierras domesticadas por los colonos marginales), la renta, la producción de artesanías, entre otras tantas, sin olvidar, obviamente, la violencia. Como lo afirma Fals Borda, la hacienda ha sabido adaptarse ante las cambiantes condiciones históricas, hasta el punto de erigirse como una entidad con una profunda continuidad : hacienda señorial-esclavista ; hacienda tecnificada-proletarización ; hacienda capitalista-empresarial.

En resumen, podemos señalar que, desde la época colonial, en el Caribe colombiano se ha presentado una concentración de tierra que nunca ha sido alterada de manera profunda ni radical; se trata de una prolongada continuidad histórica con breves “saltos” o “quiebres” que jamás llegaron a desestabilizar el orden definido por las haciendas. De tal forma, la estructura de poder en el Caribe se remonta al ordenamiento espacial de la época colonial. Lo que se constata es la pervivencia de una estructura de gobierno de tipo colonial que ha sabido articularse con tecnologías de poder modernas e innovaciones técnicas en su búsqueda por generar y acumular mayor riqueza.

## Despojo y nuevamente despojo. Los Montes de María

Los Montes de María es una subregión, en el Caribe colombiano, ubicada entre los departamentos de Sucre y Bolívar. La historia de violencia que sufrió la población de Montes no la podemos resumir en un párrafo; sería algo irrespetuoso reducir tanta violencia en una gráfica, una cifra o una frase altiva. No obstante, a modo de contextualización, señalaremos algunos aspectos relevantes, incluyendo cifras si no, ¿de qué manera se habla de la violencia? ¿cómo la hacemos inteligible? ¿Acaso la violencia se le escapa constantemente al lenguaje? En ese sentido, éste es un intento que frente a la tragedia reconoce su insuficiencia.

Una breve descripción general. Para la década de los años 60's los Montes de María era un sistema ecológico con una tierra altamente productiva, con importantes fuentes hídricas, con grandes extensiones latifundistas y con una población campesina, alguna de ella sin tierra, otra pequeña propietaria, sometida a las formas de sujeción laboral propias de la hacienda.

María la Baja es uno de los ocho municipios que configuran la subregión de los Montes de María. En este municipio se construyó, a finales de los años 60, uno de los sistemas de riego de mayor envergadura como parte de la estrategia de modernización agraria del presidente Carlos Lleras. Este sistema se realizó a través de la canalización de aguas de cientos de arroyos y ríos provenientes de la serranía de San Jerónimo en tres represas principales: la de Matuya, la de Playón y la Piscina. Estas represas redistribuyen el agua en una serie de canales que transitan por 9.688ha (Incoder, 2015).

La estrategia de modernización agraria, además de la construcción de infraestructura, tenía como ejes fundamentales la titulación de tierras a campesinos con poca tierra o sin tierra, así como el apoyo técnico para el desarrollo de cultivos económicamente viables. Es así como se escogió el arroz como el producto para ser sembrado, al tiempo que el distrito de riego se situó en las zonas en donde se llevó a cabo ese intento de reforma agraria.

Del 70 a mitad de los años 90, María la Baja era reconocido como despensa arrocerera de la región Caribe. No obstante, con la implementación de las políticas neoliberales y, en particular, con las políticas de privatización y de apertura económica, el sistema de riego se privatizó y los cultivos de arroz entraron a competir con el arroz del sudeste asiático, lo que condujo rápidamente a una crisis de producción y, por lo tanto, a una crisis de vida de los campesinos dedicados a ese cultivo.

En la década de los años 90 podemos afirmar que en María la Baja se da una *confluencia perversa* que va a producir transformaciones en el territorio y que dará lugar al actual conflicto por el control del agua. Entre los elementos que componen esta confluencia está la integración de la región a la lógica de la violencia de la guerra, con sus consecuencias en términos humanitarios. Según cifras oficiales de 1996 al 2011 en María la Baja, producto mayoritariamente de la violencia paramilitar (masacres, homicidios selectivos y regulación y control de la vida cotidiana), fueron desplazadas de sus viviendas 18.570 personas, número extremadamente alto si se considera que el censo poblacional para el 2005 era de 45 mil personas (Victorino, 2011). Otra faceta recurrente del fenómeno de desplazamiento es el abandono de tierras el cual en María la Baja está estimado en 21.785ha, muchas de las cuales fueron tierras adjudicadas a campesinos en la época de la modernización agraria de Lleras.

El segundo elemento que compone la confluencia perversa es lo que denominamos oportunismo agro-empresarial. Éste consiste en la acción de agentes privados, particularmente empresarios agrícolas que, aprovechando la confluencia en el municipio de la crisis de la agricultura comercial del arroz, la regulación estatal adoptada para enfrentar crisis y la existencia de la guerra, promueven y desarrollan modelos de desarrollo vinculado al capital agro-empresarial (Millán, 2015).

Esta confluencia que se da entre guerra y oportunismo agro empresarial, es la que va a permitir, por un lado, la expansión de la palma de aceite, por otro, la apropiación del distrito de riego por parte de las empresas vinculada a este cultivo, en particular, para el caso de María la Baja, la hacienda Las Flores (propiedad del ex ministro de agricultura, Carlos Murgas). En resumen, el control del agua para el beneficio exclusivo del cultivo de palma.

La palma se expandió en la medida en que la crisis del arroz acentuaba, pero también en la medida en que los paramilitares iban provocando desplazamiento forzado y abandono de tierras. En 1998 el cultivo de palma tenía 93ha, para el año 2012 tenía 6500ha, en 2015 ya eran 10.000ha y el cultivo tiene una proyección de 20.000ha en un municipio que tiene 39.000ha cultivables. La guerra que se experimentó en el municipio tuvo su mayor intensidad en dos momentos : de 1996 a 1998 y del 2002 al 2005. Fueron en estos periodos en los que el Bloque Héroes de los Montes de María de las Autodefensas Unidas de Colombia (AUC), arremetió contra la población civil a través masacres y homicidios selectivos de líderes de las organizaciones campesinas.

Pero, ¿qué implica que el distrito de riego esté actualmente privatizado y que la palma se haya expandido ? Un dato obvio, pero que hay que considerar, es que la palma se situó y colmó los espacios y lugares donde los canales del distrito de riego están ubicados ; eso quiere decir que el agua para los cultivos de pancoger<sup>111</sup> es inexistente. Pero, además, el distrito de riego es controlado por Asopalma, asociación en la que confluyen los productores y dueños de tierra donde se cultiva la palma.

Teniendo control de los lugares y de los espacios de regulación, las empresas que se lucran con el cultivo de palma fueron apropiándose de la distribución del agua. Pero, además de apropiarse del agua la fueron contaminando. Así, el panorama es una suma aritméticamente simple, pero de efectos desastrosos : exclusión en la distribución del recurso del agua y contaminación. Ésos son los dos nuevos fenómenos a los que se enfrentan hoy los campesinos y las campesinas de María la Baja.

De tal forma, con la privatización del uso del agua, se transforman hábitos culturales y simbólicos, se alteran relaciones sociales y ecosistémicas, se restringe –por no decir que se usurpa- el uso, disfrute y goce del territorio. Como sugiere Diana Ojeda et al (2015), la privatización del recurso se hace a través del cercamiento de caminos, por ejemplo, o mediante la priorización de las necesidades de la agro-industria por encima de la vida misma de las personas y esas son formas de *despojo cotidiano* que se extienden y perpetúan, más allá de las lógicas de la guerra. En efecto, éstas se desprenden de aquella, es decir, gracias a las condiciones de posibilidad que creó la guerra se dieron estas estrategias de apropiación de recursos.

Por ejemplo, en épocas de sequía, la prioridad de uso es para los cultivos de palma. Es también en la época de seca que los funcionarios de Usomaría<sup>112</sup> abren las compuertas, es decir, solo las personas que viven cerca de los cultivos tienen acceso al abastecimiento de agua, para lavar y realizar otras actividades, pero no acceden a un agua potable pues para obtener ésta las personas deben ir hasta una estación y solicitarle a otro funcionario para poder llenar pimpinas de veinte litros (Orozco, 2017). Con el cercamiento de las propiedades sembradas en palma y el cierre de las fuentes de agua o jagüeyes, las

---

111 Se denomina “pancoger” a los pequeños cultivos que sirven para satisfacer las necesidades alimentarias de las familias campesinas.

112 Asociación de Usuarios del Distrito de Riego de María la Baja (Usomaría). Organización encargada del distrito de riego.

comunidades pierden autonomía y se vuelven dependientes de la negociación permanente con los nuevos dueños del distrito de riego.

Ahora bien, la palma de aceite como cualquier monocultivo tiende a tener plagas y enfermedades de difícil control que necesitan un alto uso de fertilizantes e insumos químicos. En los canales de riego estos químicos son arrojados y es en estos mismos canales donde niños y niñas juegan o se refrescan del calor. A pesar del conocimiento sobre el vertimiento de estos químicos en el agua y sobre casos de infecciones estomacales, así como de alergias en la piel, los campesinos usan los canales y se apropian a su manera del agua, pues es la única forma de preservar el contacto con el recurso para su uso y disfrute.

Después del desplazamiento, los campesinos y particularmente las mujeres campesinas, no lograban concebir que algunas cosas pudieran ser interrumpidas pues les parecía impensable que el agua pudiera ser transformada, impensable que algo como el acceso al agua pudiera ser restringido e incluso negado, impensable que el agua cotidiana llegara a ser contaminada (Orozco, 2017).

La exclusión del agua tiene como efecto no solo la imposibilidad de producir alimentos, sino que también restringe la posibilidad de actividades cotidianas como cocinar, lavar, saciar la sed. Es en la cotidianidad, en el día a día, que los efectos de la privatización del agua se hacen sutilmente mortales e indignos. De tal forma, el agua hoy está presente tanto en el acto más cotidiano como en los actos más elaborados de defensa, hasta transformarse en fuente ambivalente : de vida y de enfermedad, de sumisión y de resistencia (Orozco, 2017).

## Conclusión

Revisar brevemente el caso particular de María la Baja y, por extensión, la situación de Los Montes de María, nos lleva a realizar las siguientes consideraciones. Para caracterizar la estructura de poder en el Caribe colombiano destacamos tres elementos : a) el ordenamiento espacial ; b) la gestión de la población ; c) la hacienda como modelo productivo.

La heterogeneidad de los asentamientos, junto con la movilidad constante de la población generó un bajo nivel de sujeción por parte del Estado colonial. En la fase republicana, el naciente Estado no logró ser más efectivo que su predecesor. Más tarde, en el siglo XX, un Estado más robusto y mejor equipado, se enfrenta a nuevas dificultades, pero con un resultado semejante : la imposibilidad de integrar, bajo su dominio, la totalidad de un territorio y una población. Lo que en la época colonial significó un margen de autonomía para poblaciones y segmentos de la sociedad caribeña, sumado a la continuidad histórica de la hacienda como modelo productivo, se tradujo años más tarde, en dos sectores ampliamente disímiles, pero estrechamente ligados.

Por un lado, la relativa autonomía de los campesinos se fue transformando en vulnerabilidad creciente (de ingobernables a desamparados); por otro lado, terratenientes, propietarios, empresarios, fueron consolidando una fuerza capaz de competirle al Estado el control territorial y la gestión sobre la población. Como lo señaló Fals Borda, la hacienda en el Caribe colombiano ha sabido adaptarse a las diferentes condiciones, logrando no solo pervivir sino extenderse. Para lograrlo, ha integrado distintas técnicas e implementado varias estrategias desde su creación en la colonia hasta la actualidad : el concierto, la esclavitud, la innovación técnica, la servidumbre, la proletarianización, la apropiación de las tierras de los colonos marginales, la renta y otras tantas entre las que hay que incluir dos tipos de despojos.

El primero, dado en el contexto de la guerra y adelantado principalmente por los grupos paramilitares, fue un despojo violento. El segundo, más sutil, es el despojo cotidiano (privatización del agua). ¿Cómo lo anterior ha repercutido en la estructura de poder ? Cuando los grandes propietarios y agro-industriales adelantan el despojo violento, bajo las lógicas de la guerra, logran configurar un control sobre el territorio (tierra, recursos,

infraestructura) y sobre la población (desplazamiento, intimidación, control de movimientos, cambio de hábitos, señalamientos, asesinatos, sujeción productiva) hasta consolidar una estructura de poder cuyo vértice central es la hacienda en su versión más moderna : la hacienda capitalista-empresarial.

En la subregión de los Montes de María (y muy probablemente en el Caribe colombiano) el efecto que la guerra generó sobre la tierra ha sido el de su redistribución donde predomina el despojo, una mayor concentración, la expansión de las haciendas, la apropiación de recursos. Es decir, una nueva cartografía sustentada en buena parte en el despojo violento.

Tras los acuerdos de La Habana, la expectativa en las sub-regiones es alta, particularmente, como es de esperarse, alrededor del Punto 1, la Reforma Agraria Integral pues, en éste, se definirá el uso, la propiedad y el goce de la tierra. Para su implementación se construyen actualmente los Programas de Desarrollo con Enfoque Territorial (PDET) que son los encargados de evaluar las propuestas, para definir a largo plazo, la actividad productiva de cada región.

En el contexto actual donde los campesinos, pequeños propietarios y pescadores se encuentran desarticulados, debilitados tras la violencia, con renovados impulsos de organización pero que, en muchos casos, no llega a ser más que incipiente, los únicos proyectos viables y consolidados son los formulados por la hacienda capitalista-empresarial.

Es decir, ante los acuerdos y el Punto 1, en la región, se abren dos horizontes antagónicos. Por un lado, la posibilidad para el restablecimiento de la tierra usurpada, la renovación de prácticas productivas y culturales, el fortalecimiento local ; por otro, la posibilidad para que esa estructura de poder centrada en la hacienda y que integró entre sus estrategias de expansión el despojo violento, encuentre las condiciones para su legalización. Definir lo venidero nos es complicado, sin embargo, podemos afirmar que en la región nuevos conflictos que el acuerdo de La Habana no resuelve van emergiendo de manera localizada.

## Referencias

- Alape, A. (1987). *La paz, la violencia : testigos de excepción*. Ed. Planeta.
- Chambers, P. A. (2013). "En busca de las causas del conflicto armado colombiano y las violencias : analizando los comienzos de una tendencia científico-social". *Discusiones Filosóficas*. Jul-dic : 279-304.
- De Los Ríos, S. (2016). "La pax extractiva y el conflicto socioambiental en Colombia". *Conexión*. Pontificia Universidad Católica del Perú : pp. 8-27.
- Díaz, H., Guerra P., Aguirre C., Ojeda D. (2016). *Caminos condenados*. Laguna Libros.
- Duarte, C. ; Rodríguez, T. (2014). *Los desafíos de la sostenibilidad rural colombiana En un escenario de pos conflicto, equidad, diferencia y reciprocidad participativa*. Pontificia Universidad Javeriana. Cali.
- Fals Borda, O. (1976). *Capitalismo, hacienda y poblamiento*. Ed. Punta de Lanza, Bogotá.
- González, F. (2014). *Poder y violencia en Colombia*. CINEP.
- Herrera, M. (2007). *Ordenar para controlar. Ordenamiento espacial y control político en las llanuras del Caribe y en los Andes centrales Neogranadinos. Siglo XVIII*. Ed. La Carreta, Medellín.
- Jacoby, T. (2008). *Understanding Conflict and Violence. Theoretical and interdisciplinary Approches*. Abingdon : Routledge.
- Kalyvas, S. (2010). *La lógica de la violència en la guerra civil*. Cidade : Akal.

Millán, S. (2015) *Efeitos da guerra civil colombiana nas trajetórias dos agricultores do município de María la Baja*. Universidade Federal de Rio Grande do Sul (UFRGS). Programa de Pós-graduação em Desenvolvimento Rural. Porto Alegre.

Molano, A. (2013). *Los años del tropel*. Ed. Alfaguara.

\_\_\_\_\_. (1994). *Trochas y fusiles*. El Áncora editores.

Ojeda, D. et al. (2015). "Paisajes del despojo cotidiano : acaparamiento de tierra y agua en Montes de María, Colombia"(20)à. En : *Revista de Estudios Sociales*. Bogotá, n. 54, 107-119, oct/dic.

Orozco, S. *Mulheres reabitando os sonhos : um percurso pelo cuidado da vida. Experiencia etnografica no município de maria la baja, colômbia*. Universidade Federal de Rio Grande do Sul (UFRGS). Programa de Pós-graduação em Desenvolvimento Rural. Porto Alegre.

Posada Carbó, E. (1998). *El Caribe colombiano. Una historia regional. 1870-1950*. Banco de la república y el Áncora Editores, Bogotá.

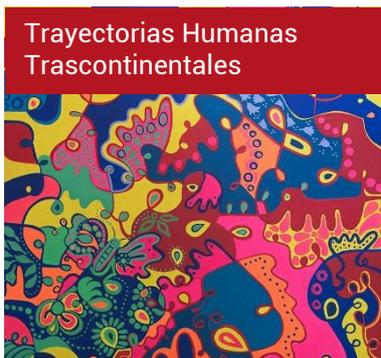
Rojas-Naranjo, J. (2016). "Postacuerdo y gestión territorial en Colombia". *Bitácora*. Universidad Nacional : pp. 135-146.

Tovar, H. (1988). *Hacienda colonial y formación social*. Sendai Ediciones, Barcelona.

VV.AA. (2012). "Conflicto paramilitar." *La Oraloteca. Revista del grupo de investigación sobre oralidades, narrativas audiovisuales y cultura popular en el Caribe colombiano*. Universidad del Magdalena.

VV.AA. (2016). *La situación del narcotráfico en Colombia ad portas del posacuerdo*. Universidad EAFIT.

Wood, E. (2010). "Los procesos sociales de la guerra civil : la transformación de redes sociales en tiempos de guerra". En : *Análisis político*. 101-126.



## « Être » et « devenir » desplazado à Soacha : les effets de catégorisation sur les sociabilités urbaines et sur la recomposition des violences dans les *cinturones de miseria(s)*

**Tiphaine Duriez**

Laboratoire Interdisciplinaire Récits, Cultures et Sociétés (EA 3159)  
Chercheuse Associée à l'Unité de Recherche Migrations et Sociétés (UMR CNRS 8245 - UMR IRD 205)

L'un des effets les plus visibles du conflit armé interne colombien réside dans les mouvements de population provoqués dans son sillage. Ils concernent près de sept millions deux cent mille citoyens qui se sont vus contraints de quitter leurs lieux de résidence en réponse aux multiples effets des affrontements armés qui traversent ce vaste territoire depuis plus d'un demi-siècle. Dès 1997, le gouvernement a adopté une loi visant à protéger ces « *desplazados* ». Cependant, en légiférant sur cette pratique de guerre, il en a aussi fixé les manifestations spatiales, temporelles et situationnelles. Ainsi, de « migrants dans la guerre » les *desplazados* sont devenus des migrants « de » la guerre. Empreints d'une altérité sans cesse réajustée selon les besoins politiques du temps présent, ils ramènent dans leur sillage les échos d'une réalité armée frappée d'amnésie et reléguée au seul milieu rural. Mais, reste que les villes sont aussi touchées par ce phénomène, ne serait-ce que parce qu'elles « réceptionnent » ces mouvements. L'objet de cet article est d'illustrer les effets de la catégorie de « *desplazado* » sur les sociabilités urbaines. Le propos est d'expliquer comment elle participe à la reconfiguration des violences armées dans les *cinturones de miseria* qui, aussi complexes soient-elles, ne sont pas directement concernées par le processus de paix.

Mots-clés : réfugiés internes, conflit armé, politiques étatiques, contraintes socio-économiques, modes de sociabilité réflexive des victimes de guerre

One of the biggest consequences of Colombia's internal armed conflict is the displacement of communities. In more than half a century, nearly seven million and two hundred thousand citizens were impacted by the multiple effects of this conflict. In 1997 the Colombian government adopted a law to protect the so called "desplazados". However, legislating on this practice of the war also formally reduced the official recognition of its multiple spatial, temporal and contextual manifestations. From then on, the "desplazados" who were "migrants in the war" gradually became the migrants "of" the war. Endowed by an alterity constantly revisited by the political needs of present time, they bring back in their wake the echoes of an armed reality struck by amnesia and confined to rural areas. Yet cities are also affected by this phenomenon, partly because they "receive" this migratory movements. This article proposes to illustrate the effects of the category of "desplazado" on urban's modes of sociability. The purpose is to understand how this classification reconfigures the armed violence in the "misery belts" and which, no matter how complex, are not necessary linked to the peace process.

Keywords: internal refugees, armed conflict, states policy, social and economic constraints, war victim's modes of reflexive sociability

Avec près de sept millions deux cent mille citoyens, la Colombie représente actuellement le pays qui enregistre le plus grand nombre de réfugiés internes devant la Syrie. L'explication de ce phénomène migratoire tient en grande partie à la situation politique armée qui traverse ce pays depuis le milieu du XXe siècle. Les affrontements qui l'ont rythmé ont engagé plusieurs groupes dont les actions suivaient des intérêts d'ordre tout autant politique qu'économique. Cet enchevêtrement d'acteurs a rendu complexe l'analyse des dynamiques armées colombiennes. Mêlant revendications foncières, communautaires et sociales, elles ont été alimentées par diverses activités dont il peut être qu'elles relèvent schématiquement du « crime organisé ». Aussi, il est plus aisé de décrire les effets du conflit armé interne sur la structure sociale colombienne que de s'aventurer à en exposer les causes.

Avec le démantèlement officiel des groupes d'Autodéfenses unies de Colombie (2005), la démobilisation des Forces armées révolutionnaires de Colombie<sup>113</sup> (2017) et les négociations actuellement menées à Quito pour aboutir à celle de l'Armée de Libération Nationale<sup>114</sup> (2016-en cours), les processus de justice transitionnels ayant cours dans ce pays tendent à signifier la fin du conflit armé interne. L'heure est à la construction de la paix. Néanmoins, la Colombie reste confrontée à des phénomènes de violence analogues à ceux qui ont accompagné le déroulement des combats. Depuis le début des confrontations, il en est un qui a constamment accompagné la tenue des affrontements : les déplacements forcés par la violence opérée à l'encontre de la population civile. Ces migrations contraintes prennent place dans un cadre particulier. En effet, depuis 1997, l'État colombien leur reconnaît une filiation avec le déroulement des combats. Dans ce contexte, il s'est donc engagé à répondre aux instabilités socio-économiques qu'elles génèrent dans le quotidien des citoyens qui y sont confrontés.

Peu de pays à travers le monde présentent une telle armature législative pour protéger et assister leurs administrés contraints de changer de lieu de résidence sous les effets d'une guerre. Mais, par-delà l'avancée majeure que représente l'adoption de ce texte juridique, reste qu'entre pratiques et représentations, les ambiguïtés et les paradoxes sont nombreux concernant ces réfugiés de l'intérieur. Tantôt perçues comme des victimes ou tantôt considéré comme des opportunistes économiques, il n'est pas rare d'entendre au sujet de ces familles en exil que « si elles ont été déplacées, c'est qu'il y a une raison ». La première fois que j'ai entendu cette phrase, je venais de m'installer en Colombie avec ma famille. C'était en 2002 et depuis lors, je n'ai cessé de m'interroger sur ces « raisons ». Les logiques propres au fait de revendiquer la possession d'un territoire et d'en déloger ceux qui l'occupent sont nombreuses, mais la rationalité qui me fut alors avancée me paraissait totalement étrangère.

Il y avait un décalage entre les discours formulés par l'État et ceux tenus par les citoyens que je côtoyais. Ces variations narratives m'ont longtemps interrogé, ce pour quoi, en 2010, j'ai décidé d'effectuer une recherche doctorale sur le sujet. L'ampleur du phénomène et son caractère multidimensionnel nécessitaient de circonscrire mes observations et mes démarches d'enquête à l'analyse d'une typologie migratoire contrainte, spécifique.

Mon choix s'est ainsi porté sur les déplacements forcés intra-urbains pour deux raisons. D'une part, à l'époque des enquêtes et compte tenu de ce que je connaissais du pays, il aurait été extrêmement compliqué d'effectuer des recherches en immersion prolongée dans un milieu rural. Il n'était pas encore à l'ordre du jour de discuter des modalités de sortie de guerre avec les FARC ou l'ELN et, étant *étrangère*, accéder aux récits de vie des acteurs confrontés aux pratiques de *desplazamientos forzados* exigeait des ressources institutionnelles locales que je n'avais pas. D'autre part, le thème des modalités urbaines de ce type de mobilité sous contraintes portait à débat depuis ma première expérience d'expatriation dans ce pays. Il attisait ma curiosité, moteur indispensable dans toute entreprise d'enquête.

---

113 Désormais désignés sous l'acronyme FARC.

114 Désormais désignée sous l'acronyme ELN.

Pour étudier les pratiques et les représentations relatives aux *desplazamientos forzados intra-urbanos*, les enquêtes se sont déroulées dans les dénommées « cinturones de miserias » de Bogotá. Leurs réalisations ont été rendues possible grâce au soutien de la Pastoral social de Soacha qui s'est portée garante de ma démarche scientifique auprès d'opérateurs locaux, mais aussi grâce à celui de la *Defensoria del Pueblo* qui m'a permis d'intégrer son antenne située dans le quartier de *la Isla*, rattaché à la Comuna 4 de Soacha : les Altos de Cazucá.

Les données disponibles sur les modalités urbaines du *desplazamiento forzado* montrent qu'elles concernent majoritairement des personnes ayant déjà fait l'objet d'un primo-déplacement. Or, la majorité d'entre elles cherchent à s'installer sur les marges informelles situées à proximité des grandes agglomérations du pays, à l'instar des Altos de Cazucá. Ce choix résidentiel maximise leur accès aux ressources économiques et institutionnelles qu'offre la « *zone urbaine continue* » (Dureau, Lulle, Souchaud, Contreras, 2014 : 90-91) de la capitale. Ainsi, en tant qu'acteurs rationnels, les *desplazados forzados* projettent de s'y établir ou de s'y installer pour deux raisons. D'une part, il leur est possible d'y accéder à la propriété à moindre coût. D'autre part, habiter ces espaces leur permet de rester relié au tissu économique urbain.

Cette proximité est essentielle. En effet, la ville ne concentre pas seulement les institutions chargées de les dédommager et de les accompagner dans leur exil : elle leur offre un accès au marché de l'emploi. Tout informel soit-il, il s'agit là d'un paramètre indispensable pour pouvoir s'adapter aux règles de l'échange en milieu urbain.

Au cours de mes quatre années de recherche, des observations et des entretiens ont été effectués<sup>115</sup> au sein de différents espaces d'enquêtes<sup>116</sup> choisis en fonction des liens qu'ils entretenaient avec la prise en charge et l'avènement des déplacements forcés intra-urbains. L'enquête n'a donc pas procédé par échantillonnage d'une population « à risque », mais par spatialisation d'un phénomène se déroulant sur des espaces dits « à risque » avec pour objectif de tenir compte de l'étude interdisciplinaire qu'implique l'analyse de ce phénomène migratoire. Dans ce contexte, le processus d'enquête s'est articulé autour de deux catégories d'analyse : celle de « déplacé forcé », qui renvoie tout autant à un statut politique qu'elle ne traduit une certaine conception de ce qu'a été le conflit armé interne colombien, et celle d'« urbain ». Mais que signifie « être déplacé forcé » en Colombie ? À quoi fait référence ce terme ? Qu'implique-t-il pour ceux qui y sont affiliés ? Comment cette catégorisation transforme-t-elle leur quotidien ?

En partant d'une réflexion sur la loi colombienne relative aux déplacements forcés par la violence ayant cours dans ce pays, le propos de cet article est de revenir sur la perception de ces migrations. L'interrogation porte sur la question de processus : comment devient-on *desplazado* aux yeux de la loi 387 de 1997 ? Pour y répondre, la première partie de l'argumentation s'attachera à présenter le cadre juridique du déplacement forcé. Dès lors, il sera possible de revenir sur les pratiques et les représentations allouées à cette modalité de mobilité sous contrainte, le propos étant de révéler ses dynamiques internes en analysant les trajectoires suivies par les migrants. Enfin, avant de conclure, la troisième partie de l'article se focalisera sur l'identification des contraintes du mouvement en s'appuyant sur le récit de vie d'une citoyenne victime de *desplazamiento forzado intra-*

---

115 La cohorte d'entretien et de récits de vie a été recueillie auprès des fonctionnaires, des chercheurs, des membres d'associations et des citoyens ayant été confrontés, directement ou indirectement, à des pratiques de déplacements forcés intra-urbains. Ils s'élèvent à une quarantaine dont vingt-deux ont pu être enregistrées et intégralement retranscrits. Les résultats présentés dans cet article reposent donc en grande partie sur ces données, auxquelles s'ajoutent des discussions informelles et des observations retranscrites dans mes carnets de terrain.

116 Une partie du travail d'enquête s'est déroulée au sein des organisations gouvernementales et non gouvernementales dont les actions s'inscrivaient alors dans la prise en charge ou dans l'étude des déplacements forcés. À ce titre, la démarche de recherche s'est aussi effectuée au sein de *l'Acción Social*, de la *Defensoria del Pueblo* ou de l'Agence colombienne des Nations-Unies pour les Réfugiés, mais aussi auprès d'Universités, à l'instar de *l'Universidad Nacional* et *Javeriana*, et d'organismes non gouvernementaux, tels que la *Pastoral Social*.

*urbano* témoignant des liens qu'entretiennent ce statut avec les expériences migratoires contraintes qu'elle a vécues.

## La Loi 387 de 1997 : la catégorisation d'un phénomène migratoire multimodal

Que ce soit sur le plan national ou international, le rattachement légal de la catégorie de « déplacement forcé interne » à la taxinomie migratoire contrainte est récent. Jusqu'à la fin des années 1990, les « personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays »<sup>117</sup> n'avaient pas de statut juridique spécifique, que ce soit pour leur gouvernement ou pour ceux des pays voisins. Seul le droit humanitaire international leur reconnaissait des dispositifs d'assistance et de protection spécifiques. En effet, la Convention de Genève de 1951 et son amendement par le Protocole de 1967 ne s'appliquent qu'à la condition que le migrant soit amené, dans son parcours, à transgresser une frontière reconnue par la communauté internationale.

La nécessité de fournir une réponse institutionnelle adéquate à la problématique posée par les mouvements des PDIPP a été formulée pour la première fois en 1984, durant le « Colloque sur la protection internationale des réfugiés en Amérique Centrale, au Mexique et au Panama ». L'assemblée réunie y a :

EXPRIM[É]SA PRÉOCCUPATION au sujet de la situation dont souffrent les personnes déplacées dans leur propre pays. À ce sujet, le Colloque appelle l'attention des autorités nationales et des organisations internationales compétentes pour qu'elles offrent protection et assistance à ces personnes et contribuent à atténuer la situation angoissante dans laquelle beaucoup se trouvent. (Déclaration de Carthagène, 1984)

Adoptée le 22 novembre dans la ville colombienne éponyme, la « Déclaration de Carthagène sur les réfugiés » est le premier texte à avoir fait état de la problématique juridique posée par les PDIPP. Intervenant plus de dix ans avant que leurs droits soient reconnus par les Principes directeurs, il a souligné l'impossibilité des PDIPP d'accéder, *stricto jure*, aux mécanismes de protection et d'assistance prévus pour les réfugiés. Cependant, les modalités de leurs départs répondaient bien à des situations réunissant, *de facto*, les caractéristiques socio-politiques appelant l'exécution des directives adoptées par la Convention de Genève sur les réfugiés. Les dynamiques migratoires discutées lors de ce Colloque se déroulaient dans le cadre d'un contexte historico-politique particulier : celui des guerres civiles qui secouèrent les pays d'Amérique Centrale entre 1969 et 1996.

La « Déclaration de Carthagène » ne prévoit aucune sanction politique pour les États confrontés à ces mouvements de populations. Néanmoins, son adoption devait être soulignée, car elle a marqué un tournant dans la réponse politique formulée aux civiles victimes de migrations internes forcées. En invitant les « *autorités nationales* » et les « *organisations internationales* » à veiller à ce que « *protection et assistance* » soient offertes aux « *personnes déplacées dans leur propre pays* », elle a encouragé le développement d'un système de prise en charge juridique spécifique pour les civils qui, fuyant les combats, ne transgressaient pas de frontière.

En Colombie, cet engagement politique transnational a favorisé l'émergence d'un discours national appuyant la nécessité de protéger les citoyens « victimes » de ces modalités d'évictions forcées. Le texte a servi de support de revendication, mais aussi d'appui

---

117 Depuis 1998, ces personnes sont désignées sous l'acronyme de PDIPP par l'Organisation des Nations Unies. L'adoption des « Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leurs pays » établit la nécessité de leur porter une assistance juridique spécifique. En effet, les vulnérabilités socio-économiques que présentent ces populations les exposent à de plus fortes probabilités de violations de leurs droits. Mais s'ils fournissent un cadre d'action pour les gouvernements et les organisations confrontées à ce type de mobilité contrainte, les Principes directeurs n'ont aucune valeur exécutoire.

institutionnel aux organisations nationales et internationales veillant sur l'évolution et la prise en charge des personnes concernées par le déroulement de ce phénomène. À terme, il a abouti à l'adoption de la loi 387 de 1997. Ainsi, pour le droit colombien :

« Est déplacée toute personne qui a été contrainte de migrer à l'intérieur du territoire national, abandonnant de ce fait son lieu de résidence ou ses activités économiques habituelles, parce que sa vie, son intégrité physique, sa sécurité ou sa liberté personnelle ont été soit fragilisées soit directement menacées sous la pression de n'importe lesquelles de ces situations : [...] conflit armé interne, dérangements et tensions internes, violence généralisée, violations massives des droits de l'Homme, infractions au Droit international humanitaire ou autres circonstances découlant des situations énumérées antérieurement et qui peuvent altérer ou altèrent drastiquement l'ordre public (Ley 387, 1997 : art.1)

A la lumière de cet article de loi, étudier les *desplazamientos forzados* implique de les penser en contexte. Il s'agit d'une réalité dynamique qui, empruntant le vocabulaire des géographes, cristallise mouvements de population involontaires et contexte sociopolitique local. Aussi, en tant que catégorie, les *desplazados forzados* se rapprochent à distance raisonnable du statut de réfugié tout en lui étant opposés par naissance (Agamben, 2003).

Dans la mesure où ces acteurs ne traversent pas de frontière internationale, ils dépendent de la même législation que celle de leurs concitoyens. Les situations qu'ils traversent les rendent cependant autrement plus vulnérables que le reste de la population. L'ampleur du phénomène et la récurrence de son déroulement dans l'histoire colombienne sont toujours en processus d'évaluation<sup>118</sup>. Dans les faits, la réponse politique formulée pour pallier les instabilités générées par ces mouvements forcés date de l'époque de l'autonomisation et de l'expansion du phénomène du paramilitarisme.

La problématique des *desplazamientos forzados* semble ainsi liée aux développements des activités narco-économiques de ces groupes armés qui, dans l'optique d'étendre leurs surfaces de production, se sont mis à expulser les paysans pour s'en accaparer les terrains agricoles. Cependant, des recherches estiment que la pratique de ces évictions forcées remonte pour le moins à la seconde moitié du XXe siècle, c'est-à-dire aux prémices de la Violencia. Au cours de cette période historique de l'histoire colombienne que certains considèrent comme le prodrome du conflit armé contemporain, les affrontements engagés entre partisans libéraux et conservateurs auraient ainsi provoqué « [...] la migration forcée de plus de deux millions de personnes, équivalent à quasi un cinquième de la population totale, qui atteignait alors onze millions<sup>119</sup> » (Osorio Pérez, 2007 : 41) sur une période comprise entre 1946 et 1966.

La tenue de *desplazamientos forzados* se présente donc comme une pratique structurelle au territoire colombien : les processus d'éviction forcés décrits par la loi 387 de 1997 avaient déjà cours avant l'adoption de ce texte. Mais avant sa ratification, il n'existait aucune réponse politique pour protéger et assister leurs victimes. L'adoption de cette loi est venue combler ce vide, moins dans une perspective de *réparation*, que prévoit désormais la loi 1448, que dans une dynamique de *développement*. Elle s'est ainsi traduite par la mise en place d'un appareil exécutif sectoriel chargé d'appliquer les politiques publiques d'approches différentielles destinées à la prise en charge de la population *desplazada*.

---

118 Notamment au sein du Centre National de Mémoire Historique créé en 2011 suite à l'adoption de la loi 1448 dite « Loi des Victimes et de Restitution des Terres ».

119L'auteure précise en note de bas de page que ces estimations ont été construites par Carlos Lemoine et qu'elles ont été publiées une première fois dans un ouvrage de Paul Oquist en 1978, figurant ensuite dans un rapport de FUNDICEP intitulé *Aspectos económicos y sociopolíticos del desplazamiento en Colombia* et publié en 1991.

Pour ce faire, un protocole de codification statistique a été créé : le Registre Unique à la Population Déplacée (RUPD)<sup>120</sup>. Son objectif consistait tout autant à veiller à l'évolution du phénomène qu'à en comprendre les dynamiques pour mieux adapter les réponses étatiques aux réalités des migrants. Cependant, l'inscription dans le RUPD est rapidement devenue une étape incontournable pour celles et ceux souhaitant accéder aux politiques publiques prévues par la loi 387 de 1997. Pour obtenir le statut de *desplazado forzado*, il faut que leur déclaration d'éviction forcée soit enregistrée dans cette base de données. Or, cette étape dépend de l'évaluation positive de leur témoignage. Dès lors, la veille statistique effectuée par l'administration se présente plus volontiers comme un outil de contrôle que comme une mesure à même de nous renseigner sur l'évaluation du phénomène.

Nous sommes face à un mécanisme de tri dont les tenants et les aboutissants sont à comprendre à la lumière des politiques d'approches différentielles mises en place par la constitution multiculturelle de 1991 (Rosero-Labbé ; León Díaz, 2015). Le rattachement d'un acteur à une catégorie politique n'a pas seulement valeur administrative. En tant qu'institution sociale (Quéré, 1995), ces processus ont d'importantes incidences sur le quotidien des citoyens qu'ils impliquent, que ce soit de manière directe ou indirecte. Les catégories ouvrent accès à des politiques publiques dont l'offre se révèle inexistante sans identification catégorielle : aide alimentaire d'urgence, subsides trimestriels, système de santé mutualisé, offres de formations, éducation, crédits professionnels ou encore logement gratuit sont autant de services assurés par l'État à ceux qui les intègrent.

Sous couvert d'homogénéiser le caractère hétérogène de la nation (Rancière, 2000), cette gestion politique différentielle produit une approche différenciée de « l'exercice des droits civiques et politiques qui donnent son sens politique aux actions des citoyens » (Tassin, 1994 : 143-144). Dès lors, le rattachement à une catégorie peut tout autant être perçu comme un vecteur d'inclusion politique que comme un mécanisme d'exclusion sociale, car reste en suspens la question de l'appartenance sur laquelle elle se fonde.

Aussi, la carte de *desplazado* ne fait pas qu'attester d'un statut étatique : elle devient un outil de sociabilité étatique conflictuel (Simmel, 1992), comme en témoigna une fonctionnaire de la *Red Unidos* lors d'une discussion :

« [...] En Colombie, il vaut mieux être pauvre et desplazado que pauvre et pauvre, car alors on n'a tout simplement accès à rien [...]. Le problème, dans les quartiers où ils (les desplazados) se réinstallent, c'est qu'ils sont au contact de population qui... elles sont dans des situations précaires tenaces, elles aussi, et bien sûr que ça a un lien avec le conflit... mais elles n'ont accès à rien. Notre rôle [...] consiste à informer les desplazados, mais aussi les personnes du quartier qui sont rattachées à d'autres catégories, notamment les Afro-Colombiens, des projets et des aides mises en place par les différents programmes de l'Agence présidentielle [...]. Mais comme on le fait en porte-à-porte, leurs voisins peuvent nous entendre et en déduire qu'ils sont desplazados. C'est ça le problème. [...] il y a beaucoup de gens qui ont besoin de ces aides, mais qui ne peuvent pas y avoir accès, et d'autres qui peuvent y avoir accès, mais qui ne le veulent pas parce qu'ils ne veulent pas être identifiés. [...] Les gens ne disent pas qu'ils sont déplacés ou ne le déclarent pas parce qu'ils ont peur qu'il leur arrive quelque chose après. Ici, dans cette montagne, il se dit que, et il y en a qui nous le rapportent, que l'espace est, en fait... qu'il est dirigé par les paramilitaires... Il y a beaucoup de familles, avec qui je travaille,

120 Cette base de données n'est aujourd'hui plus d'actualité puisqu'elle a fusionné avec le Registre Unique aux Victimes lors de la ratification de la loi 1448 de 2011, dite « Loi des Victimes et de Restitution des Terres ». Cependant, l'article maintient la référence au RUPD, car c'était l'outil de référence au cours du travail d'enquête.

et elles m'ont raconté leur déplacement. Elles ont été déplacées de certaines régions colombiennes et, une fois ici, elles se sont retrouvées face aux mêmes têtes de commandement des groupes qui les ont déplacées auparavant de ces régions... Alors ici, les gens ont peur de dire qu'ils sont déplacés. Même ceux que je connais depuis longtemps, qui viennent ici et qui parlent avec les docteurs d'ici, ils ne le disent pas tout de suite, voire même qu'ils ne leur diront jamais, non. Ce n'est pas quelque chose que l'on brandit ». (Maribel, 2012)

À la lumière de cet extrait d'entretien, deux facteurs doivent être pris en compte dans l'interprétation des données du RUPD. D'une part, la codification du phénomène est marquée par l'existence d'importants sous-registres. En effet, « ils ne veulent pas être identifiés [...] les gens ont peur de dire qu'ils sont déplacés. [...], Ils ne le disent pas tout de suite, voir même [...] jamais. Ce n'est pas quelque chose que l'on brandit ». D'autre part, et à l'instar des autres catégories étatiques formées par le gouvernement colombien, le statut de *desplazado* n'est pas un état de fait, mais un processus en devenir.

La reconnaissance de l'expérience d'un *desplazamiento forzado* repose sur la capacité du déclarant à retranscrire la dimension contraignante ayant impulsé le départ, et non pas uniquement sur l'intentionnalité de migrer. Dès lors, il y a, d'une part, ce que l'on entend par *desplazado forzado* et, d'autre part, ce que l'on attend de leur condition. Nous sommes face à une catégorie de la réciprocité (Chivallon, 2007) qui, compte tenu de son ampleur et de la filiation qu'elle entretient avec le conflit armé interne, est tout autant source de coopération que de méfiance. C'est en ce sens que Maribel énonçait une limite aux actions de la *Red Unidos*. Dans la mesure où ce programme de politique sociale opère par démarchage des populations identifiées comme vulnérables, car rattachées à une catégorie étatique, « leurs voisins peuvent nous entendre et en déduire qu'ils sont *desplazados* » et, dans la mesure où ceux-ci n'ont « tout simplement accès à rien » et qu'ils se trouvent dans des « situations précaires tenaces », le sentiment d'injustice se creuse entre déplacés et non-déplacés. De là, certaines victimes sont réticentes à l'idée de reporter les faits auprès des autorités compétentes, l'idée étant que « Les gens qui ne l'ont pas vécu ne savent pas ce que c'est. On peut dire les choses, en parler ou commenter ces choses, ça reste différent quand ça vous arrive. Nous seuls avons ressenti cela, et il faut le vivre pour savoir » (Esperanza, 2012).

## Des zones d'expulsion aux zones de réception : une situation migratoire dynamique

L'expérience d'une migration contrainte transforme profondément les modes de vie de ceux qui les éprouvent. Qu'il soit anticipé ou spontanément amorcé, ce type de départ ne relève pas d'un choix : il s'impose à l'évidence comme un incontournable pour survivre. C'est une mise entre parenthèses d'une vie « d'avant » qui ne semble plus avoir d'avenir. Cependant, cela ne signifie pas que l'exil est subi. Les migrants ne s'engagent pas à l'aveugle sur les routes de l'errance. Même s'ils ne maîtrisent pas les paramètres d'expulsion et n'évaluent pas les transformations qu'impliquent ces allers sans retour, ils savent où ils doivent se rendre et en connaissent les raisons. L'expérience vécue s'entremêle ainsi de raisons politiques et de facteurs économiques, car quoi que l'on en dise, la migration est un phénomène qui ne saurait se réduire à une simple analyse de cause à effets en ce qu'elle « [...] apparaît comme un processus complexe, non réductible à une conceptualité en terme d'adaptation et de modernisation » (Abélès, 2008 : 201).

Si l'approche en termes de trajectoires se voit privilégiée par l'administration, c'est pour mieux prendre en charge les effets du phénomène. En effet, cela permet de délimiter des zones « d'expulsions » et des sites de « réception » des migrants. L'intérêt majeur d'une telle procédure était de pouvoir adapter l'intervention militaire aux zones de conflits identifiées, mais aussi d'ajuster le développement des politiques publiques aux déplacés sur les secteurs d'accueil. Cependant, la prise en considération des trajectoires migratoires

s'est souvent faite au détriment de celle des parcours de vie et des transformations éprouvées par les migrants. Or, les études soulignent tout autant le caractère récurrent des directions qu'ils suivent que leur multiplicité.

Rares sont ceux qui déclarent avoir suivi un parcours les menant d'un point A à un point B. Cela tient à plusieurs facteurs : le prix des moyens de transport, la difficulté à retrouver une situation salariale stable, adaptée à leur mode de vie et correspondant aux logiques de l'échange du quartier où ils se réinstallent, mais aussi l'éventuelle confrontation avec les structures armées qui les ont déplacés « la première fois » impose généralement l'inscription des *desplazados* dans des parcours migratoires multidirectionnels et répétés. Ces éléments les confrontent à une expérience de l'errance tout autant chronique que cyclique. Mais cela ne veut pas dire que les migrants n'ont pas d'emprise sur leur situation. Dans le désordre de leur « déracinement » persiste un désir prégnant d'ordonner le chaos. En conservant des liens matériels et symboliques avec leur « mode de vie d'avant », les victimes tentent de domestiquer l'hostilité du présent qui s'éternise.

L'analyse socio-spatiale des secteurs de réinstallation qu'elles privilégient témoigne souvent de ce désir d'ordre. Les enquêtes de terrain effectuées sur le quartier de la Isla dans la *Comuna 4 soachuna* des *Altos de Cazucá* révèlent que la disposition des communautés migrantes s'effectue dans l'optique de maintenir une structure sociale « la plus analogue possible » d'avec celle du site dit « d'expulsion ». Comme le formula un professeur du département d'anthropologie de l'Université la Javeriana rencontré au cours de ces séjours :

« Ce qui marque surtout [...] ce sont les rapports qui se dégagent des discours des arrivants avec les imaginaires qu'ils se sont construits en ce qui concerne les endroits où ils vont arriver. Par exemple, on pourrait prendre l'hypothèse suivante, dans le thème de la migration normale "économique" : on va penser qu'ils ont fait le calcul coût-bénéfice en relation avec le thème de l'amélioration de la qualité de vie ou avec la maximisation des entrées d'argent selon le lieu de réception. De ce fait, le déplacement interne serait en train de nous signaler qu'il n'y aurait pas de calcul rationnel, notamment en ce qui concerne celui de coût-bénéfice, parce que ce n'est pas anticipé. C'est un déplacement interne, et il est forcé, et à partir du moment où il est forcé, il n'y a aucune possibilité de faire ce calcul. Alors on peut dire que, tout d'abord, tu vas arriver dans le premier lieu que tu trouves parce que c'est le plus proche d'une des voies de communication et d'un des lieux où l'on peut entrer dans la ville-capitale. Cependant, il y a bien des calculs opérés par les gens victimes de déplacements forcés en ce qui concerne leurs lieux d'arrivées. Il se peut qu'ils doivent "prendre leurs jambes à leur cou", mais ils ont en considération, dans leurs dynamiques, où ils vont arriver et pourquoi ils vont y arriver ». (Anthropologue, 2011)

Les *desplazados* sont contraints de changer de territoire : ils ne le font pas par choix. Cependant, ce n'est pas parce qu'ils sont contraints d'abandonner leurs terres qu'ils ne pensent pas leurs parcours : pragmatiques, ils envisagent « où ils vont arriver et pourquoi ils vont y arriver ». En ce sens, la recomposition d'enclaves régionales sur le secteur de la Isla est le reflet d'une stratégie visant au maintien de relations sociales organisées à partir du connu. Dans la mesure où il s'agit d'une pratique de guerre, le *desplazamiento forzado* n'est pas une stratégie « rationnelle calculée ». Il s'agit d'une réponse raisonnable formulée face à un risque immédiat ou latent, un « déplacement interne [...] forcé [où] il n'y a aucune possibilité de [...] calcul [...] ». Cependant, il y a bien des calculs opérés par les [...] victimes [...] en ce qui concerne leurs lieux d'arrivées ». Ainsi, par-delà l'analyse de la pratique migratoire se pose la nécessité d'en établir les représentations, car si ces mouvements de fuite de population marquent l'espace de la guerre, les discours formulés

sur les dynamiques du conflit armé interne orientent les victimes de *desplazamientos forzados* dans les trajectoires qu'ils suivent.

En ce sens, le RUPD ne fait pas que renseigner la proportion des citoyens colombiens forcés de quitter leurs lieux de résidence face au développement des intérêts qui animent les affrontements armés. Il offre aussi des ressources pour analyser la spatialisation de la « communauté imaginée » (Anderson, 1991) des *desplazados*. Par « *spatialisation* », je fais référence aux territoires matériels et symboliques identifiés par l'administration comme étant traversés par ces mouvements communautaires : les villes, les quartiers et les espaces que les migrants abandonnent, occupent ou s'approprient, mais aussi les systèmes économiques et politiques et les structures familiales et démographiques qu'ils investissent avant et après leur départ. Par « *communauté imaginée* », j'en réfère à la création d'un ensemble de populations dont l'identification se révèle fonction d'une situation socio-économique donnée et dont la signification varie selon les besoins politiques du présent.

Dès lors, les *desplazados* ne sont pas simplement des acteurs sociaux ayant été forcés d'abandonner leur mode de subsistance face à la tenue du conflit armé interne : ils sont le reflet d'un nouveau rapport entre les citoyens et le territoire national. Leur image s'est formée dans le halo d'une guerre qui cherche encore son nom. Migrants *dans* la guerre, ils sont devenus des migrants *de* la guerre. Leur mouvement s'est soldé par un immobilisme juridique qui, en voulant les protéger des effets pervers des affrontements armés, en a fait les avatars de la cause militaire nationale. En cela, si les personnes déplacées le sont *de facto, stricto jure*, leur rattachement à l'ensemble des *desplazados* relève d'un « imaginaire social » qui, « par définition, fait exister ce qui n'existe pas [...] (en tant que) condition première à l'existence sociale » (Chivallon, 2003 : 30).

Il en ressort que pour intégrer cet ensemble juridique, les victimes de *desplazamiento forzado* doivent devenir des *desplazados* tels que l'entend la loi. Ils doivent correspondre au reflet que la société non déplacée se fait de leur situation. Ils ne sont donc pas seulement déplacés de leurs terres : à la lumière de la loi 387 de 1997, ils deviennent « *les* » *desplazados* d'un système qui affine leur mouvement à ce que les non-déplacés perçoivent de la guerre.

À ce titre, l'article 1 de la loi 387 de 1997 spécifie, dans un paragraphe, que « Le Gouvernement National règlera ce qu'il convient de comprendre par condition de déplacé ». Aussi, l'acquisition du statut de *desplazado* est à conjuguer au conditionnel : son obtention est conditionnée par le degré d'analogie que leur récit présente vis-à-vis des situations énumérées par ce texte, lesquelles dépendent de la définition politique des affrontements armés à un instant T. Il ne suffit donc pas de connaître l'existence de la loi : il faut aussi en maîtriser les représentations.

Ce savoir-faire en appelle à un savoir-être, car pour être *desplazado*, l'expérience migratoire doit correspondre aux représentations socialement admises du conflit armé interne. L'acquisition de ce « savoir-déclarer » se construit au gré du « *savoir-migrer* » (Tarrus, 2007) appris par les migrants sur les chemins de l'exil. Ces connaissances sont ainsi mobilisées pour rendre leurs récits analogues aux schémas d'expulsions connus par l'administration, mais aussi pour connaître les lieux où ils peuvent tenter de s'établir sans risquer d'être de nouveau déplacés. Dans ce processus de « bouche à oreille », le nom des « *Altos de Cazucá* » résonne d'une façon particulière pour les *desplazados* ayant fait le choix d'élire résidence à proximité de Bogotá.

La *Comuna* semble faire partie de ces espaces où l'horizon des possibles reste encore dégagé. Peuplée à partir de la fin des années 1970 par la population démunie de la capitale, elle s'est consolidée au gré des vagues migratoires amorcées dans les années 1980 pour déborder de son périmètre initial au début des années 1990. Ainsi, au fil du temps, les parcelles occupées se sont regroupées pour former des grappes d'habitations, puis des quartiers accueillant des *comunautés imaginées* de résidents. Cette signification de l'espace a permis aux habitants de s'approprier ces territoires urbains informels tout en maîtrisant les contraintes de leur habitat.

Cette appropriation spatiale s'est développée parallèlement à la densification de la *Comuna*. L'emplacement qu'elle occupe vis-à-vis de Bogotá n'a eu de cesse d'attirer de nouveaux arrivants. En effet, le secteur offre un accès au tissu urbain politique et économique de la capitale. C'est pourquoi les populations démunies installées, ou souhaitant s'installer, dans l'aire métropolitaine de Bogotá cherchent souvent à élire résidence sur la *Comuna 4 de Soacha*. Mais dans la mesure où une part importante des trente-trois quartiers qui la composent ont été le fruit de promoteurs clandestins, les transactions résidentielles qui y sont effectuées intègrent un marché foncier parallèle lucratif, comme le soulignent les pratiques de déplacement forcé qu'ils enregistrent<sup>121</sup>.

## De l'expérience migratoire au statut de migrant : domestiquer les contraintes pour neutraliser les violences

Que ce soit au cours du processus de déclaration ou une fois le statut obtenu, le fait d'être identifié comme *desplazado* présente son lot de contraintes économiques et sociales. Et le premier est d'être tacitement rattaché à un ensemble communautaire dont l'invention politique puise ses racines dans le développement d'une guerre multiscalaire et protéiforme. En cela, si l'attribution de ce statut est fonction de l'inscription des migrants dans la guerre dans le RUPD, la réussite du processus de déclaration dépend des réseaux de connaissances qu'ils maintiennent ou créent au cours de leurs parcours. Il leur est nécessaire de construire leurs relations sociales en tenant compte de la double facette de l'expérience migratoire : celle qui est vécue et celle qui est perçue par ceux qui ne la vivent pas.

Le rattachement à cette catégorie étatique les inscrit dans des « sociabilités-miroirs », c'est-à-dire dans des rapports qui se tissent ou qui s'effilent selon le degré d'interconnaissance (Anderson, 2004) qu'ils prêtent à leurs interlocuteurs. En effet, « En tant qu'elle se réalise progressivement, la société signifie toujours que les individus sont liés par des influences et des déterminations éprouvées réciproques. Elle est par conséquent quelque chose de fonctionnel, quelque chose que les individus font et subissent à la fois » (Simmel, 1991 : 90).

Ces facteurs s'inscrivent dans une dimension tout autant institutionnelle qu'interpersonnelle. Il y a, d'une part, des structures relationnelles systémiques à portée transversale : la famille, la religion, le travail ou encore l'État. Ces formes de socialisation partagées se présentent comme des cadres de l'action individuelle qui articulent le collectif par-delà les spécificités organisationnelles observées. Ainsi, elles se retrouvent dans toutes les sociétés humaines et régissent les lois de l'échange, de la prescription, de la coopération ou encore du pouvoir. Et puis, d'autre part, il existe des systèmes d'actions réciproques. En ce sens, le *desplazamiento forzado* est tout autant un phénomène en action, politisé par l'État qu'une situation en devenir. Une habitante du quartier avec laquelle je me suis régulièrement entretenue au cours du travail d'enquête l'exprimait ainsi : « Vous savez doctora, ce n'est pas le premier (déplacement). Même si j'espère que ce sera le dernier, c'est comme ça : on n'est pas déplacé, on le devient. C'est quelque chose qui nous suit partout où l'on va ».

Mère afro-colombienne de deux enfants, Daniela faisait alors face à sa troisième expérience de déplacement forcé. Celui-ci résultait des menaces de mort qu'elle avait reçues d'un groupe armé ayant exigé de son jeune fils de treize ans qu'il abandonne le quartier sous peine de mort. Dans ce contexte, ce n'était ni parce qu'elle était afro-colombienne, ni parce qu'elle détenait le statut de déplacée que son expulsion avait été orchestrée : son fils avait été témoin d'un meurtre. Dans l'urgence, Daniela l'avait envoyé auprès d'un parent habitant dans un département situé à mille cent vingt-deux kilomètres

---

121 Une fois leurs propriétaires évincés du secteur par les groupes armés qui y contrôlent le recours à la violence physique, leurs biens sont remis sur le marché immobilier. Compte tenu du flux migratoire constant qu'enregistre la ville-bis (Agier, 2009), ces logements trouvent rapidement preneurs. Ils feront à nouveau l'objet d'extorsion et seront expulsés s'ils ne s'y plient pas.

d'elle. Son objectif : le rejoindre au plus vite. Son impératif : mère célibataire sans emploi détenant la carte de « *desplazada* », elle devait réunir la somme nécessaire pour payer le voyage et pour « repartir » à zéro tout en s'assurant qu'elle continuerait à toucher les subsides et les programmes prévus par la loi 387.

Dans ce contexte, elle a donc adopté la stratégie suivante : vendre la parcelle de terrain et le logement où elle avait investi l'intégralité de ses économies, tout en enchaînant des contrats de travail temporaires dans le bâtiment et en vendant ses biens. Sa contrainte : agir sans éveiller l'attention, c'est-à-dire en se limitant à son réseau de proches, car montrer sa détresse dans le quartier pouvait lui attirer « des ennuis » avec les groupes armés officiant sur le secteur. Son action s'articulait ainsi autour d'un désir : retourner dans le *campo* qu'elle avait quitté en 2002 suite à sa première expulsion pour y ouvrir un restaurant. Par cette action, elle espérait être en mesure d'offrir un meilleur cadre de vie à ses enfants en les préservant des stigmates du déplacement. Pour atteindre ce but, sa démarche consistait à mobiliser les recours institutionnels et interpersonnels à sa disposition.

Le choix des actions engagées par Daniela s'est fait en fonction de la réciprocité de leurs effets. À ce titre, elle n'a pas mis de panneau de vente à proximité de sa maison, préférant jouer la carte du « bouche à oreille », même si cela impliquait une vente à perte : « je n'ai pas envie d'avoir de la visite. Si ça se sait (que je veux partir), on va commencer à se demander pourquoi et là, je peux avoir des ennuis... je ne veux pas d'ennuis ». Il en fut de même pour procéder à la vente de ses biens mobiliers, puisqu'elle a fait en sorte que les petites annonces soient exclusivement diffusées à l'extérieur du périmètre du quartier : « mieux vaut ça que rien du tout, même si mon équipement audio me manque beaucoup. Au moins, j'ai pu envoyer quelque chose à José, pour qu'il puisse s'habiller parce que ce n'est pas le même climat là-bas. Et puis il avait besoin de lunettes ». De la même manière, les contrats de travail qu'elle a signés dans le bâtiment concernaient des chantiers situés dans d'autres départements que celui du Cundinamarca. Pour pallier à ses absences, elle avait pris ses dispositions en plaçant sa fille en internat et en laissant le soin à sa marraine de s'en occuper lors des permissions scolaires. Enfin, elle m'avait demandé de l'accompagner dans ses procédures de déclaration afin d'avoir un appui extérieur lors de ses échanges avec les fonctionnaires chargés de l'application des normes prévues par la loi 387.

L'ensemble des décisions prises par Daniela pour organiser son départ illustre l'importance que revêt la narration de soi dans le rapport aux autres pour les *desplazados*. Qu'il s'agisse de paroles ou d'actes, la stratégie qu'ils adoptent consiste à neutraliser ou à exacerber le lien qu'entretient leur expérience migratoire avec le conflit armé interne. Tout dépend de leurs interlocuteurs. Si elle semble paradoxale, cette stratégie narrative ne se construit donc pas depuis l'expérience migratoire qui fait d'eux des réfugiés internes, mais depuis le sens alloué à la violence qui les catégorise comme *desplazados*. En effet, la violence est « chargée de représentations composites [et à ce titre, elle en réfère] à des phénomènes de nature très différente » (Lenclud, Calverie, Jamin, 1984 : 11). Le fait de qualifier un évènement de « violent » dépend de la place occupée par celui qui l'énonce à l'égard de la situation d'élocution : la position d'émetteur ou de récepteur d'un message en modifie substantiellement le contenu.

Les rapports qu'entretiennent les *desplazados* avec leur voisinage diffèrent largement de ceux qu'ils établissent avec l'administration. Dans le premier cas, leur stratégie consiste à taire leur expérience de la guerre, celle-là même qui fait d'eux des victimes ayant accès à des politiques publiques visant à réparer les préjudices subis, mais qui en font aussi des suspects : « les gens nous voient comme des terroristes » (Rosa, 2012).

Aussi, que ce soit pour des raisons économiques ou idéologiques, se présenter comme *desplazado* peut vous attirer des ennuis. Dans la mesure où la qualité de « victime » est fonction du témoignage fourni, le doute subsiste quant à la véracité des faits exposés. Dans le second cas, c'est leur expérience migratoire qui est passée sous silence, celle qu'on ne peut que fantasmer en ce qu'elle doit correspondre à une conception de la violence qui demeure du domaine de la perception. Ainsi, cette position de neutralité discursive est,

somme toute, très rationnelle : en ne mettant l'accent que sur ce qui peut les rapprocher de leurs interlocuteurs, la probabilité de se heurter à une forme d'opposition diminue. C'est vrai pour un refus d'enregistrement dans le RUPD comme pour un refus d'accéder à un emploi, à un logement, mais aussi pour éviter de se faire à nouveau déplacer. Aussi, plus qu'un élément contextuel, maîtriser la narration de soi est un facteur central pour les citoyens victimes de déplacement forcé qui, comme Daniela, ont dû faire face à des situations d'urgences.

## Éléments de conclusion sur la « valeur sociale positive » du statut de *desplazado*

S'il ne constitue pas un cas emblématique de pratique de déplacement forcé en milieu urbain, comme a pu être celui opéré en janvier 2012 sur les *Altos de la Florida-Soacha*, le récit de vie de Daniela est significatif dans l'appréhension de cette modalité de migration contrainte. Il la révèle en tant que processus en situation. L'attribution du statut de *desplazado forzado* dépend d'une analyse synchronique.

Cependant, ce n'est pas le statut qui fait des réfugiés de l'intérieur des *desplazados* : c'est le temps qu'ils passent sur les parcours de l'errance. En cela, l'histoire de Daniela fait voler en éclats les cadres conceptuels de cette modalité migratoire forcée. Confrontée à une situation de déplacement dont la contrainte était avérée, sa stratégie narrative administrative visait à le faire reconnaître. Cependant, tout ce qu'elle entreprenait allait à l'encontre de ce qu'on pouvait attendre de quelqu'un se trouvant dans une telle situation. Alors qu'elle savait qu'elle devait partir, elle cherchait un emploi tout en engageant des frais pour l'éducation de sa fille. De la même façon, elle ne se présentait jamais comme une victime déplacée, mais comme membre de la communauté afro-colombienne. Bien que paradoxale, sa stratégie de contournement était cependant logique : en investissant le quotidien sur les *Altos des Cazucá*, elle anticipait les dangers provoqués par l'isolement de son départ à venir.

Aussi, en m'énonçant que le déplacement n'était pas un événement, mais un état, ses dires avaient un double sens. Symboliquement, cela signifiait qu'il fallait apprendre à devenir ce que les autres attendaient de vous *en tant que* déplacé. Matériellement, ses propos révélaient qu'une fois « inscrite dans le déplacement », cette relation aux autres devenait une norme avec laquelle il fallait apprendre à combiner.

Maîtriser ces « sociabilités-miroirs » est donc un élément essentiel. Il permet d'enrayer les dynamiques d'expulsion qui prennent forme à l'intérieur des territoires spatialisés du mouvement. Ainsi, alors qu'être déplacé s'inscrit dans un rapport à la guerre, devenir déplacé relève de l'anticipation des conflits, ce pour quoi il faut considérer la « valeur sociale positive » (Goffman, 1989) de ce statut comme une forme de socialisation (Simmel, 2013).

Le déplacement n'est pas une histoire de départ. C'est une errance qui débute à l'arrivée, dans le regard des autres et dans les relations qui se tissent et se délient entre le présent et la vie d'avant depuis les espaces de réinstallation de ces victimes de guerre.

Le processus de paix qui vient d'aboutir en Colombie bouscule le rapport des citoyens au corps social, mais pas seulement : il interroge aussi sur le devenir des *desplazados* au sein de la société civile. Ces « victimes sans terres » ont aujourd'hui plus que jamais la possibilité de réinvestir les territoires qui sont supposés être les leurs : ceux d'où ils ont été expulsés.

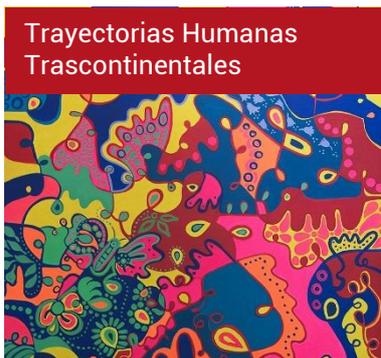
Certes, dans leur grande majorité, ceux qui les contrôlaient ont déposé les armes. Mais la question reste de savoir s'ils le désirent et si leur choix saura être entendu à défaut d'être surinterprété. En effet, la guerre n'est pas un simple exercice militaire : c'est une manœuvre politique. Elle en est « la continuation [...] par d'autres moyens » (Clausewitz, 1991) et, en cela, elle a transformé le rapport qu'entretenaient les *desplazados* à la terre, au travail, à la famille, mais aussi à l'État. Dans cette paix à construire, il leur faut

désormais trouver leur place en dehors des sentiers de la guerre, eux qui furent, durant plus de sept décennies, l'avatar d'un conflit dont l'histoire reste à écrire.

## Références

- Abélès, M. (2008). *Anthropologie de la globalisation*. Paris, Payot.
- Agamben, G. (2003). *État d'exception* (vol. 1. ; traduit par J. Gayraud). Paris, Seuil.
- Agier, M. (2009). *Esquisses d'une anthropologie de la ville : lieux, situations, mouvements*. Paris, Academia.
- Agier, M. (2008). *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris, Flammarion.
- Agier, M. (2002), *Aux bords du monde, les réfugiés*. Paris, Flammarion.
- Anderson, B. (1991, 1<sup>ère</sup> éd. 1983). *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism* (traduit en français en 1996). Paris, La Découverte.
- Augé, M. (2012). *Pour une anthropologie de la mobilité*. Paris, Éditions Payot & Rivages.
- Chivallon, C. (2007). Retour sur la « communauté imaginée » d'Anderson. Essai de clarification théorique d'une notion restée floue ». *Raisons politiques*, 27, 131-172.
- Clausewitz, K. V. (1995, 1<sup>ère</sup> éd. 1832). *De la guerre* (traduit par L. Murawiec), Paris, Perrin.
- Davis, M. (2007). *Le pire des mondes possibles : de l'explosion urbaine au bidonville global*. Paris, La Découverte.
- Dureau, F., Lulle, T., Souchaud, S., Contreras, Y. (2014). *Mobilités et changement urbain : Bogotá, Santiago et São Paulo*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection « Espace et territoires ».
- Goffman, E. (1975). *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris, Éditions de Minuit.
- Lenclud, G., Claverie, E., Jamin, J. (1984). Présentation : Une ethnographie de la violence est-elle possible ? *Études rurales*, « La violence », 95-96, 9-21.
- Marchal, H., Stébé, J-M. (2008). *La ville : territoires, logiques, défis*. Paris, Ellipses.
- Orosio Pérez, F. E. (2007). De la campagne à la ville à la recherche de protection : Le cas colombien du déplacement forcé. *Refuge*, 24, 116- 125.
- Quéré, L. (1995). La valeur opératoire des catégories. Cahiers de l'Urmis [en ligne]
- Rancière, J. (2000). Citoyenneté, culture et politique. in Elbaz M, Helly Dirs, D. *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Paris, L'Harmattan.
- Rosero-Labbé, C.M., León Díaz, R.E. (2013). Contradicciones discursivas en procesos de intervención social diferencial a la diversidad étnico-racial negra en programas sociales en Colombia, *Revista CS. Multiculturalismo, enfoques diferenciales y reconfiguraciones de los racismos*. Cali, ICESI. 24-52.
- Simmel, G. (2015). *Face à la guerre. Écrits 1914-1916*, Paris, Éditions Rue d'Ulm.
- \_\_\_\_\_ (2013, 1<sup>ère</sup> éd. 1908). *Sociologie : Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses Universitaires Françaises.
- \_\_\_\_\_ (1992, 1<sup>ère</sup> éd. 1908). *Le Conflit*. Paris, Circé| Poche.
- \_\_\_\_\_ (1981). *Sociologie et épistémologie*. Paris, Presses Universitaires Françaises.
- Tarrius, A. (2007). Villes et migrants, du lieu monde au lieu passage. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22, version consultée en ligne.
- \_\_\_\_\_ (1989). *Anthropologie du mouvement*. Caen, Paradigme.

Tassin, É. (1994). Identités nationales et citoyenneté politique. *Esprit*, n° 1 pp. 97-111.



## Acciones colectivas - testimonios de víctimas... Eduardo Eliecer Osorio, Omar García García

Dentro de las propuestas del coloquio de escuchar y dialogar con víctimas del conflicto social y armado que aun pervive en Colombia, tal como lo informamos en el número que salió en diciembre de 2017, se contó con la valiosa participación de dos representantes de las víctimas, quienes se vieron obligados a huir y buscar refugio en Europa, para salvaguardar sus vidas y las de sus familias.

**Eduardo Eliecer Osorio y Omar García García**, son dos líderes sociales y ambientalistas de la población San Carlos, ubicada al sur-oriente del Departamento de Antioquia. Desde su exilio en Holanda, ambos siguen buscando cómo proteger los ecosistemas y el desarrollo integral para sus regiones.

También colaboran con el Foro Internacional de Víctimas del conflicto social y armado en Colombia (FIV), entidad que intenta reunir a todas las víctimas, para encontrar una dinámica que logre visibilizar la migración forzada de exilio y refugio, frente a la sociedad colombiana que desconoce el drama de los desplazamientos forzados, internacionales.

Contribuyen con propuestas y acciones colectivas como las del movimiento cívico ambientalista “Movete”, movimiento que se dio a conocer en el coloquio, a través de un documental “Represando El Porvenir”. En él, se muestra una dramática realidad social de la región del sur oriente antioqueño, por la llegada de las hidroeléctricas que trajeron a su paso, destrucción ambiental, hambrunas “destrucción, muerte y desplazamiento”.

Por otra parte, la presión de los grupos paramilitares, agentes persuasorios que utilizaron los gobernantes y las empresas energéticas multinacionales, sirvió para lograr imponer su industria extractivista, de desvío y contaminación de sus ríos, en beneficio propio y en detrimento del ecosistema. Asimismo, representó el apocalipsis para sus pobladores.

En el documental es central el reflexivo testimonio de desesperanza de una niña, habitante de la zona, quien cuestiona con lucidez esa perversa indolencia institucional, el abandono y desprotección estatal para con los pobladores de esta rica región colombiana.

Link del documental : <https://www.youtube.com/watch?v=w3Okc9wNfMk>

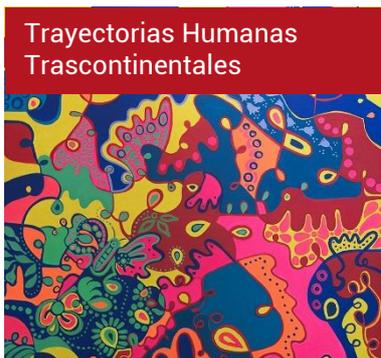
Se presentó un segundo documental “Relatos del exilio”<sup>122</sup>, en el que Omar García, protagonista principal, como líder cívico y político exiliado en Holanda, narra el drama social de todo un pueblo que fue sometido a la violencia paramilitar, auspiciada por la extrema derecha y por empresas multinacionales.

En su relato expresa su pensamiento, que representa a cada víctima del conflicto que se ve obligada a vivir en el exterior, lo que genera un complejo y doloroso proceso de desarraigo y renuncias, mezcla de sacrificios inimaginables y frustraciones casi insuperables, pero siempre con la esperanza como hilo conductor, resumida en una frase “el sueño de volver y retomar las razones de vivir y por las que se han luchado”.

Link del documental : <https://www.youtube.com/watch?v=xvL6sC0gT68>

---

122 Relatos del Exilio, en su capítulo Holanda forma parte de una serie de documentales dirigidos por las periodistas colombianas Luisa Fernanda López y Luisa Fernanda Velásquez.



## ¿Epílogo?

**Freddy Galeano**

Después de haberse conseguido un tratado de paz con las FARC - una de las guerrillas-, resulta temerario hablar de postconflicto. Se evidencian situaciones notoriamente complejas que dejan ver el difícil momento por el que atraviesa el camino, hacia escenarios deseados de paz en Colombia.

En primera línea, están las elecciones presidenciales para el 2018 en donde es manifiesta la fuerza que han tomado los partidos políticos de derecha que, apoyados en la fuerza conservadora de la Iglesia, buscan cambiar lo ya pactado entre gobierno y las FARC. En segundo lugar, están las trabas del Congreso para permitir que la Jurisdicción Especial para la Paz (JEP) pueda entrar a cumplir con sus funciones para las que fue creada, en especial el hecho de que las víctimas hayan perdido su derecho a tener voz y voto en el Congreso, lo que ha deteriorado ya, de manera notable, lo acordado en la Mesa de la Habana.

Por último, la acción más grave que pone en jaque los diálogos de paz con la guerrilla del ELN: el atentado terrorista por parte de este grupo en la ciudad de Barranquilla, donde mueren varios policías y muchos otros resultan gravemente lesionados, por lo que el presidente Juan Manuel Santos determina la suspensión oficial de la mesa de conversaciones con la guerrilla. Lamentablemente resulta difícil pensar que no van a seguir sucediendo atentados

Así las cosas; queda aún mucho por resolver en este complicado escenario colombiano. La Paz no se consolidará sin profundas reformas sociales que busquen cambios reales, en el comportamiento de la justicia, las políticas públicas, la sociedad colombiana, sin que se dé una lucha frontal y eficaz contra la corrupción y, sin que trascienda de una responsabilidad personal a una responsabilidad política de todos y cada ciudadano colombiano.